

- 3 Des centaines de lettres pour Lilian
Loi sur les banques: l'essorage de la consultation
Gaz suisse: c'est parti
- 7 Telenet: une fleur au Tessin
Formation professionnelle: comité mécontent
- 9 Théâtre et poésie à Estavayer-le-Lac
Vitrine Fri-Art: «critique impossible»
- 15 Ski: Jacques Luthy, en janvier seulement?
- 18 Marly-Basket: cela devait bien arriver
- 19 Volleyball: Marly stoppé en ligue B
- 20 Hockey: exploit de Bulle

Une première suisse à Fribourg Le musée à l'école



Un programme d'initiation des enfants à l'art débutera en janvier prochain dans le canton de Fribourg. Première expérience de ce genre en Suisse, cette initiation permettra, à l'école d'abord, de sensibiliser l'enfant à la sculpture et à la peinture. Puis, au musée, des fiches aideront les jeunes à approcher diverses statues et peintures. (Lib.)

● Lire en page 7

Les Suisses triomphent aux Diablerets L'élégance de Julien



Après Val-d'Isère, les skieurs suisses continuent à faire parler d'eux. Hier, à l'occasion de la première Coupe du monde masculine disputée aux Diablerets, Max Julien (notre photo), dans un style élégant, a remporté le géant de brillante manière devant son compatriote Pirmin Zurbriggen tandis que Bürgler est 6^e et Hangl 9^e. Quant au Fribourgeois Jacques Luthy, il a dû se contenter du 21^e rang... (Keystone)

● Résultats et commentaires en page 15



Vue de l'une des explosions près de la tour de contrôle de l'aéroport international de Koweït. (Keystone)

Attentats en cascade

La «Guerre sainte islamique» frappe durement au Koweït

Six attentats à l'explosif ont secoué lundi matin l'émirat de Koweït, faisant au moins cinq morts et une cinquantaine de blessés principalement à l'ambassade des Etats-Unis à Koweït.

Ces attentats ont été revendiqués par le Jihad islamique, organisation qui avait déjà affirmé être responsable de quatre attentats au camion-suicide au

Liban, notamment le double attentat meurtrier du 23 octobre à Beyrouth contre les contingents américain et français de la Force multinationale (près de 300 morts).

Cette série d'attentats est la plus grave qui ait jamais visé un pays du Golfe. Selon les observateurs, elle constitue une double mise en garde:

d'abord au Koweït et aux monarchies pétrolières du Golfe pour leur soutien à l'Irak dans sa guerre contre l'Iran. Ensuite aux Etats-Unis et à la France pour leur intervention croissante dans les affaires du Moyen-Orient. (AFP)

● Lire en pages 5 et 6

Partis bourgeois contre socialistes Guerre sur tous les fronts

Soutenu à l'unanimité par le groupe socialiste de l'Assemblée fédérale, M. Jost Gross, député au Grand Conseil de Thurgovie, a décidé de renoncer à sa candidature de juge suppléant au Tribunal fédéral, à la suite du rejet de cette dernière par les groupes démocrate-chrétien et radical.

Il a annoncé sa décision au groupe socialiste en cette fin de semaine en indiquant qu'il entendait ainsi éviter à son parti une nouvelle défaite, apparemment souhaitée par certains, à l'occasion de l'élection des membres du Tribunal fédéral, mercredi. Dans la lettre qu'il a adressée aux différents groupes de l'Assemblée fédérale, M. Gross dit également qu'il souhaite, par son retrait, permettre une autre candidature socialiste.

M. Gross a 37 ans. Avocat, député, il préside la section cantonale thurgovienne du Parti socialiste suisse. Il est également secrétaire central de Pro

Mente Sana. Ces diverses activités sont à l'origine des réserves des partis bourgeois qui les jugent trop nombreuses. M. Gross fait en revanche valoir qu'en cas de nomination, il donnerait la priorité à sa nouvelle tâche. Il estime enfin que si des doutes ont été exprimés à propos de ses qualifications ils ne se justifient guère vu les prestations qu'il a fournies. (ATS)

Sylvain Saudan
Sus à l'Everest
● Page 4

Trafiquants de drogue en Inde Trois Suisses arrêtés

Neuf étrangers et deux Indiens ont été arrêtés lundi à New Delhi à la suite de perquisitions ayant permis la saisie d'héroïne et de haschisch, apprend-on de source policière.

La police, qui n'a pas donné de noms, a cependant précisé que les étrangers arrêtés comptent trois Suisses, quatre Afghans, un Italien et un Allemand.

La valeur de la drogue confisquée à ces trafiquants étrangers atteint 25 000 roupies (environ 2500 dollars), indique-t-on de même source.

Les deux citoyens indiens ont été capturés dans une opération policière distincte. Venus de l'Etat de Bihar, voisin du Népal, ils détenaient une quantité de haschisch évaluée à 25 000 roupies. (AFP)

Gottéron
Attention à Poulin et Gosselin
● Page 20

Athlétisme
Trois nouveaux clubs fribourgeois
● Page 17

PUBLICITE
Alliances serties de Diamants Signées
PIERRE LIECHTI
ARTISAN BIJOUTIER-JOAILLIER GEMMOLOGUE SSG
FRIBOURG - 7, RUE DE LAUSANNE

Moteurs de l'économie en 1984, selon la SBS

Les pouvoirs publics

Les pouvoirs publics donneront un sensible coup de fouet à l'économie suisse en 1984. La consommation publique augmentera en effet de quelque 4,5% l'an prochain en termes réels (+2,5% en 1983), progression « inhabituellement élevée ». C'est ce qu'estime la Société de banque suisse (SBS) dans son dernier bulletin « le mois économique et financier ». Malgré un retour à la croissance en 1984, il ne faut pas escompter une diminution sensible du chômage, ajoute la SBS.

Le produit intérieur brut (somme des valeurs ajoutées) devrait augmen-

ter de 1,5% l'an prochain, après avoir décliné de 0,4% cette année, ajoute la SBS. Le taux de chômage devrait s'inscrire à 0,8% de la population active. L'inflation, après avoir atteint son plancher à la fin de 1983, s'accroîtra sans doute légèrement par la suite, pour atteindre une moyenne annuelle de 3%, comme cette année.

Ce sont les dépenses accrues dans l'achat de biens de consommation qui seront essentiellement à l'origine de la reprise, souligne encore la SBS. La banque prévoit que la consommation privée réelle progressera de 1% environ l'an prochain.

La faiblesse du DM perdurera, comprimant ainsi les marges bénéficiaires des entreprises. Mais les exportations de biens et services devraient toutefois augmenter de 2,2%.

Quant aux investissements, ils participeront également à la croissance. La construction de logements « porte les espoirs de la reprise », tandis que la construction industrielle « ne reprendra que tard dans l'année ». Pour sa part, la construction publique déclinera. Enfin, les investissements d'équipement ne progresseront que lentement. (ATS)

Renchérisssement semestriel supprimé

Pouvoirs publics indignés

Le comité du Syndicat suisse des services publics (SSP) s'indigne, dans un communiqué publié lundi, de l'intention du Conseil fédéral de supprimer l'adaptation semestrielle de la compensation du renchérissement. C'est une « nouvelle gifle » au personnel fédéral, après le blocage de ses effectifs et le

refus de la réduction « tant attendue » du temps de travail décidés par le Parlement.

La dégradation de la compensation du renchérissement est synonyme selon la SSP de perte de pouvoir d'achat; elle est de plus le signe d'un démantèlement de la compensation du renchérissement dans les cantons, les communes et le secteur privé. La remise en question de la compensation du renchérissement réduit les salaires et aggrave ainsi la crise économique actuelle.

Le comité s'élève enfin contre la « tactique archiconnue » consistant à vouloir se servir du personnel de la fonction publique contre les travailleurs du secteur privé et exprime à cette occasion sa solidarité aux travailleurs de la chimie et aux typographes dans leur lutte pour de nouvelles conventions collectives sans réduction de salaire. (ATS)

Cadres de la construction

Convention modifiée

Les parties contractantes de la convention collective de travail pour les contremaitres et chefs d'atelier, soit la Société suisse des entrepreneurs (SSE) d'une part, la Fédération suisse des cadres de la construction (FSCC) ainsi que l'Association suisse des cadres techniques d'exploitation (ASCE), d'autre part, ont signé une nouvelle convention sur les salaires pour 1984 indique un communiqué publié lundi.

Selon les termes de la nouvelle convention, les parties contractantes renoncent à convenir d'une augmentation générale des salaires, des augmentations individuelles de salaire demeurant réservées. En revanche, les employeurs verseront, en 1984 1% des salaires individuels en faveur de la prévoyance vieillesse (2^e pilier) de leurs contremaitres et chefs d'atelier. (ATS)

Toujours soutenue



Après une semaine de hausse sensible, le marché s'est quelque peu calmé. Des prises de bénéfice sont intervenues freinant la progression de la cote, mais aucun recul sensible des cours n'est à relever. Longtemps délaissées par l'investisseur, les bancaires ont conduit le marché dans cette nouvelle phase de hausse.

Les importants achats effectués l'Union de banques suisses ont déteint sur l'ensemble du secteur. Nestlé tirait parti de l'accord de principe intervenu avec Terson Co, aux Etats-Unis, relatif au rachat du département confiserie de la société Ward Johnson.

Cette décision n'a étonné personne puisqu'il est de notoriété publique que Nestlé dispose d'importantes liquidités destinées à des rachats de concurrents ou de sociétés apportant des créneaux complémentaires.

Par ailleurs, le secteur des machines, notamment BBC, commence à publier des résultats plus intéressants. Le « Baby » Roche reviendra-t-il aux alentours des 20 000 francs? La question est loin d'être farfelue car les nouvelles relatives à la société sont excellentes et la banque von Tobel vient de publier une étude qui montre que l'on avait enterré notre prestigieux géant du secteur pharmaceutique peut-être un peu rapidement.

Malgré des cours qui semblent à des niveaux élevés par rapport aux plus bas enregistrés sur la bourse suisse, il semble que le marché ait encore de beaux jours devant lui. De jeunes valeurs comme Crossair ne doivent pas être oubliées. Cette société a mis sur le

marché des actions au porteur fort attrayantes.

Le marché des obligations libellées en francs suisses est allé en s'affermissant, qu'il s'agisse de titres issus de débiteurs étrangers ou de débiteurs suisses. Ces derniers sont d'ores et déjà très activement recherchés par les investisseurs institutionnels qui ont un programme de placement très chargé en janvier.

Aussi, pour profiter des cours actuels, cette catégorie d'investissements se porte acheteuse dès maintenant et laisse ses titres en pension auprès des banques. Quant aux obligations nettes d'impôt, les investisseurs étrangers sont très actifs à l'heure actuelle. Les raisons de cet intérêt sont multiples. Le dollar a atteint et même légèrement dépassé les 2 francs 20. L'investisseur vend très volontiers la devise américaine pour acquérir du franc suisse.

La faiblesse du mark attire également une clientèle s'intéressant d'ordinaire à la devise allemande. De plus, le taux d'inflation affectant le franc suisse demeure extrêmement modeste.

Quant à l'or durant cette période, il s'agit d'un retour à la case départ après une grande envolée des cours. Parti de 375 dollars l'once au début de la période sous revue, il s'envolait littéralement aux alentours des 405 dollars. Plusieurs explications étaient alors avancées: couverture d'opérations conditionnelles (spéculation) ou rachat de l'or volé à Londres.

L'or termine la quinzaine aux environs des 380 dollars l'once. Compte tenu de la progression de la devise américaine par rapport au franc suisse, la variation est finalement peu sensible dans notre devise nationale.

J. Wimetz

COURS DE LA BOURSE

NEW YORK

(30 min. après ouverture)

CLOTURE	12.12.83	CLOTURE	12.12.83
PREC.		PREC.	
AETNA LIFE	36 3/8	JOHNSON & J.	40 3/8
AM. HOME PROD.	51 1/4	K. MART	34 3/4
ATL. RICHFIELD	42 3/8	LILLY (ELI)	58
BEATRICE FOODS	32 3/4	LITTON	66 1/2
BEELEEM STEEL	26	LOUISIANA LAND	25
BOEING	45 5/8	MERCK	92 1/2
BURROUGHS	48 5/8	MMM	84 5/8
CATERPILLAR	47 1/2	MORGAN	70 7/8
CITICORP.	35 3/8	OCCID. PETR.	24 1/4
COCA COLA	56 3/4	OWENS ILLINOIS	37 1/2
CONTINENT. CAN	52 1/2	PEPSICO	36 5/8
CORNING GLASS	69 1/2	PHILIP MORRIS	70 7/8
CPC INT.	41	PFIZER	36 5/8
CSX	26 1/2	RCA	35 1/8
DISNEY	51	REVLON	33 1/8
DOW CHEMICAL	32 3/4	SCHERING PLG	38 1/4
DUPONT	51 3/4	SCHLUMBERGER	47 3/8
EASTMAN KODAK	74	SEARS ROEBUCK	38
EXXON	38 5/8	SPERRY RAND	45 3/4
FORD	41 1/2	TEXAS INSTR.	133 1/2
GEN. ELECTRIC	57 5/8	TELEDYNE	156 3/4
GEN. MOTORS	74 3/4	TEXACO	36 1/8
GILLETTE	49 1/8	UNION CARBIDE	63 1/8
GOODYEAR	30 1/2	US STEEL	29 1/4
HOMESTEAKE	29 3/4	WARNER LAMBERT	28 1/2
IBM	121 3/4	WESTINGHOUSE	54 1/2
INT. PAPER	58 3/8	XEROX	49
ITT	44 3/4	ZENITH RADIO	34 3/4

ZURICH: VALEURS AMÉRICAINES

9.12.83	12.12.83	9.12.83	12.12.83
AETNA LIFE	80 1/2	HALLIBURTON	84 1/2
ALCAN	87	HOMESTEAKE	65 1/2
AMAX	56 1/4	HONEYWELL	296 1/2
AM. CYANAMID	108	INCO B	32 3/4
AMEXCO	72 3/4	IBM	264
ATT	140	INT. PAPER	128 1/2
ATL. RICHFIELD	91 1/2	ITT	99
BAXTER	50 3/4	LITTON	129
BLACK & DECKER	56 1/2	LILLY (ELI)	147
BOEING	101 1/2	MMM	186 1/2
BURROUGHS	106	MOBIL CORP.	61 3/4
CANPAC	92 3/4	MONSANTO	238
CATERPILLAR	105 1/2	NATIONAL DISTILLERS	57 3/4
CHRYSLER	60 1/2	NATOMAS	291
CITICORP.	78	NCR	286
COCA COLA	123	OCCID. PETR.	53 1/2
COLGATE	49 1/4	PACIFIC GAS	36 1/2
CONS. NAT. GAS	74 3/4	PENNZOIL	80 3/4
CONTROL DATA	99 1/2	PEPSICO	155
CORNING GLASS	154	PHILIP MORRIS	71 1/2
CPC INT.	91 1/4	PHILLIPS PETR.	126 1/2
CROWN ZELL.	80	PROCTER & GAMBLE	73 1/2
CSX	58 1/2	ROCKWELL	85 3/4
DISNEY	114 1/2	SEARS	129
DOW CHEMICAL	115	SMITH KLINE	98
DUPONT	162 1/2	SPERRY RAND	107 1/2
EASTMAN KODAK	83 1/2	STAND. OIL IND.	97 1/2
EXXON	41	SUN CO.	86
FLUOR	91 3/4	TENNECO	79 1/4
FORD	126 1/2	TEXACO	141 1/2
GEN. ELECTRIC	117	UNION CARBIDE	65 1/4
GEN. FOODS	163 1/2	US STEEL	62 1/2
GEN. MOTORS	96	UNITED TECHN.	80 1/2
GEN. TEL. + EL.	108	WARNER LAMBERT	108
GILLETTE	68	WOOLWORTH	108
GOODYEAR	94 1/2	XEROX	108
GULF OIL	67		
GULF + WESTERN	66 1/2		

ZURICH: VALEURS SUISSES

9.12.83	12.12.83	9.12.83	12.12.83
AARE-TESSIN	1340	MERKUR P	1420
ADIA	1690	MERKUR N	900
ALUSUISSE P	822	MIKRON	1460
ALUSUISSE N	283	MOEVENPICK	3400
BALOISE N	680	MOTOR-COL.	720
BALOISE B.P.	1310	NESTLÉ P	4860
BANQUE LEU P	2705	NESTLÉ N	2960
BANQUE LEU N	620	NEUCHÂTELOISE N	570
BBC P	1330	PIRELLI	253
BBC N	220	REASSURANCES P	7450
BBC B.P.	245	REASSURANCES N	3285
BPS	1460	ROCO P	2000
BPS B.P.	144	SANDOZ P	7275
BUEHRLE P	1230	SANDOZ N	2490
BUEHRLE N	267	SANDOZ B.P.	1125
CIBA-GEIGY P	2385	SAURER P	156
CIBA-GEIGY N	973	SBS P	320
CIBA-GEIGY B.P.	1860	SBS N	248
CS P	2285	SBS B.P.	262
CS N	423	SCHINDLER P	2400
ELECTROWATT	2870	SCHINDLER N	400
FIN. PRESSE	275	SCHINDLER B.P.	450
FISCHER P	625	SIBRA P	535
FISCHER N	92	SIBRA N	410
FORBO A	1670	SIG P	1680
FORBO B	5800	SIKA	3000
GLOBUS P	3275	SUDELEKTRA	276
GLOBUS N	2850	SULZER N	1440
GLOBUS B.P.	585	SULZER B.P.	252
HASLER	2190	SWISSAIR P	954
HELVETIA N	2300	SWISSAIR N	745
HELVETIA B.P.	1770	UBS P	3485
HERMES P	345	UBS N	640
HERMES N	95	UBS B.P.	126
HERO	2880	USECO P	264
H.-ROCHE 1/10	10450	VILLARS	510
HOLDERBANK P	742	VON ROLL	305
HOLDERBANK N	645	WINTERTHUR P	3400
HOLZSTOFF P	2160	WINTERTHUR N	1905
HOLZSTOFF N	1460	WINTERTHUR B.P.	3115
INTERFOOD P.	6725	ZURICH P	18600
ITALO-SUISSE	150	ZURICH N	10400
JELMOLI	1930	ZURICH B.P.	1750
LANDIS N	1405		
LANDIS B.P.	140 1/2		

ZURICH: AUTRES VALEURS ÉTRANGÈRES

ALLEMANDES	9.12.83	12.12.83	HOLLANDAISES	9.12.83	12.12.83
AEG	62 1/2	63	AKZO	63 1/4	63 3/4
BASF	135	136	ABN	263	263
BAYER	132 1/2	131	AMROBANK	44 1/2	43 3/4
COMMERZBANK	518	523	PHILIPS	29	30
D. BARCOCK	150 1/2	150	ROLINCO	225	226
DEUTSCHE BANK	252	254	ROBECO	236 1/2	235
DEGUSSA	301	300	RORENTO	143	142
DRESDBNER BANK	134	132	ROYAL DUTCH	99 1/4	97 1/2
HOECHST	140 1/2	139 1/2	UNILEVER	178	177 1/2
MANNESMANN	106	106			
MERCEDES	473	474			
RWE ORD.	140	140			
RWE PRIV.	137 1/2	137			
SCHERING	292	293	DIVERS		
SIEMENS	299 1/2	301	ANGLO I	37 1/4	36 3/4
THYSSEN	61 1/2	62 3/4	BULL	11	11
VW	157 1/2	161	GOLD I	239	239 1/2
			DE BEERS PORT.	16 3/4	16 3/4
			ELF AQUITAINE	44	44
			NORSK HYDRO	139 1/2	140
			SANYO	4 3/4	4,65
			SONY	32	31 1/2

AUTRES VALEURS SUISSES

GENÈVE	9.12.83	12.12.83	9.12.83	12.12.83
AFFICHAGE	910	915	BOBST P	1350 d
CHARMILLES P	305	305 o	BOBST N	450
CHARMILLES N	72 d	72 d	BRIG-V-ZERMATT	96 d
ED. LAURENS	3400 d	3400 d	CHAUX & CEMENTS	700 d
GENÈVOISE-VIE	3500 d	3600 d	COSSONAY	1315
GRD-PASSAGE	680 d	695 d	CFV	1390
PARGESA	1375	1395	GÉTAY ROMANG	725 d
PARISBAS (CH)	470	480	GORNERGRAT	1110
PUBLICITAS	2760	2750	24 HEURES	170 d
SIP P	120 d	110 d	INNOVATION	560 d
SIP N	100	95 d	RINSOZ	420 d
SURVEILLANCE	3815	3825	ROMANDE ELEC.	655
ZSCHOKKE	370 d	370 d	LA SUISSE	4700 d
ZYMA	1005	1000 d		

LAUSANNE

ATEL VEVEY 770 d
BCV 785
BAUMGARTNER 3550 d
BEAU RIVAGE 790 d

FRIBOURG

BQUE EP. BROYE 815 d
BQUE GL. & GR. 490 d
CAIB P 1100 d
CAIB N 1050 d
CAISSE HYP. 790 d

DEVICES, BILLETS, OR, ARGENT

DEVICES	ACHAT	VENTE	BILLETS	ACHAT	VENTE
ÉTATS-UNIS	2.195	2.225	ÉTATS-UNIS	2.16	2.25
ANGLETERRE	3.14	3.20	ANGLETERRE	3.07	3.27
ALLEMAGNE	79.95	80.75	ALLEMAGNE	79.50	81.50
FRANCE	26.05	26.75	FRANCE	25.50	27.50
BELGIQUE (CONV)	3.91	4.01	BELGIQUE	3.75	4.05
PAYS-BAS	71.30	72.10	PAYS-BAS	70.50	72.50
ITALIE	---.131	---.135	ITALIE	---.1225	---.1425
AUTRICHE	11.34	11.46	AUTRICHE	11.25	11.55
SUÈDE	27.05	27.75	SUÈDE	26.50	28.50
DANEMARK	21.85	22.45	DANEMARK	21.---	23.---
NORVÈGE	28.05	28.75	NORVÈGE	27.75	29.75
FINLANDE	37.25	38.25	FINLANDE	36.50	38.50
PORTUGAL	1.67	1.73	PORTUGAL	1.30	2

La Suisse et l'équilibre des forces Euromissiles: l'inquiétude

Le déploiement sur le théâtre d'opérations européen tant par l'Est que par l'Ouest de missiles à moyenne portée est suivi de près par le Gouvernement suisse, qui reste persuadé que seules des négociations permettront de résoudre la question d'un équilibre des forces. Quant aux déclarations du général à la retraite Pierre Gallois, publiées dimanche par «La Tribune-Le Matin», selon lesquelles la France n'hésiterait pas, en cas de besoin, à utiliser ses missiles nucléaires contre la Suisse, elles ont «effrayé» M. Pierre Aubert, qui répondait hier à une question du conseiller national fribourgeois Laurent Butty.

Par leur rayon d'action et leur puissance, ces missiles français sont assimilables aux «euromissiles» américains ou soviétiques déployés en Europe. La destruction d'objectifs en Suisse avait déjà été évoquée par des publications spécialisées. Elle fait partie des stratégies globales des grandes puissances sur le théâtre européen. Mais les déclarations du général Gallois – le «père de la force de frappe nucléaire» française – viennent ajouter un élément d'inquiétude, en désignant les buts visés par la France dans le cas où elle se sentirait menacée du côté du «couloir des neutres», l'Autriche et la Suisse: les cols alpins et jurassiens.

Explications demandées à la France

Le général Gallois devait ajouter: «Evidemment, les retombées nucléaires n'épargneraient pas le territoire suisse». Le général français est à la retraite, mais est-ce une excuse, s'est indigné M. Aubert au sujet de ces propos. Et le chef du Département des affaires étrangères a déclaré que la Suisse demanderait des explications au



Gouvernement français sur ses conceptions stratégiques.

En ce qui concerne l'équilibre entre les forces nucléaires et conventionnelles de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, le Conseil fédéral appelle de tous ses vœux la reprise des pourparlers interrompus, et notamment les négociations américano-soviétiques sur les armes nucléaires de portée intermédiaire, qui à Genève n'ont pas abouti à un accord. Le DFAE prépare en outre activement la participation de la Suisse à la conférence sur les mesures de sécurité et le désarmement en Europe, qui débutera à Stockholm le 17 janvier prochain. Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, elle réunira en forum sur le désarmement tous les Etats européens (sauf l'Albanie) ainsi que les Etats-Unis et le Canada, pour élaborer des mesures concrètes sur le plan militaire concernant la sécurité de l'Europe. Pi.

Budget de la Confédération

On ne donne que la moitié

Le Conseil fédéral voulait lever le blocage du personnel de l'administration fédérale pour obtenir 455 nouveaux postes. Il n'en a obtenu que 212, et pour une période de trois ans seulement. C'est ce qu'a décidé hier le Conseil national à la suite du Conseil des Etats qui avait octroyé le même nombre d'unités de travail supplémentaires. Cette mesure est prise principalement en faveur de l'Office qui s'occupe des demandes d'asile et en faveur des gardes-frontières. Pour ce qui est du déficit, il passera de 1,156 milliard à environ un demi-milliard. Pour parvenir à ce résultat, 150 millions de francs seront bloqués de façon à permettre au Conseil fédéral de proposer encore, durant la session de printemps, des économies pour ce même montant.

Le rapporteur de langue française de la commission des finances, le libéral vaudois Claude Bonnard, a justifié la demi-mesure accordée à l'administration fédérale. La moitié de l'effectif demandé suffit, le reste pouvant être économisé par des mesures de rationalisation ou par le non-remplacement des fonctionnaires qui quittent. Les 212 agents supplémentaires comprennent 140 fonctionnaires et 42 auxiliaires. Le corps des gardes-frontières recevra 75 fonctionnaires, l'Office de l'asile 24 fonctionnaires et 48 auxiliaires. Les tribunaux fédéraux auront droit à 10

juges de plus. Enfin, 106 fonctionnaires, ne faisant pas partie du contingent octroyé à l'administration centrale, iront renforcer le personnel des fabriques d'armement. La décision d'accorder 212 agents a été prise par 88 voix contre 64.

Pour parvenir à ce résultat, la Chambre du peuple a dû se prononcer sur toute une série de propositions qui ont donc toutes été écartées en faveur de la commission. Les socialistes Amélie Christinat (Genève), Richard Bäuml (Berne) et Sepp Stappung (Zurich) se montraient plus généreux que la commission, tandis que la radicale Geneviève Aubry, Berne, voulait être plus sévère. Le record de la sévérité était détenu par le démocrate du centre Christoph Blocher, Zurich, qui ne tolérerait que les 10 juges supplémentaires aux tribunaux fédéraux. Les votes ont donc tous donné raison à la commission.

Georges-André Chevallaz, qui défendait pour la dernière fois un budget de la Confédération au Parlement, a été battu. Il a prononcé un ardent plaidoyer en faveur du personnel de la Confédération et de ses besoins. Il a demandé que l'on renonce à la limitation de trois ans des nouveaux postes, estimant qu'ils seront tout autant indispensables en 1986. Mais rien n'y fit. Le Conseil national a suivi jusqu'au bout sa commission. R.B.

Des centaines de lettres pour Lilian Uchtenhagen

Depuis quelques jours, M^{me} Lilian Uchtenhagen, candidate malheureuse au Conseil fédéral, ne lâche plus son ouvre-lettres: elle est submergée de messages qui lui viennent de toute la Suisse. Lundi, au Conseil national, les huissiers lui apportaient par cartons entiers les lettres de fans – féminins et masculins – déçus.

«Ce n'est rien ici, j'en reçois encore bien plus chez moi», a-t-elle déclaré, visiblement touchée par tant de sollicitude. Elle estime à un millier environ

● Seul résultat des après débats menés autour de la question de l'avortement pendant les années septante, les cantons devront organiser les centres de consultation en matière de grossesse prévus par la loi.

Telle est la principale mesure de l'ordonnance fédérale qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1984, a annoncé lundi le Département fédéral de justice et police (DFJP). (AP)

les lettres qu'elle a reçues depuis mercredi dernier. Les quatre cinquièmes ont été écrites par des femmes. Les unes, déçues, l'encouragent à poursuivre; les autres, franchement furieuses, se demandent si les femmes ne devraient pas lancer une campagne plus musclée pour faire valoir leurs droits. Etonnement de M^{me} Uchtenhagen: un bon tiers des lettres proviennent de Suisse romande. La conseillère nationale promet qu'elle répondra à tous les messages. Un petit problème cependant: un dossier contenant un certain nombre de lettres qu'elle avait déposés dans l'antichambre du Conseil national a curieusement disparu. Aurait-elle des collègues jaloux? (ATS)

Drame de l'enfance battue devant le tribunal d'Orbe Pour une bêtise de trop...

Alim, bambin algérien tiré des bas-fonds de Marseille et envoyé en Suisse pour les vacances: il n'y trouvera pas le bon air, mais les coups répétés de sa famille d'accueil et, au bout d'un calvaire de six semaines, la mort. C'est un drame atroce qu'a commencé à juger hier le Tribunal criminel d'Orbe. Drame de l'enfance battue, drame d'une inconscience et d'une incompetence à peine croyables.

Alim est l'un de ces deux cents enfants que l'Arena envoie chaque année en Suisse. Sa famille d'accueil est un couple de Chavornay: à trente-cinq ans, Serge M. s'est bien sorti d'une enfance difficile. Boucher-charcutier de formation, il a une assez bonne place de chef porcher. Ses deux enfants, apparemment, vont bien. Sa responsabilité pénale est entière.

Noëlla, sa compagne, n'a que dix-neuf ans. Elle a une personnalité infantile à traits caractéristiques, ce qui équivaut à un développement mental incomplet. Elle est «copine» avec la fille de son ami. «Deux presque encore enfants qui voulaient une poupée», commente le président.

Alim est un enfant difficile: il mange avec les doigts, dit des mensonges et

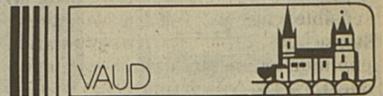
des gros mots, fait de la provocation et des bêtises. Il mettra le feu à la réserve de charbon de bois ou cueillera, exprès, les tomates vertes.

De magistrales corrections

Noëlla entreprend de l'«éduquer» gifles, fessées, parfois avec le tapetapis. Elle le frappera bientôt pour n'importe quelle bêtise. Serge M. s'en mêle plus tard: il lui administre quelques corrections magistrales ou lui tire les cheveux et les oreilles, mais jusqu'à les lui déchirer. Bientôt, Alim ne sort presque plus.

Le 18 août 1982, il commet une grosse bêtise: il mange à lui tout seul quatre cents grammes de chocolat. Le lendemain matin, malade comme un chien, il a vomit et s'est oublié dans ses draps. La chambre est toute barbouillée. C'en est trop pour Noëlla, qui appelle Serge M. à l'aide.

Celui-ci attrape Alim par les cheveux, le pousse vers la salle de bains d'un coup de sabot dans le derrière, l'empoigne à nouveau par les cheveux pour le mettre dans la baignoire. Alim a un drôle d'air, qu'il trouve narquois. C'est «l'aller-retour» où, à chaque fois,



la tête du bambin heurte le mur et la baignoire. Quand il s'aperçoit, un peu plus tard, qu'Alim ne respire plus, il tente une réanimation, mais c'est trop tard. Alim meurt peu après son admission à l'hôpital d'Orbe. Le médecin légiste constate sur son corps des «traces de violence tout à fait exceptionnelles».

Quand elle est allée visiter le couple, la correspondante d'Arena pour le canton a cru Noëlla un peu plus âgée. Et elle n'a pas poussé bien loin ses investigations: «Si une famille voulait un enfant, elle en prenait un». Trois fois elle est venue voir Alim sans s'apercevoir de rien. Un coup de téléphone d'une voisine ne l'a pas inquiétée outre mesure.

Par manque de moyens, l'Arena n'a pas visité en 1982 les familles d'accueil vaudoises. Mais son responsable à Marseille, un éducateur suisse, l'a rappelé: sur deux mille enfants placés à ce jour, Alim est la première victime d'un tel drame. C.I.B.

Loi sur les banques

Consultation en essoreuse

Vifs affrontements gauche-droite en perspective: l'avant-projet de révision de la loi sur les banques est généralement bien accueilli par les partis «bourgeois», les associations professionnelles patronales et l'Association suisse des banquiers et la majorité des cantons suisses. Le Parti socialiste, l'Union syndicale suisse et les organisations tiers-mondistes expriment en revanche leur déception.



Le scénario est en place: en mai prochain, le peuple se prononcera sur l'initiative contre l'abus du secret bancaire et de la puissance des banques», déposée le 8 octobre 1979 par le Parti socialiste suisse avec 121 882 signatures.

Le peuple sera invité par le Conseil fédéral, la majorité des Chambres, les partis bourgeois et associations professionnelles patronales à repousser cette initiative. Il n'aura pas de contre-projet à se mettre sous la dent.

Quant à la loi révisée, elle sera prête en fin 1984. Elle viendra donc devant les Chambres dans le courant de 1985. Les parlementaires disposeront ainsi des résultats du scrutin sur l'initiative socialiste. Ils en tiendront compte soit en allégeant encore le texte, soit en lui laissant quand même quelques dents. Cela, si l'initiative est rejetée.

Le secret bancaire ne doit pas bouger d'un pouce. Les experts avaient proposé la suppression de la poursuite pénale en cas de violation par négligence.

Otto Stich pour Kaiseraugst Un camouflet

Les organisations d'opposants aux centrales nucléaires à Bâle s'indignent des déclarations du nouveau conseiller fédéral Otto Stich faites à propos de la centrale nucléaire de Kaiseraugst. «C'est un camouflet inadmissible à l'égard de la grande majorité de la population concernée», estime les antinucléaires bâlois.

M. Otto Stich, qui s'exprimait à la radio, ne s'oppose en rien contre la construction d'une centrale nucléaire à Kaiseraugst, qui serait de toute façon préférable à une centrale au charbon à cet endroit.

«La population bâloise est devenue plus pauvre d'une illusion», écrivent les opposants dans un communiqué lundi. (ATS)

ce. Ils souhaitent également que la tentative d'instigation à la violation du secret bancaire ne soit plus réprimée pénalement. C'est non, disent les radicaux, les démo-chrétiens, la plupart des cantons, l'Association suisse des banquiers et le Vorort.

Les experts estimaient nécessaire une protection particulière des petits épargnants, les banques étant obligées de conclure une assurance dans cette perspective. Rejet par 18 cantons, les partis bourgeois et les associations précitées.

Les dispositions en matière de bilan sont renvoyées à la révision de la loi sur les sociétés anonymes. Les réserves latentes – qui permettent d'éponger des pertes sans toucher au crédit moral sur lequel repose un établissement bancaire – doivent continuer à bénéficier du régime légal actuel. Elles ont permis, affirment leurs défenseurs, de porter secours à des entreprises en péril. L'Union syndicale suisse aimerait, au contraire, que l'on donne dans ce domaine un tour de vis supplémentaire.

Pour les dispositions de la convention de diligence, passée entre la Banque nationale et l'Association suisse des banquiers, il y a aussi divergence de vues. Elles contraignent notamment les banquiers à s'assurer de l'identité des clients qui déposent des fonds douteux. La Banque nationale voudrait que l'on passe ici du domaine conventionnel au domaine légal. L'Association des banquiers, le Vorort et les radicaux défendent la situation telle qu'elle existe maintenant: convention.

Les organisations qui ont soutenu l'initiative puiseront dans cet avant-projet jugé en peau de chagrin des arguments en faveur de leur texte. Elles estimeront que la révision de la loi sur les banques, telle qu'elle sort de cette consultation, ne prend pas en compte leurs revendications minimales.

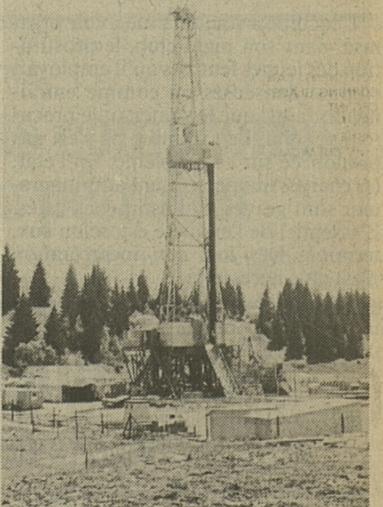
Les adversaires de l'initiative contre l'abus du secret bancaire et de la puissance des banques, confiant quant au sort qui lui sera fait par le peuple, ont allégué l'avant-projet des experts de presque toute la part de son contenu, conçue comme une réponse à l'initiati-

ve. Ils luttent pour un maintien de l'état actuel des choses.

Si M. Otto Stich reste finalement au Conseil fédéral et s'il prend la succession de M. Willy Ritschard au Département des finances, ce dossier sera l'un des premiers qu'il devra préparer pour ses collègues. On sait l'ancien parlementaire socialiste peu favorable à l'initiative lancée par son parti, à la suite de quelques affaires tonitruantes, parmi lesquelles celle du Crédit suisse, à Chiasso. (Réd./ATS)

Gaz suisse

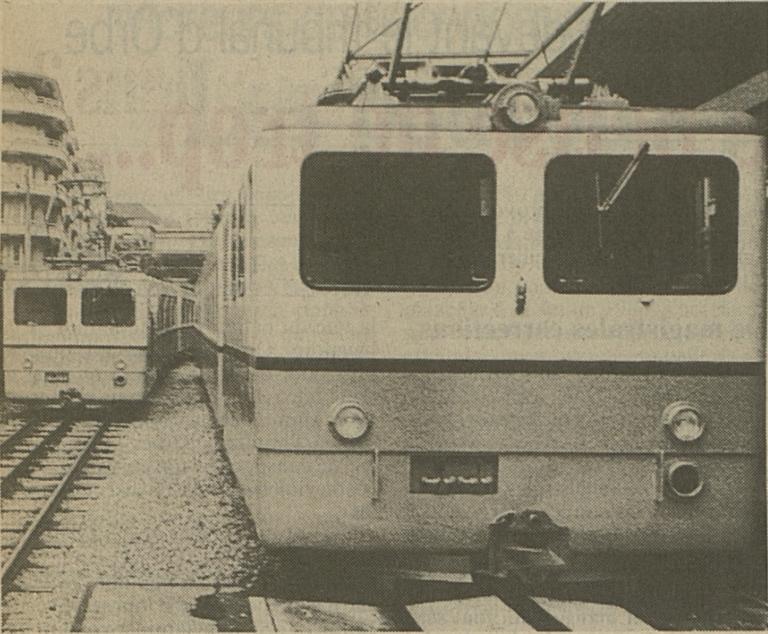
C'est parti!



Le forage de Finsterwald. (Keystone)

La découverte dans l'Entlebuch lucernois d'un gisement de gaz naturel avait fait naître de beaux espoirs. Des espoirs, on passe aux actes avec la décision de lundi du Conseil fédéral d'accorder à la LEAG (SA pour le gaz lucernois) une concession pour la construction et l'exploitation d'une conduite de gaz de 6 kilomètres, allant de Finsterwald à Entlebuch, dans le canton de Lucerne. Ce gazoduc servira à transporter le gaz extrait à Finsterwald jusqu'au gazoduc de Tansitgas.

Le forage entrepris par la LEAG au cours des années 1979/80 à Finsterwald avait permis de découvrir, enfoui à 4370 mètres de profondeur, du gaz naturel de bonne qualité. Ce gisement se caractérisait par le fait que le gaz n'est pas contenu dans les seuls pores de la molasse, mais aussi dans les failles et les fissures d'un calcaire fortement carstique. Le gisement découvert renferme 70 à 170 millions de m³ de gaz et on entreprend donc désormais son exploitation. (ATS)



La «ficelle» reliant le cœur de la ville à Ouchy.

(Keystone)

«Métro» de Lausanne C'est reparti pour 50 ans

Le Conseil fédéral a accordé lundi à la commune de Lausanne une concession de 50 ans pour exploiter la ligne du «métro» Ouchy - gare CFF - place du Fléon. La compagnie du Lausanne-Ouchy était titulaire de la concession jusqu'à la fin de l'année et avait renoncé à demander son renouvellement.

Le chemin de fer Lausanne - Ouchy - officiellement le métro, familièrement la «ficelle», comme à Lyon - est plus que centenaire. Ses deux lignes (Lausanne - Ouchy et Lausanne - gare) ont été mises en service en 1877 et 1879. Il transporte de sept à huit millions de voyageurs par an.

La compagnie du chemin de fer - société privée très prospère grâce à ses

biens immobiliers - avait décidé, en vue de l'échéance de la concession, d'abandonner l'exploitation ferroviaire. Par une convention signée en 1978 et ratifiée en 1979, la commune de Lausanne s'est engagée à racheter la double ligne.

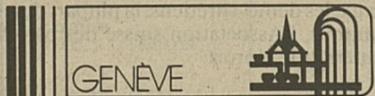
Mais la ville et la compagnie n'ont pas pu se mettre d'accord sur le prix, la première n'ayant offert que 2,3 millions de francs, alors que la seconde en demandait 8,3 millions. Les deux parties sont toujours dans l'attente d'un arbitrage du Tribunal fédéral sur ce point.

Cependant, l'exploitation du Lausanne - Ouchy est déjà harmonisée avec celle des Transports publics de la région lausannoise. (ATS)

Affaire du Velvet Une libération

L'administrateur d'un dancing genevois détenu depuis un mois sous les inculpations de proxénétisme, contrainte et faux dans les titres, a été libéré lundi par la Chambre d'accusation de Genève.

L'inculpé a toujours nié avoir organisé, dans son night-club, la prostitution de jeunes femmes qu'il employait comme danseuses ou comme entraîneuses, ainsi que le soutenait le procureur général. La Chambre ne s'est pas prononcée sur ce problème. En l'état, les charges qui pèsent sur l'administrateur sont graves, ont estimé les juges. L'essentiel de l'enquête est, selon eux, terminé. Dès lors son incarcération n'est plus nécessaire.



Trois personnes demeurent pour l'instant en prison dans le cadre de cette affaire: deux directeurs de l'établissement, dont un est le fils de l'administrateur libéré, et un barman.

Deux danseuses ont été inculpées de faux témoignages, et un autre administrateur, propriétaire de nombreux restaurants, inculpé de proxénétisme. Tous trois sont en liberté. La boîte a été fermée au début de l'affaire par décision du Conseil d'Etat. (ATS)

Sacerdoce féminin Récolte de signatures

Afin que la visite du pape en Suisse l'année prochaine ne se limite pas à une «manifestation folklorique sans conséquence positive sur la vie de l'Eglise en Suisse», le Conseil de la paroisse St. Anton/Matthof à Lucerne a lancé une récolte de signatures en faveur du sacerdoce féminin et de la levée du célibat des prêtres.

La lettre personnelle adressée au pape devrait lui être remise lors de sa visite au mois de juin 1984, munie de signatures récoltées si possible dans toute la Suisse.

La présidente du Conseil de paroisse,



se, Rosemarie Thalman a exposé lundi dans une conférence de presse la teneur de la lettre. Elle a été déterminée entre autres par les déclarations du pape le 5 septembre 1983 devant les évêques américains qui exigeaient que le prélat manifeste son opposition à l'admission des femmes au sacerdoce. Il s'agit-là d'une discrimination qui pèse sur la moitié de l'Eglise, estiment les auteurs de la lettre. (ATS)

Pour protéger le couvent de Saint-Gall Initiative lancée

Une initiative visant à protéger l'ensemble architectural que constitue le couvent de Saint-Gall et le quartier environnant vient d'être déposée à la Chancellerie de cette ville. L'Unesco, rappelons-le, envisage de classer le couvent dans le répertoire des biens

culturels de l'humanité. Les auteurs de l'initiative demandent en particulier d'interdire le trafic des véhicules motorisés aux alentours du couvent et proposent la construction d'un tunnel souterrain dont le coût est estimé à 31,5 millions de francs. (ATS)

46 ans pour le «skieur de l'impossible» Pas question de retraite!

Etrange destinée que celle de Sylvain Saudan, ce Valaisan de Martigny qui fut berger d'alpage, chauffeur de camions, avant de devenir professeur de ski et guide, puis de connaître la gloire mondiale en dévalant les montagnes, skis aux pieds. Le «skieur de l'impossible» a conquis tour à tour un 6000 m (le Mont Mac Kinley, en Alaska), puis un 7000 m (le Nun-Kun au Cachemire), un 8000 m enfin (le Hidden Peak, au Pakistan). «Il n'y a pas de 9000 m... J'ai 46 ans et je peux me poser la question: faut-il m'arrêter?» souligne Sylvain Saudan, répondant aussitôt par la négative!

Dévalant une pente impressionnante, de plus de 50°, Sylvain Saudan a été le premier homme à descendre à skis un sommet de plus de 8000 m, du faite au camp de base. C'était l'été dernier au Pakistan. «Le but était atteint. Je m'étais préparé à l'idée de mettre un terme à ces expéditions. Mais je n'ai jamais été en aussi bonne forme physique et morale. Je n'ai pas eu le moindre mal de tête, je n'ai pas eu besoin de pastille pour dormir. Et dans la dernière partie de la descente du Hidden Peak (9 heures seul dans la pente), j'ai ressenti le même déclic que lors de ma première expérience, au bout du couloir Spencer, au soir de mes trente et un ans»...

Le K2 ou l'Everest

Deux montagnes font encore rêver Sylvain Saudan: l'Everest et son versant chinois, et le K2, à 8600 mètres, «la montagne des montagnes». «Je ne sais pas si c'est possible de les descendre à skis. Mais quel défi!»

En attendant une réponse aux demandes d'autorisations déjà déposées, tant pour l'Everest que pour le K2, Sylvain Saudan parcourt le monde en présentant son dernier film, en donnant des conférences (200 par année!). Il admet vivre bien, aimant ce qu'il fait. «Mais on ne fait pas fortune ainsi! Avec la réalisation du film, l'expédition au Hidden Peak a coûté 800 000 francs». Un livre («Victoire à skis sur l'Himalaya: 8068 m», aux éditions P.-M. Favre) vient d'apporter un éclairage nouveau sur trois des grands moments vécus par Saudan. Il y raconte bien sûr la conquête du premier 8000 à skis, après 10 jours de marche d'approche et 25 jours d'ascension. «La difficulté majeure? Après avoir été alpiniste pendant un mois, il faut redevenir skieur,

en l'espace de quelques minutes. En fait, tout commence lorsque j'arrive au sommet. Les réflexes, les mouvements, tout fonctionne au ralenti à cette altitude. Mais pas les skis (200 cm), qui glissent à la même vitesse qu'à 2000 mètres!»

«La voie à suivre? On ne peut naturellement pas organiser une expédition de reconnaissance pour choisir le tracé, comme c'est possible de le faire dans les Alpes. J'avais observé attentive-



ment la pente avec des jumelles. Mais cela reste une aventure».

Une aventure qui peut se terminer mal. Les plus belles pages de son livre sont sans doute celles qui sont consacrées à l'échec enregistré au Dhaulagiri (8172 m). Trois membres de l'expédition, sur les six qui approchaient du sommet, disparurent dans la montagne. Sylvain Saudan et sa compagne s'en tirèrent presque par miracle. Remis sur pied, Sylvain Saudan choisit un autre 8000 m pour gagner son pari, en juillet passé, comme il choisira demain entre le K2 et l'Everest, pour continuer l'aventure. M.E.

Accident entre un Pinzgauer et un camion Procès civil

Le 28 janvier passé, peu après 5 heures, une violente collision se produisit à Sierre entre un véhicule militaire et un camion frigorifique. Dix soldats occupant un Pinzgauer furent blessés. Les deux plus touchés, le chauffeur et un lieutenant assis à ses côtés, se sont portés partie civile dans un procès ouvert contre le chauffeur du camion, hier à Sierre.

Le procureur Antonioli a rappelé les faits et le sort tragique du chauffeur du Pinzgauer, coincé dans la cabine après le choc, alors que ses camarades eurent plus de chance puisqu'ils furent éjectés. Le lieutenant témoigna en faveur du chauffeur militaire, victime d'une invalidité partielle permanente, qui n'a rien à se reprocher. Seul son réflexe a d'ailleurs permis d'éviter le pire (collision frontale). Il tenta d'éviter le camion civil qui se mit à zigzaguer sur la chaussée verglacée; il réussit à atténuer la portée du choc en se déportant. Et le lieutenant de relever également que le chauffeur militaire s'était bien

reposé avant de prendre le volant, en réponse à une question du président de la Cour, M. Praplan.

M^e Fardel, représentant les parties civiles, dénonça les exigences de certains patrons donnant à leurs chauffeurs des délais de livraison pratiquement impossibles à respecter. D'où la nécessité de rouler vite. Pour lui, le chauffeur civil avait une vitesse disproportionnée à l'état de la chaussée: 60 km/h. (soit la limite autorisée). «Vitesse exagérée» releva également le procureur, qui requit 30 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans contre le chauffeur civil, un Haut-Valaisan âgé de 46 ans. Un professionnel qui a 24 ans de métier et qui roule 50 000 kilomètres par année, souligna M^e Morand, qui contesta que son client se soit écarté de sa voie de circulation. Il n'y eut pas de témoin et c'est la parole des militaires contre celle du civil.

Le jugement sera rendu par écrit, l'armée attendant le verdict pour songer à ouvrir un procès militaire. M.E.

Villa du shah

Les héritiers obtiennent gain de cause

Dans le cadre des procédures en cours, à la suite du séquestre opéré par la Banque centrale d'Iran sur la villa du défunt shah d'Iran à Saint-Moritz, le Tribunal cantonal des Grisons a, la semaine dernière, rejeté la requête en exequatur (demande d'exécution) d'un jugement rendu par contumace à Téhéran contre les héritiers de l'ancien empereur Mohammed Reza Pahlavi, procès portant sur une réclamation de plus de 262 millions de francs suisses.

Le Tribunal cantonal a en outre écarté le recours présenté par la même banque contre un jugement rendu par un tribunal de l'Engadine et concernant le paiement des frais et dépens du jugement de Téhéran, s'élevant à plus de 15 millions de francs.

Cette information a été donnée lundi par des études d'avocats de Lausanne et de Coire, chargées de la



défense des intérêts de la succession de l'ex-shah. Celle-ci obtient ainsi gain de cause en ce qui concerne la villa de Saint-Moritz; sous réserve d'un éventuel recours au Tribunal fédéral, le séquestre serait levé. (ATS)



● **Jouets guerriers à la poubelle.** Un nouveau groupement de gauche constitué à Lausanne sous le nom de «Jeunesse progressiste» a annoncé lundi, sous la signature de M^{lle} Françoise Orioli, qu'il recueillera symboliquement des jouets de guerre, lors des ouvertures nocturnes des grands magasins lausannois en décembre. Ces jouets seront placés dans des poubelles et déposés devant l'Hôtel de Ville. Ce groupement, qui se dit «pour le désarmement à l'Est comme à l'Ouest», demande à la Municipalité de Lausanne d'organiser une journée de la paix en 1984 dans toutes les écoles et de désigner la capitale vaudoise comme «Ville pour la paix». (ATS)

● **Vol d'un chien policier.** C'est la police cantonale jurassienne qui l'annonce et qui donne donc son propre numéro de téléphone en cas de découverte: un chien du service de police a été volé à Develier près de Delémont

dans la nuit de vendredi à samedi. Il s'agit d'un chien, berger allemand de couleur noir-feu, âgé d'une année et qui répond au nom de Calife. (ATS)

● **Séminaire international pour la télévision scolaire.** Le 21^e séminaire international de l'Union européenne de radiodiffusion (UER) consacré à la télévision scolaire s'est ouvert lundi à Bâle. Organisé pour le compte de l'UER par la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR), il est consacré au thème «La télévision scolaire dans un monde en mutation». Le directeur du séminaire, M. Frank Tappolet, chef de la coordination des programmes TV à la SSR, a souligné dans son allocution d'ouverture que la nouvelle situation dans le domaine des médias (radios locales et télévision payante) ne touche pas seulement le monopole de la SSR mais augmente aussi l'offre dans le secteur du divertissement. (ATS)

Centrales nucléaires

Pas de réexamen de la clause du besoin

Même si la conjoncture languissante retarde les échéances dans le temps, la pénurie d'électricité frappera tôt ou tard la Suisse. C'est alors que l'apport d'une nouvelle centrale nucléaire se révélera indispensable. C'est en substance ce qu'a répondu lundi le Conseil fédéral au conseiller national Dario Robbiani (TI), qui demandait que soit réexaminée la preuve de la nécessité de la construction de centrales nucléaires en Suisse.

Si rien n'était entrepris d'ici là, la pénurie d'électricité devrait intervenir en Suisse quatre années plus tard que prévu par le Conseil fédéral; pour être plus précis, quatre années après le délai indiqué dans le message du Conseil fédéral recommandant d'approuver l'autorisation générale de construire pour la centrale nucléaire de Kaiseraugst. La nouvelle précision, qui remplace celle établie en 1981, a été réalisée sur la base d'un modèle mathématique élaboré par l'Université de Genève, modèle qui a permis de prévoir les besoins d'électricité pour l'avenir.

Cela dit, les contraintes fondamentales restent inchangées. Autrement dit, le pays aura besoin de nouvelles capacités de production après la mise en service de la centrale de Leibstadt. Ces nouvelles capacités, qui permettraient à la Suisse de bénéficier d'une sécurité d'approvisionnement de 95 pour cent en hiver, devraient être fournies par la part suisse de Kaiseraugst.

M. Robbiani a rappelé que pour justifier le recours à l'énergie nucléaire par le recours de la clause du besoin, la Commission fédérale avait élaboré un scénario comprenant une croissance économique variant entre 1,5 et 2,8 pour cent par an. Le Gouvernement a donc recommandé de rejeter le postulat. (AP)

Attentats en cascade

Des bombes devant les ambassades des USA et de France à Koweït

Après les attentats meurtriers de Beyrouth et de Tyr, l'organisation « Jihad islamique » a fait une nouvelle fois parler d'elle lundi en revendiquant dans la capitale libanaise la paternité d'une série de six attentats commis à Koweït, en particulier contre les ambassades américaine et française.

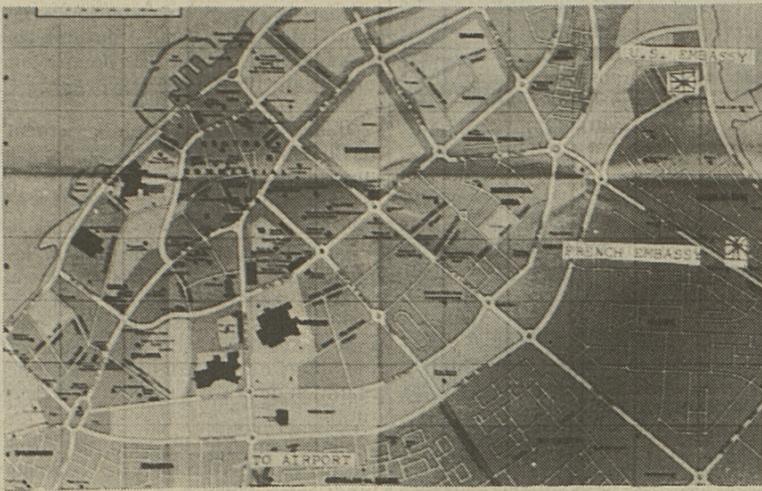
D'après l'agence koweïtienne KUNA, ces attentats, qui se sont produits en l'espace d'une heure, ont fait deux morts et 54 blessés, dont on ignorait la nationalité.

Le Quai d'Orsay a annoncé que l'engin visant l'ambassade de France - vraisemblablement une voiture piégée avec mise à feu radiocommandée - a provoqué des dégâts matériels et fait « quelques blessés très légers ». L'agence KUNA, citant un diplomate français en poste à Koweït, a précisé que l'explosion contre la représentation française avait fait trois blessés, dont l'un est sérieusement touché. Il s'agirait de personnes qui venaient apprendre le français à l'ambassade.

L'attentat contre la représentation américaine a fait des dégâts plus importants: la technique employée était la même que celles de Beyrouth et de Tyr. Il était 9 h. 30 quand un camion bourré d'explosifs piloté par un candidat au suicide a forcé l'enceinte de l'ambassade et a sauté quelques instants plus tard. La section consulaire de l'ambassade a été entièrement « détruite » selon l'expression d'un Américain résidant à proximité. La plupart des personnes qui se trouvaient dans la section consulaire étaient des employés arabes. D'après des témoins, l'explosion a soufflé les vitres des immeubles situés dans un rayon d'au moins cinquante mètres alentour. Des voitures garées à proximité ont pris feu. Le périmètre a été rapidement bouclé par la police koweïtienne.

Ont été également attaqués lundi matin: l'aéroport, une cité résidentielle peuplée d'étrangers située à 15 km au nord de Koweït, une société pétrolière située à 40 km de Koweït et une centrale électrique. La police a réussi à désamorcer un septième engin, caché dans un camion jaune garé à côté des services d'immigration, dans le quartier Rumaithiya.

A l'aéroport, la bombe, dissimulée dans une voiture américaine rouge, a sauté près de la tour de contrôle. L'explosion n'a blessé personne, et le trafic n'a pas été interrompu. (AP)



Le banquier de l'OLP

Presque trois fois plus petit que la Suisse, l'émirat du Koweït est l'un des pays les plus riches du monde. Situé sur la rive occidentale du Golfe, il est voisin de l'Irak au nord et de l'Arabie séoudite au sud et au sud-ouest.

Avec 1 335 000 habitants, le Koweït est l'Etat le plus densément peuplé du Golfe (77 habitants au km²). Sa population a trois caractéristiques. Elle est très jeune (44 pour cent de moins de 15 ans). Elle a cru à un rythme supérieur à 10 pour cent par an entre 1960 et 1970. Enfin, elle est en majeure partie composée d'étrangers: 41 pour cent des habitants seulement sont des Koweïtiens de souche.

Parmi les immigrés, qui sont, en matière de droits civiques et économiques, des citoyens de seconde zone, les ressortissants de pays arabes, dont 70 000 Palestiniens, sont pour la plupart membres des professions libérales, cadres, enseignants, intermédiaires financiers: les travaux manuels et pénibles sont généralement laissés aux immigrés indiens et pakistanais.

Grâce à ses énormes ressources pétrolières (10 pour cent des réserves mondiales, 58 millions de tonnes exportées en 1981, soit 20 milliards de francs) et gazières (940 milliards

de mètres cubes de réserve, production 8,8 milliards de m³ en 1981, soit 25 milliards de francs) et à sa population nombreuse, le Koweït a un PNB par tête de 22 840 dollars par an qui le classe au troisième rang mondial. Tout ou presque est pris en charge par un Etat providence sans équivalent dans le monde: éducation, santé, télécommunications, tout est gratuit. Les logements sont très bon marché.

Indépendant depuis 1961, le Koweït est une monarchie constitutionnelle dirigée depuis 1977 par l'émir Jaber El Ahmad es Sabah. Membre de la Ligue arabe depuis 1961, le Koweït est devenu en 1963 le 111^e membre des Nations Unies.

Politiquement modéré, le Koweït est à la fois en bons termes avec les Etats-Unis et solidaire du monde arabe. Il a participé financièrement à la guerre israélo-arabe de 1967 et applique les mesures d'embargo pétrolier prises contre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. Il est également l'un des banquiers de l'OLP.

Les troupes koweïtiennes se sont battues sur le canal de Suez en 1973 et c'est à l'initiative du Koweït que l'OPEP s'est réunie pour examiner l'utilisation de l'arme pétrolière. (AP)

Liban

Que feront les Italiens ?

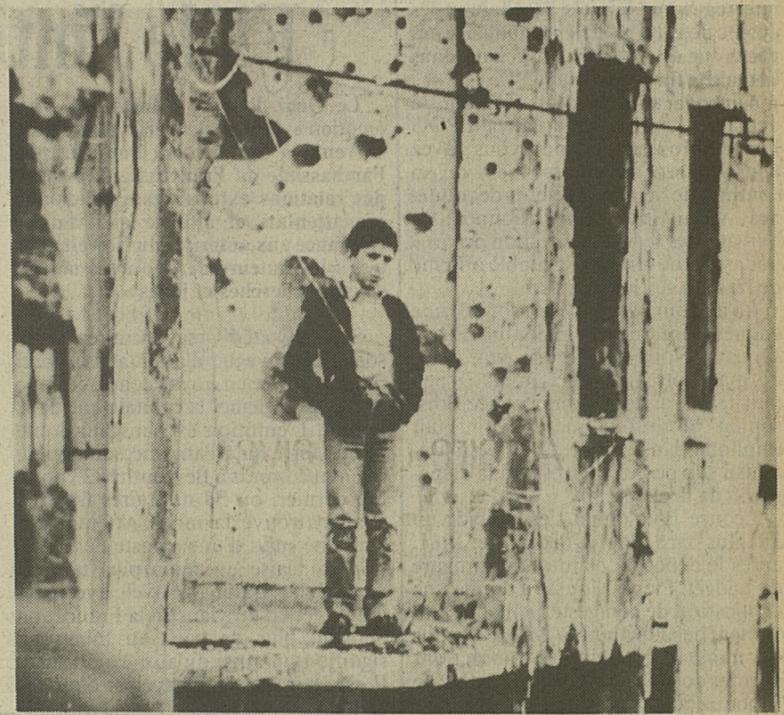
De Rome
Jeanclaude BERGER

Incertitude, confusion et ambiguïté au sein du Gouvernement italien concernant la crise libanaise. L'Italie doit-elle retirer son contingent du Liban ? La question est débattue depuis plusieurs mois, mais il est évident que l'Italie ne peut prendre de décision unilatérale. On peut avoir l'impression, jusqu'ici, que Rome est à la recherche d'un biais, dans la marge d'autonomie consentie par rapport à la politique des Etats-Unis. Le 24 novembre dernier, on apprenait, à l'issue de la réunion du Conseil suprême de la défense, que l'Italie retirerait son contingent « immédiatement après la conférence de Genève ». Ce qui est pour le moins vague.

Devant l'impossibilité d'un retrait unilatéral, on a envisagé de réduire la présence militaire italienne au Liban. Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a déjà donné son assentiment. Le 8 décembre, M. Giulio Andreotti, ministre des Affaires étrangères, déclarait de Bruxelles « qu'il est possible et même que l'on doit revenir immédiatement » à un contingent de mille cent hommes, c'est-à-dire au nombre convenu par l'accord de septembre 1982 entre le Gouvernement italien et le Gouvernement de M.

Gemayel, nombre qui par la suite a été doublé. Le retrait italien, qui est en fait une réduction, consisterait donc seulement à « rapatrier les surnuméraires, qui sont des appelés. Cette réduction est donnée pour certaine d'ici à la fin de l'année. Il n'est pas question, pour l'heure, de remplacer ces appelés, la chose est jugée « techniquement impossible ».

Autre problème encore sans solution, celui du départ de M. Arafat. L'Italie va-t-elle participer à l'éventuelle escorte qui devrait lui permettre de quitter le port de Tripoli ? A ce sujet, le Gouvernement italien n'a encore pris aucune décision, se bornant à offrir sa participation seulement à l'aspect « humanitaire » de la question. Un navire italien, en effet, devrait se charger du transport à Chypre de 67 Palestiniens gravement blessés. L'« Appia », c'est son nom, aurait, semble-t-il, refusé de lever l'ancre, du moins tant qu'il n'aura pas l'assurance d'être gratifié d'une « indemnité de mission ». J.B.



Huit ans de guerre au Liban: quel héritage pour les jeunes ?

(Keystone)

Pays basque: crise économique et catastrophe naturelle Une conjonction dramatique

Bilbao ne s'est pas encore remise des inondations du mois d'août dernier. Non seulement la vieille ville, particulièrement affectée, où règnent encore la ruine et l'humidité. Mais l'ensemble de la gigantesque agglomération qui, perdue sous le brouillard et la pollution, offre en bien des endroits au voyageur, en cet automne 1983, un spectacle de désolation. Pour catastrophique qu'elle ait été, la crue de cet été n'a fait pourtant qu'aggraver une économie déjà lourdement ébranlée. Car la prospérité n'est plus guère qu'un souvenir au Pays basque espagnol. La crise économique a fini par frapper de plein fouet une région encore privilégiée il n'y a pas si longtemps. Crise conjoncturelle et catastrophe naturelle ont révélé au Pays basque, dans toute leur ampleur, les problèmes de civilisation auxquels sont confrontées les sociétés industrielles.

La Biscaye est le berceau de l'économie basque. C'est à Bilbao que sont nées la « Banque de Bilbao » et la « Banque de Biscaye », deux institutions qui se sont développées jusqu'à figurer parmi les sept grands de la banque espagnole. Et c'est sur la rive gauche du fleuve Nervion, entre la montagne et la mer, que se concentre le gros des deux autres piliers traditionnels de la richesse basque: la sidérurgie et la construction navale. Durant les années de prospérité, ces possibilités ont attiré dans la région des milliers d'émigrants venus des régions agricoles préférentielles de Castille, d'Estrémadure ou de Galice. La région de Bilbao est ainsi deve-

nue la plus peuplée d'Espagne, après Madrid et Barcelone. La plus riche aussi. La rente per capita de la province de Biscaye vient en tête de liste de toutes les provinces du royaume.

Reconversion industrielle

Aujourd'hui, tant la sidérurgie que les chantiers navals sont en crise. Ce dernier secteur va être touché, en Euzkadi, par le processus de reconversion industrielle engagé par le Gouvernement dans les branches les plus déprimées de l'économie nationale. Cette reconversion, dont la nécessité - sinon la forme - n'est contestée par personne, arrive tardivement et les effets sociaux en sont fort coûteux. Le plan gouvernemental, encore à négocier avec les partenaires sociaux, prévoit la suppression de l'un des deux grands chantiers navals de Bilbao, celui d'Olaveaga. 2500 personnes y travaillent, soit le dixième du personnel employé dans tous les chantiers navals espagnols. La mesure touchera de plus de nombreuses entreprises secondaires. C'est pourquoi la perspective de la reconversion suscite de fortes appréhensions dans une région où le taux de chômage (22%) est supérieur d'ores et déjà à la moyenne nationale (17%).

Quant à la sidérurgie espagnole, elle traverse la mauvaise passe que connaît ce secteur au niveau européen. La reconversion de la branche épargne cette fois-ci le Pays basque. En effet, les hauts fourneaux de Biscaye bénéficient d'investissements, alors que ce sont les installations de Sagunto (hauts four-

neaux de la Méditerranée, Valence) qui ont été sacrifiées.

Les inondations du mois d'août ont paralysé l'activité de nombreuses entreprises installées au bord de l'eau. Certaines ne rouvriront jamais leurs portes. Ce sont celles qui, plongées dans les difficultés financières, auraient dû fermer tôt ou tard. Si la catastrophe peut ainsi, paradoxalement, contribuer à long terme à l'effort de reconstruction de l'économie basque, elle a cependant pour conséquence immédiate la perte de nombreux emplois.

Frappée par la crise et les éléments, la Biscaye constate avec désarroi les transformations qu'elle a subies durant la période de vaches grasses. Reconnaît-elle son visage ? Ce qui pouvait passer, avec la prospérité, pour une métropole puissante et active se retrouve, avec la crise, une agglomération monstrueuse (un million d'habitants) qui n'a pas su résoudre, au fil de la croissance, les problèmes d'urbanisme et d'environnement. La construction et le peuplement anarchiques ont fait de la rive gauche de Biscaye une des zones d'Europe à plus forte densité de population, qu'on peut comparer à la vallée de la Ruhr. Une comparaison qui vaut pour la pollution, Bilbao étant l'une des régions d'Espagne les plus contaminées. Un contexte favorable pour que se développent, dans les temps difficiles, les malaises sociaux. Et autant de défis à relever pour une région qui n'a pas renoncé à l'arrogance que donne le succès.

Yelmarc Roulet

Kenya

20 ans d'efforts compromis par le choc pétrolier

Trois ans après une série d'Etats francophones d'Afrique de l'Ouest, le Kenya a obtenu son indépendance le 12 décembre 1963. Sous administration britannique durant près de 70 ans, il a été la dernière colonie anglaise d'Afrique de l'Est à accéder à l'indépendance, après une dizaine d'années de lutte de libération et de difficiles négociations avec Londres. Jomo Kenyatta, premier président et chef charismatique, a joué à cet égard un rôle essentiel, jusqu'à sa mort, en 1978.

Le passage à la souveraineté s'est déroulé calmement, et l'« africanisation » n'a pas créé de choc. Plusieurs dizaines de milliers de colons européens sont demeurés au Kenya, dont ils ont obtenu la nationalité. Aujourd'hui, on compte quelque 40 000 citoyens d'origine européenne et 100 000 d'origine asiatique pour une population d'une vingtaine de millions d'habitants. Longtemps considéré comme l'une des nations les plus stables d'Afrique noire, le Kenya n'en est pas moins confronté à une situation politique et économique précaire.

La mise à l'écart des partis d'opposition et la neutralisation des opposants, ont été, avec la pratique du parti unique, les facteurs dominants de la scène politique. En outre, un certain nombre de personnalités politiques ont disparu dans des circonstances mystérieuses, ou ont été assassinés.

Daniel Arap Moi, qui a succédé en octobre 1978 à Jomo Kenyatta, a également adopté une attitude rigide

face à l'opposition, et réintroduit l'emprisonnement pour motifs politiques. Il avait pour tâche de garantir l'équilibre entre les quarante tribus de la nation, sans appartenir à la puissante ethnie des Kikuyu.

La tension a atteint son point culminant avec la tentative de putsch de l'armée de l'air, sévèrement réprimée, en août 1982. En outre, des troubles étudiants sporadiques ont conduit plusieurs fois à la fermeture des universités. Le président espérait bien écarter les politiciens qui ne lui étaient pas acquis, lors des élections du 26 septembre dernier. Ce scrutin n'a toutefois pas apporté de modifications sensibles à la composition du Parlement.

Le Kenya, considéré dans les années 70 comme l'expression du « miracle économique » en Afrique, grâce au café, au thé et au tourisme, a été particulièrement touché dès 1980 par la montée des prix du pétrole, pour l'achat duquel il a dû consacrer la moitié de ses recettes d'exportation. Et la chute des prix du café a encore contribué au déséquilibre de la balance commerciale. Le taux de croissance est tombé à 2,4 % en 1980 - le niveau le plus bas depuis l'indépendance, alors que l'inflation dépassait 13 %. Quant à la monnaie, elle a été dévaluée de 15 % dans le but de réduire le déficit commercial. Et le pays est toujours plus dépendant de l'aide internationale.

(ATS)

Après les attentats perpétrés hier à Koweït Washington s'attend à tout

Washington n'avait bien sûr pas prévu cette dernière attaque, mais elle la craignait néanmoins. Car, depuis quelque temps maintenant, les services de renseignements américains sont convaincus qu'un véritable réseau de près de 1000 terroristes islamiques est entraîné au Liban, afin précisément de mener à bien de tels attentats dans la région. C'est Ronald Reagan lui-même qui a révélé l'existence de ce groupe samedi dernier lors d'un discours à une association de supporters.

Selon les informations qui circulent dans la capitale américaine, ces terroristes appartiendraient à un groupuscule libanais chiite radical financé par l'ayatollah Komeyni. Leur base d'opération se trouverait dans la vallée de la Bekaa, une partie du Liban sous contrôle syrien, où ils agiraient d'ailleurs en cheville avec plusieurs centaines de gardes révolutionnaires iraniens.

Ce sont eux qui seraient déjà responsables de la destruction du quartier général des «marines» à Beyrouth qui avait tué 239 soldats américains. On n'exclut d'ailleurs pas ici que ces terroristes décrits comme des kamikazes ne décident de frapper directement sur territoire américain. D'où des mesures de sécurité exceptionnelles prises à Washington. Parmi lesquelles un cordon de camions chargés de sable autour de la Maison-Blanche et des renforts importants dans le nombre des agents des services secrets qui suivent le président.



Pour l'un des collaborateurs du président, l'une des raisons de ce dernier attentat au Koweït pourrait s'expliquer par le soutien de ce pays à l'Irak dans la longue guerre qui l'oppose à l'Iran et par sa position modérée au sein du monde arabe. Le Pentagone indiquait en fin de matinée lundi que la sécurité des ambassades américaines dans les pays du Golfe allait être augmentée. Pour sa part, après une longue enquête dont les conclusions ont été publiées dimanche, le «New York Times» affirme que des manquements importants aux règles de sécurité ont largement facilité l'attaque des terroristes sur le quartier général des «marines» à Beyrouth. Le quotidien cite notamment un manque évident de préparation et d'entraînement ainsi qu'une protection défailante de l'édifice. PM

Procès Paribas Le rôle du mort

Le procès Paribas a repris lundi devant la 11^e Chambre correctionnelle de Paris. Les 55 clients de la banque accusés d'avoir transféré irrégulièrement des capitaux en Suisse ne seront interrogés que le mois prochain et les débats de cette quatrième audience ont porté sur le rôle des dirigeants dans l'organisation de la fraude.

«Quelle a été votre réaction, a demandé le président à l'ancien PDG Pierre Moussa, quand vous avez appris, le 26 novembre 1980, qu'un commando de 11 enquêteurs des douanes venait de perquisitionner les bureaux des services «Gestion privée» pour y découvrir une véritable officine de fraudes sur les changes.

«J'ai tout de suite ordonné une enquête interne, a répondu Pierre Moussa. Notre inquiétude était grande, mais notre ignorance aussi. Un peu plus tard, j'ai appris que Léonce Boissonnat, notre fondé de pouvoir, était impliqué dans l'affaire. Il a été maintenu à son poste pour rester à la disposition de la clientèle».

Léonce Boissonnat s'est suicidé un an plus tard, le 12 décembre 1981, après le dépôt de plaintes du ministre du budget. Pierre Moussa a donné une explication de son geste: «Il était gravement désillusionné, a-t-il dit. Depuis des mois, il préparait des transactions avec les douanes, au niveau habituel de l'époque, c'est-à-dire un pourcentage du montant des infractions et non pas un multiple. Et il avait conseillé aux clients d'avouer».

«Jusqu'à sa mort, il a en effet essayé de couvrir tout le monde, remarque le président. Il n'a rien dit. Il s'est comporté en soldat de la banque, comme il s'était conduit en grand soldat dans la deuxième DB».

A propos des transactions douanières, Pierre Moussa a précisé que dans l'intérêt de la banque, qui voulait à tout prix éviter un scandale pouvant ternir son crédit, il avait même décidé de soutenir financièrement les clients mis en cause: payer la transaction à leur place ou tout au moins leur avancer ce dont ils auraient besoin, dans des conditions très avantageuses.

En fin d'audience, mais à huis clos, le président Culie a fait entendre au tribunal le dernier message de Léonce Boissonnat enregistré sur cassette à la veille de son suicide. Il comportait fort peu d'éléments sur la présente affaire et s'adressait surtout à ses proches. (AP)

Réaction en France Fi de l'intimidation!

Le Quai d'Orsay a émis sa «vive émotion» devant la série d'attentats survenus à Koweït dont l'un a frappé l'ambassade de France. Le Ministre des relations extérieures a condamné ces attentats et affirmé qu'il faisait confiance aux autorités du Koweït pour que «les auteurs de ces actes odieux soient recherchés et jugés».

Seul le Quai d'Orsay avait réagi hier soir à cette vague d'attentats. Le premier ministre en voyage en Argentine ne devait regagner la capitale que dans la nuit. L'émotion est sans nul doute moins forte qu'à l'annonce du double attentat commis à Beyrouth le 23 octobre dernier, où 58 militaires français avaient trouvé la mort. Attentat qui avait été suivi d'une riposte de l'aviation française un mois plus tard. Il n'empêche qu'un nouvel avertissement vient d'être lancé à la France: on ne veut plus de vous au Liban lui signifie-t-on ainsi qu'aux Américains. Il est clair que la France est d'autant



plus visée qu'elle soutient activement l'Irak dans la guerre irako-iranienne, pays auquel elle vient de prêter le fameux couple «Super-Etendard Exocet» elle devait s'attendre à des représailles.

Beyrouth puis le Koweït: la France se trouve - aux côtés des Etats-Unis - la cible répétée des fanatiques de la guerre sainte islamique. On l'a constaté lors de l'attentat perpétré contre les forces françaises à Beyrouth, la France n'a cependant pas pour habitude de se laisser intimider et de modifier d'un iota sa politique. Pour l'instant, le ton des autorités françaises est très prudent: «Nous attendons les résultats de l'enquête» répond-on au Quai d'Orsay où l'on se refuse d'établir un lien avec l'engagement de la France dans la guerre irako-iranienne. BS

Irlande du Nord Regain de tension

Un catholique et un protestant ont été tués par balles lundi matin à Belfast, alors que Neil Kinnock, chef du Parti travailliste britannique, a entamé une visite dans la province.

John Molloy, 21 ans, a été découvert mort, une balle dans la tête, sur le sol de la salle à manger du centre d'hébergement protestant de Tyndale. Selon la police, il a vraisemblablement été victime d'un règlement de comptes entre groupes protestants paramilitaires.

Auparavant, Tony Dawson, un jeune catholique de 18 ans, avait été tué alors qu'il bavardait avec un ami au coin d'une rue, par un homme circu-

lant à bord d'une voiture. Il n'appartenait à aucune organisation politique.

M. Kinnock est arrivé à Belfast pour rencontrer le secrétaire britannique à l'Irlande du Nord, James Prior. Le programme exact de son voyage n'a pas été révélé pour des raisons de sécurité.

Les autorités semblent craindre une campagne de l'IRA pour Noël et 1000 hommes ont été assignés à la protection des personnalités en Irlande du Nord.

En Grande-Bretagne également, le Ministère de la défense a annoncé que toutes les installations militaires étaient en alerte maximum. (AP)

● **Evasion en masse.** - Les maquisards afghans seraient parvenus à faire évader sept cents détenus de la prison de Ghazni, capitale provinciale du centre du pays, au cours d'une opération nocturne de commandos montée grâce à des complicités auprès des gardiens, a-t-on appris lundi à Peshawar auprès de la résistance afghane. (AFP)

● **Saisie de drogue.** - Les policiers britanniques ont saisi quatre kilos de cocaïne d'une valeur de deux millions de livres (7 millions de francs suisses environ) au cours d'une série d'opérations coups de poing à Londres dimanche, a révélé lundi Scotland Yard. Quatre personnes ont été arrêtées mais leurs identités n'ont pas été données. (AP)

● **Après les pots-de-vin.** - Le groupe industriel ouest-allemand «Flick», impliqué dans l'affaire des pots-de-vin à

des hommes politiques allemands, dont le ministre de l'Economie, M. Otto Lambsdorff, risque de devoir payer un arriéré fiscal de près de 800 millions de DM a laissé entendre lundi le porte-parole du ministère de l'Economie. En effet, a-t-il précisé, les hauts fonctionnaires du ministère de l'Economie doivent se prononcer avant la fin du mois de janvier prochain sur la question de savoir si le dégrèvement fiscal accordé au groupe Flick pour sa prise de participation dans le groupe chimique américain «Grace» était justifié ou non. (AFP)

● **Sécurité conforme.** - Le ministre espagnol des Transports, M. Enrique Baron, a affirmé lundi que le système de signalisation de l'aéroport de Madrid, mis en question après les catastrophes aériennes récentes, était adéquat et «conforme aux règlements internationaux». (AP)

A Tripoli, les Palestiniens attendent toujours Suspense pour Arafat

M. Yasser Arafat, qui attend depuis la fin de la semaine dernière son évacuation de Tripoli, a demandé à l'aviation syrienne et séoudite de protéger son départ de Tripoli, afin de prévenir une éventuelle attaque israélienne.

Il faisait allusion au bombardement naval israélien dirigé jeudi soir contre une position des fedayin fidèles à M. Arafat, située dans le nord de Tripoli.

La Grèce a accepté de fournir les navires qui serviront à évacuer vers le Nord-Yémen et la Tunisie quelque 4000 loyalistes palestiniens, à condition que ce départ soit protégé par les membres de la Force multinationale de maintien de la paix, stationnée à Beyrouth.

Cette demande de «garanties» qui faisait toujours l'objet de contacts lundi entre Athènes et les pays membres de la Force multinationale (France, Etats-Unis, Grande-Bretagne et Italie) a été motivée par l'opposition déclarée d'Israël à l'évacuation de Yasser Arafat et de ses partisans.

M. Abdel-Rahman a indiqué que le comité de coordination qui a arrangé la trêve était revenu dimanche de Damas et avait transmis à M. Arafat des assurances de la Syrie selon lesquelles il n'y aurait aucune attaque pendant le retrait des fedayin de Tripoli.

Israël a rejeté un appel de la Grèce qui lui avait demandé de s'engager à ne pas attaquer les navires destinés à évacuer les partisans de M. Arafat.

Précaire cessez-le-feu

Pendant ce temps, à Beyrouth, un nouveau cessez-le-feu a mis fin aux accrochages entre l'armée libanaise et les milices antigouvernementales, lundi, dans les banlieues sud, mais la commission de sécurité chargée de rouvrir l'aéroport ne s'est pas réunie comme prévu.

Les échanges de tirs de la matinée, qui n'ont pas fait de victime, ont eu lieu à la suite des combats sporadiques signalés pendant la nuit en dépit du

cessez-le-feu conclu à Damas vendredi.

Radio-Beyrouth a annoncé que le nouveau cessez-le-feu, le troisième décrété depuis dimanche, était entré en vigueur à 12 h. 10 locales (11 h. 10 HEC).

La commission de sécurité, créée après la trêve du 25 septembre, n'a pu se réunir pour discuter de la réouverture de l'aéroport, car le représentant des milices «Amal» chiites boycotte les rencontres depuis une semaine pour protester contre l'enlèvement de plusieurs musulmans chiites sur la route côtière au sud de Beyrouth.

Radio-Beyrouth a diffusé par la suite un communiqué de l'armée libanaise précisant que ses positions dans la ville stratégique de Souk-el-Qharb étaient soumises à un feu intensif. L'armée n'a pas riposté, car elle souhaite préserver la paix, mais elle sera contrainte d'entreprendre «une action appropriée» si les attaques persistaient, ajoute le communiqué.

D'autre part, les autorités militaires israéliennes du Sud-Liban ont convoqué lundi 2000 anciens prisonniers libanais et palestiniens pour les mettre en garde contre toute activité hostile dans la région, indique-t-on à Saïda, de source proche des forces de sécurité libanaises.

La plupart des personnes convoquées lundi avaient été libérées le 24 novembre du camp d'Ansar en échange de six Israéliens détenus par l'OLP.

De même source, on indique que l'armée israélienne a remis en liberté dix personnes récemment arrêtées pour participation présumée à des agressions contre ses soldats au Sud-Liban, mais que trente autres demeurent en détention.

Enfin, 4000 personnes ont manifesté dans le village de Kfar Melki au sud-est de Saïda pour s'élever contre l'attitude des autorités israéliennes. Dimanche soir, six villageois avaient été blessés par des tirs de soldats israéliens sur des manifestants qui protestaient contre l'arrestation d'un habitant de Kfar Melki. (Reuter/AFP)

En Grande-Bretagne et en Allemagne Les pacifistes toujours

Des pacifistes ont manifesté lundi près de plusieurs dépôts militaires américains situés à Hausen, une banlieue de Francfort, et près de la base américaine de Muntlangen, à 200 km au sud de la ville.

Au total, la police a interpellé 45 personnes, mais elle n'a pas révélé si les manifestants seraient inculpés ou non.

Près de 9000 personnes ont défilé au cours du week-end à Francfort, Muntlangen, Stuttgart et Karlsruhe.

Par ailleurs, en Grande-Bretagne, des manifestants ont tenté dans la nuit de dimanche à lundi de pénétrer dans la base américaine de Greenham Common et lundi, près de 60 personnes ont organisé un «sit-in» aux portes de la base de sous-marins Clyde, située à Faslane Bay en Ecosse. Cette base est l'une des quatre installations britanniques où sont stationnés des sous-marins nucléaires «Polaris».

Appel de M. Kohl à l'URSS

M. Helmut Kohl, chancelier ouest-allemand, a exhorté lundi l'URSS à conserver des contacts de haut niveau avec les pays occidentaux et a également réitéré son invitation au chef de l'Etat soviétique Youri Andropov de se rendre à Bonn.

Lors d'une réunion des dirigeants du Parti chrétien-démocrate (CDU), le chancelier Kohl a souhaité la tenue d'un sommet Reagan-Andropov en 1984, et demandé que l'Ouest garde «toutes les portes ouvertes» à un accord sur la limitation des armements nucléaires, la réduction des forces conventionnelles et l'interdiction des armes chimiques en Europe.

Lors d'une visite à Moscou en juillet dernier, M. Kohl avait invité le chef de l'Etat soviétique à se rendre en Allemagne fédérale. Ce dernier avait accepté l'offre, mais aucune date n'a encore été fixée. (AP/Reuter)



Les femmes pacifistes de Greenham Common ont à nouveau tenté, lundi, de pénétrer dans la base américaine qui a été la première en Europe à recevoir des missiles de l'OTAN. Dimanche, elles avaient réussi à arracher un segment de la clôture qui entoure la base. (Keystone)

● **Expulsé du parti.** - L'ancien vice-ministre hongrois de la Justice, M. Adam Bonifert, qui avait été démis de ses fonctions le 11 novembre dernier, a été expulsé du Parti communiste pour abus de pouvoir «et obtention de gains financiers illégaux», a annoncé lundi l'agence officielle hongroise, MTI. (AP)

● **Au-dessus des égoïsmes.** - Le Parlement européen qui doit se prononcer sur le budget 1984 a entamé lundi après midi une session assombrie par l'échec du récent sommet européen d'Athènes. Au cours de la séance d'ouverture, M^{me} Christiane Scrivener (France), rapporteur de la commission budgétaire, a déclaré que le Parlement devait maintenant se comporter comme une véritable institution communautaire capable de surmonter les égoïsmes nationaux partiellement responsables de l'échec d'Athènes. (ATS/Reuter)

ACCIDENTS



Tavel

Deux blessés

Dans la nuit de vendredi à samedi, à 2 h., un automobiliste de Tinterin, M. Paul Neuhaus, âgé de 18 ans, regagnait son domicile, venant de Mariahilf. A l'entrée de Tavel, il perdit la maîtrise de sa machine qui quitta la route à gauche et s'écrasa latéralement contre la façade du bâtiment de la Caisse d'épargne de la Singine. Le conducteur et son passager, Eric Jelk, 18 ans, de Tinterin, blessés, ont été transportés en ambulance à l'Hôpital cantonal. Dégâts: 5000 fr. (cp)

La Roche

Conducteur blessé

Un automobiliste de Fribourg, M. Mourad Ourgli, âgé de 24 ans, circulait au volant de sa voiture dans la nuit de vendredi à samedi à 2 h. 30, de Fribourg en direction de Bulle. Au centre de La Roche, dérapant sur le verglas, sa machine mordit la banquette droite, avant de faire un tonneau sur la chaussée. Légèrement blessé, le conducteur fut amené à l'hôpital de Riaz. Dégâts: 6000 fr. (cp)

Vuisternens-dt-Romont

Passagère blessée

Un automobiliste de Grandvillard circulait samedi de Romont en direction de Bulle. Au carrefour de La Joux, sur la chaussée enneigée et glissante, il perdit la maîtrise de sa machine qui quitta la route à gauche et heurta le mur d'une ferme. Blessée, la passagère Brigitte Marchon, 20 ans, de Farvagny, fut transportée à l'Hôpital cantonal. Dégâts: 4000 fr. (cp)

Mariahilf

Piéton blessé

Dimanche, à 14 heures, un automobiliste domicilié à Wünnwil circulait de Berg en direction de Fribourg. A

Mariahilf, près de la chapelle, il heurta le piéton Alphonse Jungo, âgé de 88 ans, domicilié à Mariahilf, qui traversait la route de gauche à droite. Blessé, le piéton a été transporté par l'ambulance à l'hôpital de Tavel. (Lib.)

Galmiz

Passagère blessée

Dimanche, à 17 h. 10, un automobiliste français circulait sur l'autoroute de Berne à Morat. A la sortie de Frischenei, à la suite d'un excès de vitesse, il perdit le contrôle de sa voiture qui partit en dérapage, quitta la route à droite, dévala le talus en faisant plusieurs tonneaux et termina contre un arbre. Blessée, la passagère a été transportée par l'ambulance à l'hôpital de Meyriez. Quant aux dégâts matériels, ils s'élèvent à 7000 francs. (Lib.)

Fétigny

Contre une porcherie

Dans la nuit de vendredi à samedi, à 2 h. 45, un automobiliste de Surpierre circulait de Payerne vers Ménières. A l'entrée de Fétigny, sa machine dérapa sur le verglas, quitta la route à droite et enfonça le mur d'une porcherie sise en contrebas de la route. Le toit de la porcherie s'affaissa. L'auto est hors d'usage. L'ensemble des dégâts est évalué à 20 000 fr. (cp)

Vaulruz/RN 12

Deux dérapages

Dans la nuit de vendredi à samedi, à 4 h., un automobiliste de Marly circulait sur la RN 12 de Vevey en direction de Fribourg. Peu après la jonction de Vaulruz, il perdit la maîtrise de sa machine qui fit plusieurs tête-à-queue avant de s'immobiliser contre la berme centrale. L'auto, valant 15 000 fr., est démolie.

Un quart d'heure après, un automobiliste genevois qui circulait de Bulle en direction de Vevey dérapa également sur la chaussée verglacée à la hauteur de Vaulruz et heurta la berme centrale. Il n'y eut que quelques dégâts. (cp)



Pour Jean-Pascal Delamuraz
Demain, 14 h. 27

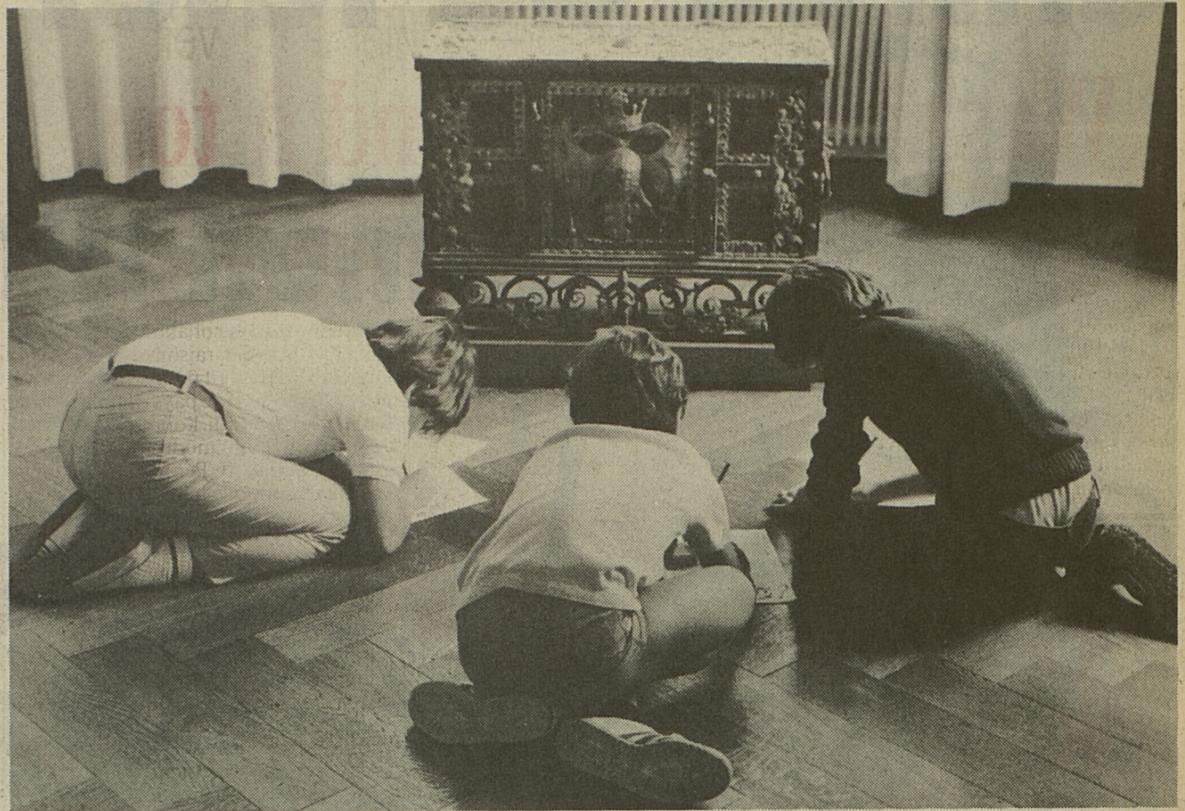
Le train spécial qui ramènera dans le canton de Vaud le nouveau conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, élu la semaine dernière, s'arrêtera demain mercredi, 14 décembre, à 14 h. 27 en gare de Fribourg.

Dans un communiqué remis à la presse, la Chancellerie d'Etat du canton signale que le nouveau membre de l'Exécutif fédéral sera reçu par les autorités cantonales et par la population fribourgeoise qui lui exprimeront leurs vœux de succès dans l'accomplissement de ses tâches. (Com./Lib.)

Comité pour une meilleure formation professionnelle Double mécontentement

Si l'on veut effectivement améliorer les conditions d'apprentissage, l'avant-projet de loi sur la formation professionnelle est très insuffisant. Tel est l'avis du comité à l'origine de la pétition pour une meilleure formation professionnelle, pétition qui avait recueilli 6050 signatures et qui avait été acceptée par le Grand Conseil sous la forme d'un postulat. Toutefois, avant d'exprimer son opinion sur le fond, le Comité pour une meilleure formation professionnelle «s'élève vigoureusement contre le fait qu'il n'a pas été consulté au sujet de cette loi», alors qu'il est précisément bien placé pour se prononcer sur le problème.

Le dépôt, puis l'acceptation de la pétition étant le point de départ de la future loi, «il est pour le moins étonnant que la direction de l'économie ait jugé bon de se «désintéresser» de l'avis du comité», déclare celui-ci. Malgré cette attitude, il tient à prendre publi-



A la découverte de l'art.

(Photo Elianc Laubscher)

Première suisse au Musée d'art et d'histoire Enfants au musée amusant

Pour de nombreux enfants, les Musées d'art sont des lieux austères et rébarbatifs, où ils doivent admirer les œuvres qui les laissent totalement indifférents. Pour rendre leurs collections accessibles aux plus jeunes, des musées proposent depuis quelques années des ateliers où les enfants peuvent peindre ou sculpter. Le Musée d'art et d'histoire de Fribourg a choisi une autre méthode pour sensibiliser les enfants: le «musée amusant», un matériel pédagogique original.

Cette initiation se fait en deux étapes: tout d'abord dans les classes des écoles primaires du canton. Deux boîtes sont à la disposition des enseignants pour présenter, d'une façon tactile puis visuelle, la sculpture et la peinture, dont le Musée de Fribourg possède d'importantes collections. La première boîte contient une corde à laquelle sont accrochés de petits sacs refermant des objets travaillés: une pierre sculptée, du bois ouvragé, une bille de plastique... Le jeu consiste, pour les élèves, à décrire la pièce qu'ils tâtent dans le sac sans en donner le nom. Après cette opération, les yeux sont autorisés à découvrir le trésor; on parle alors sculpture: les matériaux, les étapes du travail.

On tente ensuite de familiariser les enfants avec des œuvres du musée: ils reçoivent la photo d'une statue et la décrivent: il s'agit plus d'observer et de commenter l'objet que de trouver des termes justes pour la présenter.

L'autre partie du matériel est une boîte à outils: elle contient les instru-

ments et les matériaux de peinture et de sculpture. Là non plus, on ne veut pas expliquer les courants artistiques, mais tout simplement présenter les conditions matérielles de l'exécution d'une œuvre.

La phase suivante de l'initiation se passe au musée: des fiches attendent les enfants et leur proposent de découvrir une dizaine d'objets marquants du musée. Un lionceau facétieux pose des questions, autant de points de repère qui invitent à regarder, qui suggèrent qu'un objet peut se comprendre par certaines notions.

Ce matériel, qui a été offert par les Amis du musée, présenté hier, constitue une première en Suisse: aucune collection d'art n'a encore été approchée de cette façon. Deux collaboratrices de l'atelier des enfants du Centre Georges-Pompidou à Paris ont, une



année durant, élaboré cette méthode. Les boîtes d'initiation du «musée amusant» sont destinées à des élèves de 9 à 12 ans. La Direction de l'instruction publique présentera prochainement ce matériel aux maîtres et une cassette vidéo leur donnera quelques idées d'utilisation. Des boîtes semblables existeront dès le mois prochain dans une version alémanique. Les fiches, que les enfants peuvent se procurer gratuitement à l'entrée du musée, s'adressent aussi, par leurs questions simples et la formulation claire, à un public jeune: tout est réuni pour donner du plaisir aux jeunes visiteurs. (meg)

Les nouvelles prestations de Telenet SA Une fleur au Tessin

La société Telenet SA offre de nouvelles prestations à ses abonnés. D'une part, elle proposera des programmes TV en anglais. D'autre part, un deuxième canal tessinois sera consacré aux retransmissions sportives, ce qui évitera de couper le programme normal de la chaîne suisse italienne. Enfin, elle reprend DSR 3 (l'équivalent de «Couleur 3» en Suisse alémanique) sur les ondes ultra-courtes.

Telenet a actuellement à sa disposition une installation de réception TV satellite. C'est pour des tests techniques et commerciaux qu'elle va retransmettre, sur son canal S 6, les programmes diffusés à partir de l'Angleterre par la société «Satellite Television PLC». Ces essais auront lieu du 15 décembre au 15 janvier prochain, tous les jours de 19 à 22 heures. Attention, il y aura changement de satellite le 19 décembre et la retransmission risque d'être perturbée à ce moment.

Outre les essais purement techniques, Telenet souhaite faire également un test commercial, c'est-à-dire connaître l'opinion des abonnés tant sur cette nouvelle technique que sur les programmes proposés. Il n'y aura pas de sondage à proprement parler, mais un texte tournant priera les téléspectateurs de bien vouloir donner leur avis, si possible par écrit. L'achat éventuel d'un tel équipement (coût entre 70 et 80 000 francs) pourrait être décidé en fonction de ces réactions.

Canal supplémentaire

Jusqu'à présent, lors de retransmissions sportives sur la chaîne suisse italienne avec commentaire diffusé en français ou en allemand, le programme tessinois était coupé. Ce ne sera désormais plus le cas puisqu'un deuxième canal va être mis en service (S 18). Une fleur donc aux téléspectateurs de langue italienne à qui on n'imposera plus le match dont ils se moquent éperdument.

Quant à DSR 3, le troisième programme radio alémanique, c'est en modulation de fréquence, sur 104 mégacycles, qu'on peut le capter. (Com./Lib.)

MN

PUBLICITE

Le poisson frais
ne s'achète que chez
COMESTIBLES

Essig
Frères SA

PÊCHERIE BROYARDE
Rue de Romont 23 - Fribourg
☎ 037/22 64 44

Toujours bon et pas cher!

fourrures discount

PEROLLES 13
PLUS
QUE
17
JOURS
TOUJOURS
MOINS
CHERS
FIN

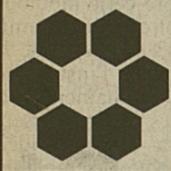
entrée de fête!



Saumon fumé du Canada

plaques party 500 - 700 g
sans arêtes

100 g
2.90

 **PLACETTE**

Le grand magasin des idées neuves

* Avantageux

Féchy
«La Croix d'Or»
1982
70 cl **5.95**

Champagne
«Leprince Royer» 75 cl
brut/demi-sec **14.95**

Mélange biscuits
«Wernli»
Finpack 750g **11.95**

Rimuss Party
70 cl **2.65**

Moscato Spumante
«Giulio»
Triopack 3x70 cl **7.50**

Pur jus d'orange
«Granini» litre **1.75**

Caprice des Dieux 200g **3.50**

Jambon à l'os 100g **1.75**

* Viande

Côtelettes de porc
11.90
kg

Cou de porc kg **13.90**

Filet de porc kg **21.90**

Gigot d'agneau frais paré kg **15.90**

* Produits frais

Filets de carrelets 100g **1.35**

Caviar Russe verre 28,4 g
(100g 38.55¢) **10.95**

Tourte glacée Nougat Frisco, 10 portions
1570 cm³ (100 cm³ = -.63) **9.95**

Grape-fruit JAFFA le sac 2,5 kg **3.75**

Avocats la pièce env. 250 g **1.-**



W 50/83

VIDEO Placette: 4 mois gratuits.

BOÎTE
AUX LETTRESA propos de la Saint-Nicolas
Et le discours?

Monsieur le rédacteur,
Nous avons lu l'article paru dans votre journal du 5 décembre sur la Saint-Nicolas. Voici notre première réaction: la critique est aisée, mais l'art est difficile. Notre seconde réaction est beaucoup plus grave: votre article ne remplit pas son rôle d'information. N'est-ce pourtant pas le rôle principal d'un journal? On a beau lire et relire votre «papier», vous ne citez pas un mot du discours. Vous auriez pu relater: «J'aimerais vous inviter à avoir une pensée toute particulière pour les enfants malades et handicapés qui n'ont pas eu la chance et les moyens de se déplacer ce soir, comme vous pour me fêter» et «La fête de Saint-Nicolas est la fête du cœur, la fête des familles, la fête des enfants surtout» et encore «Vous, les enfants, vous êtes l'avenir de ce monde!» Ces quelques extraits montrent combien ce discours s'adressait aussi aux enfants. D'autre part, votre journaliste est un professionnel, payé, qui a appris son métier. Nous, nous sommes de jeunes amateurs, qui travaillons bénévolement, autant pour la soirée du 3 décembre que pour récolter environ 10 000 francs pour des orphelins... Ce qui nous console, c'est de lire votre finale contradictoire: «les absents ont eu tort»...

Laurent Jaquet,
André Nicoulin,
Dominique Ruggli.

Et la messe?

Monsieur le rédacteur,
J'ai lu les comptes rendus des fêtes de saint Nicolas parus dans «La Liberté» du 5 décembre, et je regrette qu'il n'y soit pas question, ni non plus dans les jours suivants, de l'élément le plus original de la fête de saint Nicolas cette année-ci: la célébration liturgique à la cathédrale. Si l'on critique le sermon de l'acteur saint Nicolas comme inadapté aux enfants, on aurait dû signaler l'homélie de Mgr Mamie, qui, paraît-il, s'est adressé avec bonheur aux plus jeunes animateurs de la fête eucharistique.

Joseph Gachet
recteur de Bourguillon

Geste difficile
pour les cafetiers

Monsieur le rédacteur,
C'est avec intérêt que j'ai lu votre page du mercredi 7 dernier qui parle de la pauvreté des pintiers qui font les frais de la surproduction. Vous dites que «le cafetier trinque». Je répondrai aussitôt: oui, de temps en temps. Par contre, le consommateur trinque tout le temps. Dans toutes les études, dans toutes les explications fournies par les sociétés de cafetiers, il n'est question que du producteur, du marchand et du pintier. Le consommateur est complètement et peut-être volontairement oublié. Pourtant, en dernier, c'est lui qui trinque. Aussi, je suis heureux de constater que des «casseurs de prix» existent. Pour moi ce sont des pintiers intelligents et conscients. Reconquérir le consommateur (également dans vos lignes du 7 décembre) comment? Avec le café-crème à Fr. 1.80 et l'eau plus chère que le super?

A. Michel

(Les textes publiés sous cette rubrique ne reflètent pas forcément l'avis de la rédaction)

VITE DIT



● **Contemporains de 1903.** – Vingt et un heureux octogénaires de l'Amicale des contemporains 1903 de Fribourg se sont récemment retrouvés au sanctuaire de Notre-Dame de Tours pour fêter le cap de leurs 80 ans. Après la messe célébrée par l'abbé Gabriel Rime, curé de Montagny, un repas réunit tout le monde sous la présidence d'Albert Knill. (Ip/Lib.)

● **Machines agricoles: nouveaux maîtres mécaniciens.** – Deux Fribourgeois de langue française sont parmi les onze mécaniciens en machines agricoles de Suisse romande à avoir récemment obtenu leur titre de maître mécanicien. Il s'agit de Joseph Monney (FGF

Fribourg: à propos de la vitrine Fri-Art
«Critique impossible»

Il n'y a pas de vie artistique sans critique, ni critique sans prise à partie de son auteur. C'est ce qui s'est passé dans ces colonnes quand un pavé, jeté dans la vitrine Fri-Art, a été saisi par les animateurs de celle-ci qui l'ont renvoyé à l'expéditeur. Nous fermons aujourd'hui les bannières en publiant une explication de ses intentions par notre critique. (Réd.)

Les responsables et utilisateurs de la vitrine Fri-Art me permettront-ils de souligner d'abord l'occasion qui leur est donnée de parler d'eux et de la vitrine Fri-Art dans ce journal. A la suite de 36 lignes publiées le 17 novembre, ils sont parvenus à en imposer 225 sur le même sujet. Personne ne voit plus clair: pas le plus petit indice qui permettrait de sortir de l'impasse, juste d'acertes critiques. Auteur de ces 36 lignes, je me vois obligée d'en ajouter quelques autres pour les expliquer.

Il n'a jamais été dans mon intention de faire une critique de la vitrine Fri-Art, tout simplement parce que c'est impossible. Les dimensions de la vitrine ne permettent pas à l'artiste de réaliser un environnement assez révélateur de sa manière: une équerre, un point ou n'importe quoi d'autre, c'est un mot ou deux, ou trois; ce n'est pas une phrase. Le spectateur peut faire du mot à mot, il ne peut déchiffrer un sens. Même le petit chef-d'œuvre présenté par Ueli Berger: fer à repasser sur drapeau suisse peut signifier une Suisse propre-ordre, mais que peut-on ajouter de plus? Comment faire un article sur une opinion sans sortir de l'art lui-même? Pourquoi vouloir être traité comme les autres expositions (un article chaque



fois) puisque cet art se veut différent? L'«honnête réflexion» que préférerait H.C. von Imhoff ne peut avoir lieu dans une telle absence de contexte.

Partant de ce fait, j'ai décidé de faire un reportage: je me suis postée durant une heure (entre 17 h. 30 et 18 h. 30) à proximité de la vitrine. J'ai regardé. Puis j'ai écouté. C'est ce que je relate dans les 36 lignes incriminées. Rien d'autre. Même le ton «cynique» qu'on me reproche est dû à ce que j'ai vu et entendu.

Je ne pense pas avoir «démoli» ce qui est, en soi, une entreprise de démolition des idées reçues sur l'art. J'ai informé en tenant compte du fait qu'un quotidien n'est pas une revue spécialisée; j'estime avoir rempli mon mandat.

Enfin, l'histoire de l'art au présent ne tente, semble-t-il, pas grand monde à Fribourg. Walter Tschopp oppose à mes articles ceux «intelligents, bien documentés et largement appréciés de Charles Descloux». S'est-il demandé pourquoi on ne lit pas ce collaborateur régulier de la «Liberté-Dimanche» sur la vitrine Fri-Art à chaque nouvelle «exposition»?

Je constate en tout cas que les 36 lignes incriminées ont finalement satisfait tout le monde: les initiateurs et utilisateurs de la vitrine Fri-Art qui ont pu se faire entendre et la rédaction de «La Liberté» qui m'a confié le risque de l'actualité pour laquelle une bibliographie ad hoc n'est pas à la disposition du critique. (bg)

Un spécialiste des phénomènes acoustiques à Fribourg
L'oreille et la musique

Le professeur Alfred Tomatis, spécialiste des phénomènes acoustiques, est bien connu des milieux scientifiques et ses livres n'ont pas fini d'étonner par les théories novatrices qu'ils présentent. Citons «La libération d'Edipe ou la communication intra-utérine au langage humain», publié en 1972 et dont les idées ont été reprises et approfondies



dans son dernier livre: «La nuit utérine».

A côté des milieux spécialisés, de nombreux parents ont eu recours à l'appareil «à effet Tomatis» pour soigner diverses formes de difficultés de langage chez les enfants. Actuellement, âgé de 63 ans, le professeur Tomatis enseigne à l'Ecole d'anthropologie de Paris, à l'Institut catholique de Paris et dirige le Centre international du langage.

Mais pour le restant du public, il n'est peut-être pas encore suffisamment connu. Aussi, la conférence organisée conjointement par le «Centre du langage» de Fribourg et le Conservatoire sera une excellente occasion de découvrir sur un sujet apparemment simple, des explications qui ne manqueront pas de susciter un débat.

«L'oreille et la musique», ce soir, mardi 13 décembre, à 20 h. 15 à la grande salle du Conservatoire de Fribourg (8, route Louis-Braille). (mbd)

● **Audition au Conservatoire.** – Ce soir mardi, à 20 heures, à l'église du Collège Saint-Michel à Fribourg, audition des élèves d'orgue de la classe de René Oberson. (Com.)

● **Ballet à l'Université.** – Ce soir mardi, à 20 h. 30 à l'Aula de l'Université de Fribourg, spectacle de ballet présenté par le «Wiener Festival-Balletts». Au programme, le fameux «Lac des cygnes» de Peter Tchaikowski. (Com.)

● **Solidarité avec Solidarnosc.** – Aujourd'hui mardi, le Comité fribourgeois de solidarité avec Solidarnosc organise diverses manifestations pour inviter la population à témoigner sa sympathie au syndicat polonais. Ainsi, de 8 heures à 20 heures, une croix de fleurs et de bougies sera construite devant le Temple (chacun est invité à y apporter sa contribution). Dès 18 h. 30, au départ du Temple et à travers la ville, une marche silencieuse conduira tous ceux qui, une bougie à la main, témoigneront ainsi leur soutien à la revendication qu'avec Solidarnosc le Comité fribourgeois fait sienne: l'amnistie de tous les prisonniers politiques en Pologne. (Com./Lib.)

Machines agricoles SA à Rosé) et de Patrick Vionnet (Syndicat agricole de la Gruyère à Bulle). (Ip/Lib.)

● **Villarepos: brillant succès.** – Fils de feu Roger Jordan, ancien buraliste postal à Villarepos, M. Francis Jordan, né en 1958, vient de subir avec un très vif succès les examens lui octroyant une maîtrise fédérale de menuisier. Domicilié à Villarepos, M. Jordan travaille actuellement à Morat. (Ip)

● **«Quelles options a-t-on dans la vie?»** – Sous ce titre, l'association «Nouvelle Acropole» organise ce soir mardi à 20 h. 30, à l'Université de Fribourg (salle 4118) une conférence publique. (Com.)

Villars-sur-Glâne: 3^e concert de l'Avent
Un trompettiste brillant

Le troisième concert de l'Avent de Villars-sur-Glâne a permis de découvrir en concert le remarquable trompettiste français Roger Delmotte qui interprétait deux concertos, l'un de H. Purcell, l'autre de J. Haydn. Mais ce concert a également été l'occasion pour Pierre-Georges Roubaty, le fondateur de l'Orchestre de chambre de Villars-sur-Glâne, d'offrir et de diriger un programme entièrement consacré à des œuvres instrumentales. Jusqu'ici, les concerts que cet ensemble a donnés sans la collaboration de chœurs étaient dirigés par des chefs invités.

Le Concerto en ré majeur pour trompettes et cordes de H. Purcell était placé en début de concert. Roger Delmotte a joué de sa trompette aiguë avec une remarquable aisance. Son phrasé se distinguait par une belle précision mais aussi par une sonorité très flexible qui ne privilégiait pas le brillant au détriment de la subtilité. Pierre-Georges Roubaty s'est révélé un accompagnateur attentif et flexible.

Le concerto grosso en ut majeur «Pour la nuit de Noël» op. 3 N° 12 s'insérait fort bien dans ce programme de concert. Jacqueline Roschek-Morard et Anne-Marie Roubaty-Morard, violons, et Diane Déglise, violoncelle, assumaient la partie du concertino. Les deux premiers mouvements, tous deux lents, étaient restitués avec beaucoup d'intériorité et dans le dernier mouvement aussi, les solistes et le chef ont évité tout effet inutile.

La Symphonie N° 2 en si bémol majeur de C.Ph. E. Bach était certainement une des œuvres les plus étonnantes

COLLABORATION
LA LIBERTÉ

de ce concert. Le premier mouvement est très brillant et contrasté et se termine de façon tout à fait surprenante. Pierre-Georges Roubaty a su faire ressortir toute l'originalité de ce premier mouvement. Le deuxième était interprété avec beaucoup d'expressivité ce qui rendait d'autant plus saisissante l'attaque du dernier. La juxtaposition de cette symphonie de C.Ph. E. Bach et de la Symphonie en sol majeur (KV 129) de Mozart ne manquait pas d'intérêt. Pierre-Georges Roubaty a empoigné cette œuvre avec beaucoup de vitalité. Certains problèmes de synchronisation dans l'orchestre ont mis en évidence que cette musique était loin d'être facile. Toutefois, malgré ces imperfections le phrasé de Pierre-Georges Roubaty restait toujours souple et vivant.

Le concert s'est terminé par le célèbre Concerto en mi bémol majeur pour trompette et orchestre de J. Haydn. Roger Delmotte y a fait une impressionnante démonstration de maîtrise et de musicalité. Son interprétation a frappé par la souplesse de la sonorité de la trompette. Roger Delmotte sait conserver au son sa rondeur et son expressivité autant dans les passages retenus que dans les traits virtuoses et son interprétation évite tout effet gratuit. Le public a longuement applaudi le soliste et le chef qui ont alors répété le dernier mouvement du concerto de Haydn. (mfl)

De Jules Marmier à René Mauroux...
Théâtre et poésie

C'est avec plaisir et intérêt que les Staviacois apprendront le très grand succès que vient de se tailler, à Villars-sur-Ollon, la pièce que signèrent en 1913 deux de leurs illustres concitoyens, le musicien Jules Marmier qui mourut plus que centenaire et le dramaturge Louis Thurler. Il s'agit de «La Krotzeranna», pièce en quatre actes qui a pour cadre le village grüerien de Bellegarde. Le groupe folklorique de Chesières, «Les Tzezereins», avait en effet voulu rompre, cette année, avec la tradition qui faisait se produire régulièrement danseurs, enfants et choristes.

Son initiative suscita de vifs éloges. Le chroniqueur de «L'est vaudois» a notamment rendu hommage à la troupe «qui s'est attaquée à un gros morceau avec beaucoup d'allant». Et pour mieux servir le réalisme de la pièce, «Les Tzezereins» n'avaient pas hésité à emprunter le canon à neige de la TV romande, utilisé pour le tournage des films.

En 1948

Grâce à une préparation très soignée, le groupe vaudois s'est donc fort bien tiré d'affaire sous la direction de Mme Janice Monier. Lors de la première représentation, «Les Tzezereins» avaient eu l'élégance d'inviter le préfet de la région, M. Marius Anex, qui participa il y a longtemps déjà à une représentation de «La Krotzeranna», mais à Gryon cette fois, ainsi que le fils du compositeur, M. Jean Marmier, ancien juge cantonal fribourgeois. Précisons enfin que la dernière interprétation de «La Krotzeranna» en pays fribourgeois remonte en janvier 1948. Elle eut lieu dans la cité même des deux créateurs de la pièce. C'est le chœur mixte Saint-Laurent que dirigeait à l'époque M. Bernard Chenaux qui afficha cette difficile partition à son programme d'activités.

Le tribun poète

Ancien conseiller national et conseiller communal de la ville de Fribourg, M. René Mauroux cultive avec bonheur ses années de retraite en terre staviacoise. Erudit de politique cantonale puisqu'il fut aussi député de 1946 à 1971, René Mauroux a déjà signé cinq brochures fort bien documentées sur la naissance et l'évolution du Parti socialiste fribourgeois. Si la facette la plus connue du politicien éloigné de l'arène demeure celle du tribun et du lutteur, il en est une autre qui mérite autant d'attention. L'écorce du personnage,



incisif et acerbe lorsqu'il évoque certaines pages d'histoire fribourgeoise, dissimule en effet une tendresse et une sensibilité qui surprennent et émeuvent. Au René Mauroux engagé et guerroyant se substitue un René Mauroux débordant d'une douceur qui n'a rien de fleur bleue mais qui sait, avec les mots qui conviennent, traduire l'espoir des déshérités, des mal nantis, des brimés.

René Mauroux a publié voici une année un recueil intitulé «Au hasard de mes rêveries». Il vient de récidiver avec «Au théâtre de la vie», d'une veine quasiment semblable à celle de la première plaquette. Avec lucidité, René Mauroux regarde le temps qui file en attendant «la gueuse qui viendra, ultime délivrance». Mais René Mauroux, on peut le souhaiter, a bien d'autres messages d'amour à nous transmettre encore «pour que le monde bouge et que changent les choses». GP



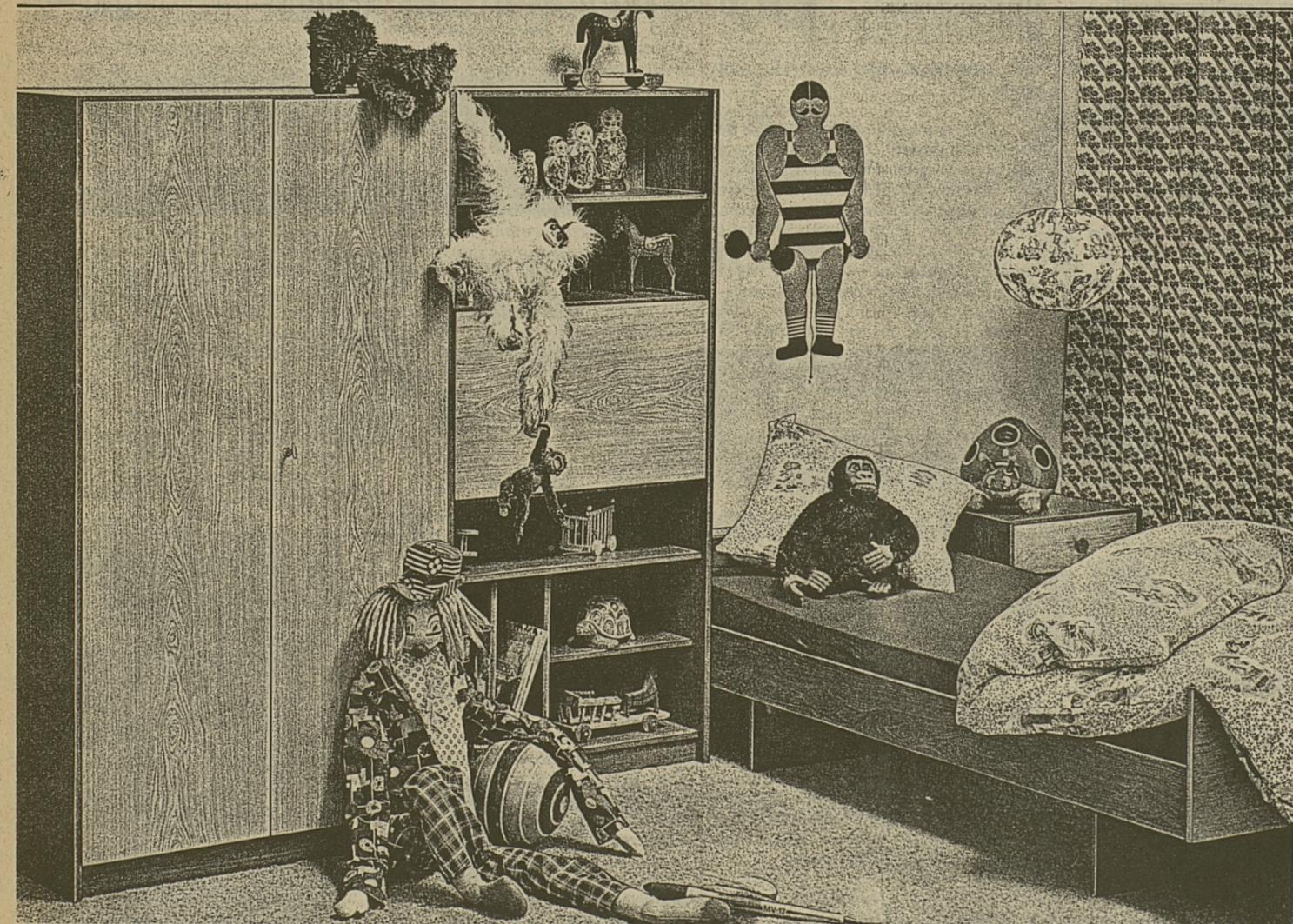
Au port d'Estavayer, un matin d'automne. (Photo Lib./GP)

Vente du soir à Fribourg

Abendverkauf in Freiburg

PHOTO RAST, FRIBOURG

Jeudi 15 et mercredi 21 décembre 1983 jusqu'à 21 h. 30



CH 9

Des idées
de cadeaux.

Signées
Pfister Meubles.

Un petit voyage qui en vaut
la peine!



AVRY-CENTRE
à 7 km seulement de Fribourg. Auto-
route - sortie Matran. 1500 places
de parc gratuites. Téléphone 037-30 91 31.
Ouvert le lundi de 13 h 30 - 20 h, de
mardi à vendredi de 9-20 h, le samedi
de 8-17 h.

...et avec

- PRONTO - rayon spécial au très vaste assortiment à l'emporter.
- MARCHÉ DU MEUBLE - «le coin des bonnes affaires».
- BOUTIQUE AMBIANCE - mille et une idées de décors et de cadeaux.
- Essence gratuite/remboursement du billet de voyage dès achat de Fr. 500.-.
- Avec la très sérieuse garantie INFO-PLUS.
- Paiement par acomptes - avantageux, discret, sans risque.

4 éléments (oui, quatre!) pour **395.-**

**Pfister
Meubles**

Studio Alpha - Résine synthétique, structuré chêne, clair/rustique.
Composé d'une armoire, d'un élément à abattant avec
compartiment phono, d'un cadre de lit 90/190 cm et d'une table de chevet.
Mod. 413.321: Prix livré y compris montage 435.-/prix à l'emporter 395.-.

ST 2/73-1-83

MÉMENTO

URGENCES

PERMANENCE MÉDICALE
Fribourg: 037/23 12 12 jour et nuit pour les urgences en l'absence du médecin traitant.

PERMANENCE DENTAIRE
Fribourg: 037/22 33 43. Samedis de 8 à 10 h. et de 16 à 17 h., dimanches et jours fériés de 8 à 10 h.

PHARMACIES DE SERVICE

FRIBOURG
Pharmacie de service du mardi 13 décembre: pharmacie Cuony, rue St-Pierre 26.

Ouvert de 8 à 22 h. Après 22 h., cas urgent, ☎ 117.
Bulle: renseignements au 029/2 33 00. Dimanche et jours fériés: de 10 h. à 12 h. et de 17 h. 30 à 18 h. 30.

SOS

AMBULANCES
Fribourg et environs: 037/24 75 00.
Singine: 037/36 10 10.

POLICE
Appel urgent: 117.
Police de la circulation: 037/21 19 11.

SAUVETAGE
Colonne de secours du Club alpin: 029/2 56 66.
Hélicoptère: 029/6 11 53.

HÔPITAUX

FRIBOURG
Hôpital cantonal: 037/82 21 21.
Heures de visites: chambres communes tous les jours de 14 h. à 15 h., et de 19 h. à 20 h.

SERVICES

Office du tourisme de la ville de Fribourg: 037/81 31 75. Location de spectacles: 037/81 31 76, Grand-Places.

Union fribourgeoise du tourisme: 037/24 56 44.
Rue de la Carrière 4, Fribourg.
Poste principale de Fribourg: Guichet urgent lundi à vendredi de 12 h. à 13 h. 30, 18 h. 30 à 21 h.

AIDES FAMILIALES
Fribourg: Office familial: 037/22 10 14.
Sarine-Campagne: 037/45 12 15.

SERVICE DE SOINS A DOMICILE:
Fribourg-Ville: 037/22 82 51.
District de la Sarine: 037/22 63 54.

Service de puériculture:
- Responsable cantonale: 037/22 63 51.
- District de la Glâne: 037/52 19 29.

Service cantonal d'ergothérapie ambulatoire: 037/22 63 51.

Service de repas chauds à domicile: y compris régimes, pour Fribourg-Ville 037/22 63 51.

Crèche universitaire: se renseigner auprès de Piera Fleiner-Gerster, Le Riedel 9, Marly 037/46 12 61.

Crèche de la paroisse réformée: 037/22 28 44.
Pour enfants de toutes confessions, chemin des Bains 1, Fribourg.

SOS futures mères: 037/227 227 permanence.
Villa Myriam: 037/22 64 24. Accueil de la mère et de l'enfant. Avenue de Rome 2, Fribourg.

Crèche de Villars-sur-Glâne: ☎ 24 72 85 ou 24 58 39, enfants de 2 à 5 ans, Villars-Vert 25.

CONSULTATIONS CONJUGALES
Fribourg: 037/22 54 77. Mardi et mercredi de 14 h. à 17 h.; vendredi de 9 h. à 12 h. pour les personnes de langue française.

Mouvement Enfance et Foyer: rue de l'Industrie 8, 037/24 84 88.

Mouvement de la condition paternelle: 022/45 22 58. Entraide et conseils. Défense des pères divorcés, séparés, remariés, célibataires et de leurs enfants. Case postale 578, 1701 Fribourg.

ASASM: service social romand de l'Association suisse pour les sourds démués (consultations sur rendez-vous au 021/23 51 32).

Fondation «Pour la vieillesse - Pro Senectute»: 037/22 41 53. Du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Rue St-Pierre 26, Fribourg.

Centre Suisse-Immigrés: samedi de 14 h. à 17 h., rue du Nord 23, Fribourg 037/22 57 31.

Pro Infirmis, service social fribourgeois et Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme: 037/22 27 47. Mercredi de 9 h. à 12 h. jeudi de 15 h. à 19 h. et sur rendez-vous, Pérolles 8, Fribourg.

Ligue contre la tuberculose et Ligue contre le cancer: réception du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., à la route des Daillettes 1, Fribourg. 037/24 99 20.

Radiophotographie publique: le 1er et le 3e jeudi du mois de 8 h. à 12 h. Route des Daillettes 1, Fribourg 037/24 99 20.

Dispensaire antituberculeux: le vendredi de 8 h. 30 à 9 h. 30, Hôpital cantonal, Fribourg, seulement sur rendez-vous.

Service social pour les handicapés de la vue: tous les matins de 9 h. à 12 h. au chemin des Pommiers 5, Fribourg, 1er étage, 037/26 23 32.

Release Centre d'accueil et d'information pour les jeunes: notre local du 30, de la rue des Alpes est à nouveau ouvert au public selon les horaires suivants: du lundi au samedi de 16 h. à 20 h., dimanche fermé. Une permanence téléphonique a lieu tous les jours 24 heures sur 24, au 037/22 29 01. - Pour les cas d'urgence, les numéros suivants sont valables: 037/24 79 18 et 037/24 64 59

Le Tremplin: Centre d'accueil et d'hébergement pour les jeunes en difficulté: avenue Weck-Reynold 62, 2e étage. Le centre d'accueil: ouvert du lundi au vendredi, de 9 à 18 h. Le centre d'hébergement: ouvert du dimanche soir 18 h. au vendredi soir 18 h. Permanence téléphonique assurée 24 h. sur 24, du dimanche soir 18 h. au vendredi soir 18 h. ☎ 037/22 30 70.

Clinique des Platanes: 037/26 33 66. Visites de 13 h. à 17 h. et de 19 h. 30 à 21 h.

Alcooliques Anonymes - AA: CP 29, 1701 Fribourg, ☎ 037/26 14 89 - 26 52 13. CP 58, 1630 Bulle, ☎ 037/26 14 89 - 26 52 13. CP 68, 1470 Estavayer-le-Lac, ☎ 037/63 31 53.

Groupes familiaux AI-Anon: parents, amis d'un buveur à problème, case postale 51, 1700 Fribourg 6, contact 037/26 14 89 ou 26 52 13.

Association suisse des non-fumeurs: section de Fribourg, case postale 23 - 1701 Fribourg 037/24 07 57.

Service consultatif des locataires: le lundi de 14 h. à 16 h. et le mercredi de 19 h. à 20 h., à la Mission catholique ital., rue du Nord 21-23.

Bulle: chaque 1er et 3e mardi du mois de 20 h. à 21 h. au café des XIII-Cantons.

Romont: les 2e et 4e lundis du mois, de 20 h. à 21 h., au café de l'Harmonie.

Consommateur-Information: heures d'ouverture, mercredi de 14 h. à 17 h. 037/22 28 07, Pérolles 8, Fribourg.

Femmes-Information: rue des Alpes 39, 3e étage, à Fribourg. Ouvert chaque jeudi matin de 8 h. 30 à 10 h. 30. En cas d'impossibilité, on peut prendre contact par téléphone chaque lundi de 19 h. à 20 h. au 037/45 18 85 - 46 18 74.

Protection des animaux: inspecteur: 037/31 25 86 (les lundis, mercredi, vendredi de 7 h. 30 à 9 h. 30). Refuge pour chiens à Montécru: 037/33 15 25. (Ouvert mardi, jeudi et samedi).

Association fribourgeoise du diabète: réception du lundi au vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 1., route des Daillettes, 1700 Fribourg, ☎ 037/24 99 20.
Société de radiodiffusion et télévision du canton de Fribourg (SRT-FR): case postale 128 - 1700 Fribourg 5.

EXPOSITIONS

FRIBOURG
Musée d'art et d'histoire: ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 10 h. à 17 h.; le jeudi également de 20 h. à 22 h.

Le Musée d'histoire naturelle: ouvert gratuitement tous les après-midi de 14 h. à 18 h. Le matin ouvert à l'intention des écoles.

Jardin botanique: lundi-samedi de 8 h. à 17 h.

BULLE
Musée gruérien: mardi à samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.; dimanche de 14 h. à 17 h.

ESTAVAYER-LE-LAC
Musée folklorique: samedi et dimanche, 14 à 17 h.

MORAT
Musée historique: mardi à dimanche, de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

ROMONT
Musée du vitrail: samedi et dimanche de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

TAVEL
Musée singinois: mardi, samedi et dimanche de 14 h. à 18 h.

BIBLIOTHÈQUES

FRIBOURG
Bibliothèque cantonale et universitaire: lundi de 10 h. à 22 h., mardi à vendredi de 8 h. à 22 h., samedi de 8 h. à 16 h. Prêt à domicile: lundi à samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

Bibliothèque de la Ville et Société de lecture: lundi, mardi, jeudi de 14 h. à 18 h., mercredi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., vendredi de 14 h. à 19 h., samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

Deutsche Bibliothek: du lundi au jeudi de 15 h. 30 à 19 h. samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Fermée le vendredi. Gambach 27.

Bibliothèque St-Paul: mardi et jeudi de 14 h. à 17 h., samedi de 9 h. à 11 h. 30.

Ludothèques: avenue Granges-Paccot 3: mercredi de 15 h. 30 à 17 h., samedi de 9 h. à 11 h., rue de la Vignettaz 57 (Africanum); mardi et vendredi de 15 h. 30 à 17 h. 30, Chemin des Kybourg 20a (bâtiment Sylvana); lundi et jeudi de 15 h. à 17 h.

BELFAUX
Bibliothèque scolaire: Mardi de 14 h. à 17 h. 30, mercredi de 15 h. 30 à 16 h. 30, vendredi de 15 h. à 18 h. 30.

BULLE
Bibliothèque du Musée: mercredi de 17 h. à 20 h. jeudi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 20 h. samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Ludothèque de la Gruyère: rue de la Condémine (bâtiment des écoles primaires), ouverte le mercredi de 14 h. à 17 h., et le vendredi de 15 h. à 18 h. Téléphoner pendant la journée au 029/2 54 87 ou 2 57 83.

CHÂTEL-SAINT-DENIS
Bibliothèque publique: mardi de 16 h. à 18 h., mercredi de 19 h. à 21 h., jeudi de 14 h. à 16 h. et samedi de 9 h. à 11 h.

DOMDIDIER
Bibliothèque communale: lundi et jeudi de 15 h. 30 à 17 h. et de 19 h. 30 à 21 h. Samedi de 9 h. à 11 h.

ESTAVAYER-LE-LAC
Bibliothèque publique: mardi de 14 h. à 16 h. 30, mercredi de 16 h. à 18 h., jeudi de 19 h. à 20 h. 30, samedi de 10 h. à 11 h. 30.

MORAT
Bibliothèque de la Ville: lundi, mercredi et vendredi de 16 h. à 19 h. vendredi de 20 h. à 22 h., samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

PAYERNE
Bibliothèque publique: le mardi de 18 h. à 22 h.

ROMONT
Bibliothèque communale: mardi de 9 h. à 11 h. et de 16 h. à 18 h.; mercredi de 14 h. à 17 h.; jeudi de 18 h. à 20 h.; vendredi de 16 h. à 19 h.; samedi de 9 h. à 12 h.

CURIOSITÉS

BULLE
Orchestrion: «Soléa», automate unique en Suisse (Café Le Fribourgeois).

GRUYÈRES
Château: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 16 h. 30.
Fromagerie de démonstration: de 8 h. à 18 h. 30 tous les jours.

PISCINES

FRIBOURG
Piscine du Schoenberg: lundi et mardi de 11 h. 30 à 14 h. et de 17 h. 30 à 22 h., mercredi, jeudi et vendredi de 8 h. à 22 h., samedi et dimanche de 9 h. à 18 h.

Piscine du Levant: du lundi au vendredi, de 12 à 14 h. et de 17 à 22 h., samedi et dimanche, de 8 à 20 heures.

BULLE
Piscine couverte de l'Ecole secondaire: ouverte au public: mercredi de 18 h. à 21 h., vendredi de 18 h. à 22 h., samedi et dimanche de 14 h. 30 à 18 h.

CHARMEY
Piscine de Charmey: lundi: fermé, mardi au vendredi de 15 h. à 22 h., samedi de 15 h. à 19 h., dimanche de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 19 h.

CHÂTEL-SAINT-DENIS
Piscine couverte de l'Ecole secondaire: lundi fermé, du mardi au vendredi de 19 h. 30 à 22 h., samedi et dimanche de 14 h. à 18 h.

LES PACCOTS
Piscine de l'Ermitage: fermée.

MORAT
Piscine couverte: ouverte au public, lundi de 14 h. à 21 h., mardi de 11 h. à 21 h., mercredi, jeudi et vendredi de 9 h. 30 à 21 h., samedi et dimanche de 9 h. 30 à 18 heures.

MINIGOLF

Molésion-Village: ouvert tous les jours de 8 h. à 22 heures.

À L'UNIVERSITÉ

Faculté des lettres

Nouveaux licenciés

La Faculté des lettres de l'Université de Fribourg a remis dernièrement les licences aux candidats suivants: Pierre-Alain Albasini, Corminbœuf; Othmar Baeriswyl, Bösing; Christiane Castella, Sommentier; Philippe Chenuaux, Fribourg; Peter Christen, Fribourg; Marie-Thérèse Constantin, Guin; Jean-Daniel Dessonnaz, Corminbœuf; Lanzile Antandele Dradi Udrupata, Fribourg; Jean-Marie Egger, Wünnwil; Irène Fasel, St-Ours; Philippe Gex, Fribourg; Josef Jungo, Alterswil; Augustin Katende Beya, Fribourg; Ngoma Kiala, Fribourg; Georges Morard, Bulle; Marie-Thérèse Page, Belfaux; René Projer, Fribourg; Monique Raquillet, Fribourg; Magdalena Roessler, Bulle; Colette Rossier-Troufleau, Villars-sur-Glâne; Elisabeth Seitzer, Fribourg; Anne Trehen, Fribourg; Isabelle Savoy-Clot, Genève; Jean-Marie Crausaz, Payerne. (Com.)

LA LIBERTÉ

Quotidien fribourgeois du matin
Editeur et imprimeur:
Imprimerie et Librairies St-Paul SA
1700 Fribourg
Administration:
Bureau des abonnements «LA LIBERTÉ»
1700 Fribourg, boulevard de Pérolles 42
☎ 037/82 31 21 Chèques postaux 17-54
Tarif des abonnements:
Suisse 42.- 62.- 162.-
Etranger 82.- 160.- 290.-
Téléphone 037/82 31 71
Télex 36 176

Rédaction:
Rédacteur en chef: François Gross (FG).
Secrétaire de rédaction: Alain Marion (ALM).
Rubrique Fribourg: Jean-Luc Piller (JLP), Marie-Claude Clerc (MCC), Jean-Philippe Jutzi (JPJ), Gérard Périsset (GP), Jean-Brice Willemin (JBW).
Rubrique étrangère: Charles Bays (CB), Michel-André Panchaud (MP).
Rubrique suisse: Patrick Pitteloud (Pi), Laure-Christine Wicht (LCW), Antoine Geinoz (AG).
Rédacteur parlementaire: Roland Brachetto (RB).
Rubrique sports: Georges Blanc (GB), Marius Berset (MB), Marcel Gobet (MG).
Eglise: André Ducry (ADY).
Liberté-Dimanche: Claude Chuard (CC).
Photographe: Jean-Louis Bourqui (JLBi).
Vie quotidienne: Eliane Imstepf (EI).
Suppléments: Jean-Jacques Robert (JJR), Stagiaires: Christian Zumwald (CZ).

Régie des annonces:
Publicitas SA, rue de la Banque 2
1700 Fribourg ☎ 037/81 41 81
Chèques postaux 17-50 Télex 36 264

Table with 2 columns: Description of ad types and their corresponding rates in CHF.

Délai de remise des annonces:
N° du lundi, vendredi à 9 heures. N° du mardi, vendredi à 10 heures. N° du mercredi au samedi, l'avant-veille à 10 heures. Avis mortuaires, la veille de parution à 20 h., le vendredi à 17 h. N° du lundi sont à déposer dans la boîte aux lettres «Avis mortuaires», Imprimerie Saint-Paul, Pérolles 42 (nouveau bâtiment) à Fribourg, jusqu'au dimanche à 20 heures.
Tirage contrôlé FRP: 33 086 exemplaires

Advertisement for Richard Bijoux du Monde featuring jewelry and contact information: PLACE DE LA GARE 4, FRIBOURG.

A L'AGENDA

Musée d'histoire naturelle: exposition «Céreales» et exposition «L'homme et l'oiseau» de 14 à 18 h.

Musée gruérien, Bulle: expositions «Les peintures du Mithila art populaire de l'Inde» et Pierre Spori peintures et dessins de 16 à 18 h.

Galerie Artcurial: exposition de Noël d'Artcurial de 14 à 17 h. et sur rendez-vous.

Musée historique de Morat: exposition M.-C. Caldwell, collection de peintures sur porcelaine de 13 à 17 h.

Château de Gruyères: exposition «Bière, art et tradition» de 9 à 12 h. et 13 à 16 h. 30.

Galerie Hofstetter: exposition du groupe Mouvement de 9 à 12 h. et 15 à 18 h. 30.

Galerie de la Cathédrale: exposition C.-C. Olsommer, peintures et dessins, et Claude Morin, verres soufflés de 14 h. 30 à 18 h. 30.

Galerie Avry-Art: exposition «Les lithographies originales des grands peintres contemporains».

Galerie de La Margelle: exposition Maritza Faes, peintures, huile, soie peinte, bouquets, fleurs de soie de 9 à 12 h. et 14 h. 30 à 17 h. 30.

Château de la Riedera, Essert/Le Mouret: exposition d'antiquités de 10 à 20 h.

Galerie F. Martin, Farvagny-le-Petit: exposition de Noël, Liliane Biolley, poteries, Vital Simonet, gravures et Jean-Marie Baeriswyl, photos, de 14 à 17 h.

Grande salle du Conservatoire: 20 h. 15 conférence du professeur Tomatis, «L'oreille et la musique».

COM MUNIQUÉS

Groupement spirituel des veuves
«Espérance et Vie», le groupement spirituel des veuves, signale que demain, mercredi 14 décembre, la messe mensuelle sera célébrée à Ste-Ursule à Fribourg à 15 heures par le Père Joseph, dominicain.

CINÉMA

FRIBOURG
Alpha. - Zelig: 12 ans.
Capitole. - Premiers desirs: 18 ans.
Corso. - Jamais plus jamais: 12 ans.
Eden. - Never say never again: 12 ans. - La ballade de Narayama: 16 ans.
Rex. - Staying alive: 12 ans.
Studio. - Jeunes Danoises au pair: 20 ans.

BULLE
Prado. - Le marginal: 16 ans.
Lux. - Clémentine Tango: 16 ans.

PAYERNE
Apollo. - Le marginal: 16 ans.

A CHACUN SA FÊTE

Mardi 13 décembre

SAINTE LUCIE, vierge martyre

La vie et l'époque de sainte Lucie, vierge martyre à Syracuse dont elle est patronne nous sont très mal connues, sa Passion étant très postérieure aux événements. D'autre part la tradition a mêlé les traits de sa personne avec des éléments communs à d'autres saintes vierges martyres, sainte Cécile, sainte Agathe et sainte Agnès. On s'accorde à placer son martyre au début du IVe siècle sous la persécution de Dioclétien. D'après cette Passion elle aurait été d'abord placée dans un lupanar pour lui faire perdre sa virginité. Puis elle aurait été condamnée à avoir les yeux crevés et les dents brisées. Son culte devint très populaire en Sicile, en Italie et dans tout l'Occident.

MÉTÉO

SITUATION GÉNÉRALE
La zone de basse pression sur la France et la perturbation, qui lui est associée, se déplacent vers l'est et devrait traverser la Suisse cette nuit. La pression est de nouveau en hausse sur l'Europe occidentale.

PRÉVISIONS JUSQU'À CE SOIR

Pour toute la Suisse: le ciel sera d'abord très nuageux ou couvert et des chutes de neige faibles et éparses pourront se produire. On peut compter sur une amélioration avec développement d'éclaircies, surtout dans les Alpes et dans le nord. La température à basse altitude, comprise entre moins 1 et moins 5 degrés en fin de nuit, atteindra 1 à 6 degrés l'après-midi. A 2000 mètres, il fera moins 5 dans la journée. Mardi, tendance à la bise sur le bassin lémanique.

ÉVOLUTION PROBABLE POUR MERCREDI ET JEUDI

Pour toute la Suisse: mercredi, temps ensoleillé, mais avec des bancs de brouillard sur le Plateau et au Tessin. Hausse de la température en montagne. Jeudi, nébulosité changeante et probablement quelques précipitations au voisinage du Jura. (ATS)



Sur le seuil de sa Maison
Notre Père t'attend.

Madame Emma Ecoffey-Savoy, à Villars-sous-Mont;
Madame et Monsieur Louis Décrind-Ecoffey et leurs enfants, à Marsens;
Monsieur et Madame Michel Ecoffey-Jaquet et leurs enfants, à Bulle;
Monsieur et Madame André Ecoffey-Noll et leurs enfants, à Villars-sous-Mont,
Madame et Monsieur Francis Kolly-Ecoffey et leurs enfants, à Marsens;
Monsieur et Madame Pierre Ecoffey-Jaquet et leurs enfants, à Marly;
Madame veuve Marie-Louise Schnetzer-Ecoffey et ses enfants, à Riva (Italie) et La Côte-aux-Fées;

Les enfants et petits-enfants de feu Gustave Gremaud-Ecoffey, à Veyriez et Genève;
Monsieur Jules Thorin-Ecoffey, à Villars-sous-Mont;
Les familles Savoy, Ecoffey, Oberson, Gabriel, Penin, Breuer;
ainsi que les familles alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Henri ECOFFEY

de la poste
titulaire de la médaille Bene Merenti

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection le 11 décembre 1983, après une courte maladie, dans sa 88^e année, réconforté par la grâce des sacrements.

L'office de sépulture sera célébré le mercredi 14 décembre 1983, à 14 h. 30, en l'église de Villars-sous-Mont.

Domicile mortuaire: Villars-sous-Mont.

Veillée de prières mardi 13 décembre 1983, à 19 h. 30, en l'église de Villars-sous-Mont.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17-123957



Madame Hélène Guillet-Godel, à Domdidier et ses enfants, à Echallens, Paudex et Lausanne;

Monsieur Roland Godel, sa fille et son fiancé, à Romont;
Monsieur et Madame Roméro Marcon-Godel et leurs enfants, à Payerne;
Monsieur et Madame Gaston Etienne-Fivaz, à Fribourg, leurs enfants et petits-enfants;
Madame Laure Ding-Fivaz, à Estavayer-le-Lac, ses enfants et petits-enfants;
Les enfants et petits-enfants de feu Hubert Chardonnens-Fivaz;
Les enfants et petits-enfants de feu Edmond Baudin-Fivaz;
Les enfants et petits-enfants de feu Casimir Mory-Fivaz;
Les enfants et petits-enfants de feu Oscar Ansermet;
Les familles Godel et Steunou;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Alodie GODEL

née Fivaz

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 11 décembre 1983, dans sa 83^e année, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Domdidier, le mercredi 14 décembre 1983, à 15 h. 30.

Veillée de prières, le mardi soir 13 décembre, à 19 h.30 en l'église de Domdidier.

La défunte repose en la chapelle mortuaire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La direction et le personnel de l'entreprise
Robert Mauron & Fils, successeur Gaston Mauron,
installations sanitaires

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Lina MACHERET

maman de Monsieur Gilbert Macheret,
leur dévoué employé et collègue

Pour les obsèques prière de se référer à l'avis de la famille.

17-1287



L'Association des forestiers
Glâne et Broye

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Henri Thierrin

forestier communal à Cheiry
et membre de l'association

L'office de sépulture sera célébré en
l'église de Cheiry, ce mardi 13 décembre à
14 h.30

17-52638



La société de laiterie
de Cheiry

fait part du décès de

Monsieur Henri Thierrin

secrétaire-caissier
depuis de longues années

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.



Le Cercle d'assurance du bétail de
Cheiry

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Henri Thierrin

beau-frère de M. Arsène Nicolet
dévoué membre du comité

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.



L'Amicale des contemporains
1926 - 1927 - 1928
Surpierre et environs

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Henri Thierrin

son cher membre et ami
de l'année 1927

L'ensevelissement aura lieu à Cheiry, le
mardi 13 décembre 1983, à 14 h. 30.



Le Conseil communal de Cheiry

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Henri Thierrin

boursier, forestier communal
et agent AVS,
depuis de très nombreuses années

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.

17-52670



Madame et Monsieur Maurice Maillard-Levrat, leurs enfants et petits-enfants, à Vuarmans;

Monsieur et Madame Roger Levrat-Messeiller, à Epalinges;
Monsieur et Madame Francis Levrat-Liechti et leur fille, à Lausanne;
Madame et Monsieur Claude Blanc-Levrat et leurs enfants, à Prilly;
Madame et Monsieur Albert Morel-Levrat et leurs enfants, à Lausanne;
Monsieur et Madame Gérald Levrat-Gander et leurs filles, à Prilly;
Madame et Monsieur Bernard Tosio-Levrat et leur fils, à Lausanne;
ainsi que les familles parentes et alliées Surchat, Levrat et Baeriswyl,

ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Madame Louise LEVRAT-SURCHAT

leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée subitement à leur tendre affection le 10 décembre 1983, dans sa 76^e année

L'ensevelissement aura lieu à Lausanne, mercredi 14 décembre.

La messe de sépulture au centre funéraire de Montoie, chapelle A, à 14 h. 15.

Honneurs à 15 heures.

Domicile mortuaire: centre funéraire de Montoie, 1007 Lausanne.

Domicile de la famille: avenue de la Vallombreuse 71, 1008 Prilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Repose en paix



Madame Anne-Marie Bersier, rue Gachoud 1, à Fribourg;
Monsieur et Madame Roland Bersier-Sauterel et leurs enfants Philippe et Jean-Daniel,
Mon-Repos 13, à Fribourg;

Madame et Monsieur Alain Bueckelmann-Bersier et leur fils Cédric, à Fribourg;
Monsieur Alexandre Bersier, à Zurich;
Madame Elisa Sudan-Bersier et ses enfants, à Fribourg;
Monsieur et Madame Henri Bersier-Krattinger et leurs enfants, à Bümpliz;
Madame Pierrette Bucher-Bersier et ses enfants, à Marly;
Monsieur Maurice Rossier-Bersier et ses enfants, à Marly;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Edouard BERSIER

leur très cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-père, frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection le vendredi 9 décembre 1983, dans sa 88^e année, après une longue maladie.

L'office d'enterrement sera célébré, en l'église du Christ-Roi, à Fribourg, ce mardi 13 décembre 1983, à 14 heures.

L'incinération suivra dans l'intimité au crématoire de Neuchâtel.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'église.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes. Une quête sera faite à la sortie de l'église au profit de la Fondation fribourgeoise de l'enfance handicapée.

Aucun faire-part ne sera envoyé, cet avis en tient lieu.

17-1600



Monsieur Joseph Richoz, à Courtepin;
Monsieur et Madame Gilbert Richoz-Duffey et leurs enfants Brigitte, Benoît, Catherine,
Vérène et Nathalie, à Courtepin, Lausanne et Neuchâtel;

Madame et Monsieur Daniel et Isabelle Rossier-Richoz et leurs enfants Luc et Mélanie, à Courtepin;

Madame veuve Pauline Waeber-Jacquat, à Pensier, ses enfants et petits-enfants;

Les enfants et petits-enfants de feu Cyrille Jacquat-Rey;

Les enfants et petits-enfants de feu Fidèle Jacquat-Jemmy;

Monsieur Eugène Richoz, à Saint-Aubin;

Madame et Monsieur Charles Mazza-Richoz, à Marly;

Monsieur et Madame Aimé Richoz-Clerc, à Fribourg;

Les familles Vonlanthen, Auderset, Schröter, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond regret de faire part du décès de

Madame Adélaïde RICHZOZ

née Jacquat

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le dimanche 11 décembre 1983, dans sa 82^e année, réconfortée par la grâce des sacrements.

L'office de sépulture sera célébré, en l'église de Courtepin, le mercredi 14 décembre 1983, à 14 h. 30.

Veillée de prières mardi 13 décembre 1983, à 20 h. 15, en l'église.

Domicile mortuaire: famille Richoz, boulangerie, Courtepin.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, cet avis en tient lieu.

EN CAS DE DEUIL

Tél. jour et nuit
nous accomplissons toutes les formalités,
organisons la cérémonie funèbre et assu-
rons la dignité des derniers devoirs.



Francis Chevalier
directeur

6, pl. de la Gare
Fribourg

83.2

POMPES FUNEBRES GENERALES SA



Nulle épreuve n'a ébranlé sa foi. Avec sérénité, elle a accepté la souffrance et l'a supportée avec le calme et la confiance de celle qui va vers Dieu.

Monsieur Jean Buchs, à Suchy;
Marlyse et Jean-Claude Stehlé-Buchs, Serge et Maryvonne, à Nyon;
Lucy-Anne et Claude Favre-Buchs, Christelle, Patrick et Dominique, à Renens;
Jean-Pierre Buchs, à Marsens;
Marie-Louise Brodard-Risse, à Villarzel, ses enfants et petits-enfants;
Gaston et Marcelle Risse-Ropraz, à Sorens, leurs enfants et petits-enfants;
Conrad Risse, à Essert, ses enfants et sa petite-fille;
Gustave Buchs-Schluep, à Suchy;
Marianne et Roger Santschy-Buchs, à Prilly, leurs enfants et petits-enfants;
Marie-Madeleine et Demetre Dimitracopoulos-Buchs, à Suchy, leurs enfants et petits-enfants;
Rose Mettraux, à Suchy;
Agnès et Pierre Doudin, à Yverdon et leurs enfants;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, Risse, Mauron, Buchs, Schluep,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Yvonne BUCHS

née Risse

leur très chère épouse, maman, grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, nièce, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 11 décembre 1983, dans sa 61^e année, munie des sacrements de l'Eglise, après de grandes souffrances supportées avec foi et courage.

Un merci tout spécial à M^{me} Rose Mettraux, son amie dévouée, à M. le docteur D. Pache et à M^{me} Bornand, son infirmière.

L'ensevelissement aura lieu à Suchy, le mercredi 14 décembre 1983, à 15 h. 30.

La messe d'enterrement aura lieu en l'église de Suchy, à 14 h. 45.

Le corps repose à son domicile de Suchy.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R.I.P.



J'ai rejoint ceux que j'ai aimés
et j'attends ceux que j'aime.

Madame et Monsieur Henri Barbey-Vipret, leurs enfants et petits-enfants, à Dompierre;
Mademoiselle Anne-Marie Vipret, à Fribourg;
Madame et Monsieur Maurice Ribotel-Vipret, leurs enfants et petits-fils, à Léchelles;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Vipret-Corminbœuf et leurs enfants, à Léchelles;
Madame et Monsieur Pascal Ribotel-Vipret et leurs enfants, à Léchelles;
Madame et Monsieur Michel Progin-Vipret et leurs fils, à Bienne;
Madame et Monsieur Gaston Ribotel-Vipret et leurs enfants, à Belfaux;
Sœur Marie Germaine Ottet, couvent de la Visitation, à Fribourg;
Monsieur Lucien Ottet, à Russy;
Madame veuve Louise Rappo, à Léchelles;
Famille Emile Ottet, à Châtonnaye;
Famille Fernand Guillet à Russy;
Monsieur et Madame François Ottet, à Russy;
Les enfants de feu Oscar Vipret;
Les enfants de feu Rosa Fivaz-Vipret;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Marie VIPRET

née Ottet

leur très chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, le samedi 10 décembre 1983, dans sa 79^e année, après une pénible maladie, réconfortée par la grâce des sacrements.

L'office de sépulture sera célébré, en l'église de Léchelles, ce mardi 13 décembre 1983, à 15 heures.

La défunte repose en l'église de Léchelles.

Repose en paix

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes, vos dons en faveur de la défunte peuvent être adressés à l'Institut des Buissonnets, à Fribourg, ccp 17-5881.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tient lieu.

1601

Remerciements

Sensible à vos témoignages de réconfort et de sympathie, la famille de

Madame Cécile GILLON

vous remercie de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve et vous exprime sa plus vive gratitude.

Granges-Paccot, décembre 1983

17-1600



Le vicaire épiscopal
les doyens et les prêtres des décanats
d'Estavayer-le-Lac et de Saint-Odilon

remmandent aux prières de tous les fidèles

Monsieur l'abbé Robert Dumas

curé de Montet depuis 1960
décédé le 12 décembre 1983

L'Eucharistie et le dernier adieu seront célébrés en l'église de Montet, le mercredi 14 décembre, à 14 heures.

La sépulture suivra à Villaraboud.

17-1645



Le Conseil de paroisse et
les paroissiens de Montet-Frasses

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur l'abbé Robert Dumas

révérend curé de la paroisse

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Montet, mercredi 14 décembre 1983, à 14 heures.

L'inhumation suivra au cimetière de Villaraboud.

Veillée de prières en l'église de Montet, mardi 13 décembre 1983, à 19 h. 30.

17-1645



Monsieur l'abbé Henri Jordan
administrateur,
le Conseil de paroisse,
les paroissiens de Villaraboud

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur l'abbé Robert Dumas

curé de Montet
enfant de la paroisse
et bienfaiteur

Pour les funérailles, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-52674



Le Chœur mixte de Montet-Frasses

a le regret de faire part du décès de

Monsieur le révérend curé Robert Dumas

membre de la société

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-52691

Autres avis mortuaires
en page 16

Toutes vos annonces
par Publicitas, Fribourg



Que l'âme de notre frère obtienne
le repos et la lumière sans fin
et que la grâce couronne son œuvre
pour l'Eternité.

Emma et Charles Bugnon-Dumas, à Torny-le-Grand;
Meinrad et Cécile Dumas-Castella, à Villaraboud;
Maria Dumas-Mauron, à Villaraboud;
Agnès et Pierre Genoud-Dumas, à Vuadens;
Hermine et Jules Niquille-Dumas, à Bulle;
Agathe et Léon Seydoux-Dumas, à Sâles;
Les nombreux neveux et nièces et leurs enfants;
Monsieur l'abbé Roger Magnin, révérend curé de Villars-sur-Glâne;
Révérende Sœur Blandine, Imprimerie Saint-Paul, à Fribourg;
Mademoiselle Martha Buchs, son ancienne gouvernante à Morlon;
Les familles Dumas, Castella, Python, Perroud, Oberson, Dénervaud et Magnin;

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur l'abbé Robert DUMAS

révérend curé de Montet

leur très cher frère, beau-frère, parrain, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 12 décembre 1983, dans sa 80^e année, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Montet, mercredi 14 décembre 1983, à 14 heures.

L'inhumation suivra au cimetière de Villaraboud vers 16 heures.

Une veillée de prières aura lieu mardi 13 décembre 1983, en l'église de Montet à 19 h. 30, et en l'église de Villaraboud, à 20 heures.

Domicile mortuaire: la cure de Montet.

Adresse de la famille: Meinrad Dumas, 1678 Villaraboud.

En lieu et place de fleurs, veuillez verser vos dons en faveur de la chapelle de l'hôpital de la Broye, ccp 17-9167.

Repose en paix

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Denise Robatel-Trinchan, à Villars-Mendraz;
Monsieur et Madame Raphaël Robatel et leurs enfants David et Alexandre, à Sierre;
Monsieur et Madame Emmanuel Robatel et leurs enfants Gérald et Alexandra, à Mont-la-Ville;
Madame et Monsieur Pierre Samarati-Robatel et leurs enfants Jérôme, Evelyne et Marc, à Paudex;
Madame et Monsieur Gilles Buzzi-Robatel et leur fille Fabienne, à Lucens;
Mademoiselle Catherine Martin, à Montpreveyres;
Les familles parentes et alliées Robatel, Bastian, Sauterel, Chollet, Limat, Gummy, Trinchan, Baeriswyl, Aeby, Brügger, Mettraux et Bettems;

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Antoine ROBATEL

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le samedi 10 décembre 1983, dans sa 63^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'incinération aura lieu à Lausanne, le mercredi 14 décembre.

Messe et dernier adieu en la chapelle B du centre funéraire de Montoie, à 15 heures.

Honneurs à 15 h. 45.

Domicile mortuaire: centre funéraire de Montoie, Lausanne.

Domicile de la famille: 1099 Villars-Mendraz.

En lieu et place de fleurs, la famille suggère un don en faveur de l'école Pestalozzi, à Echichens, ccp 10-3738.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

R.I.P.

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

ECOLE D'INTERPRETES DE ZURICH DOZ
ECOLE PROFESSIONNELLE SUPERIEURE, RECONNUE ET SUBVENTIONNEE PAR L'ETAT
SCHEUCHZERSTR. 68, 8006 ZURICH, TEL. 01/362 81 58

Traducteurs et interprètes de conférence

La formation menant à ces deux professions comprend un programme d'études complètes de niveau universitaire (durée: 3 à 4 ans). Conditions d'admission: Maturité/baccalauréat; à défaut, un cours spécial d'un an prépare à l'examen d'admission.

Le corps enseignant compte 50 professeurs de 12 nationalités différentes. 280 étudiants sont inscrits aux sections principales, 80 élèves au cours préparatoire. Les épreuves du Diplôme sont placées sous l'autorité du Département de l'Instruction publique du Canton de Zurich. Début des cours: mars et octobre.

DOZ

GRUYÈRE



Jeune Chambre économique Projets en masse

Dans sa toute récente assemblée annuelle, la Jeune Chambre économique de la Gruyère a assisté à la transmission de la charge présidentielle. Le Dr Georges Zaugg, médecin-dentiste à Bulle, passe le flambeau à son adjoint, M. Henri Choffet, ingénieur-géomètre à Châtel-sur-Montsalvens, M. Jean-Marc Wasem, administrateur de caisse-maladie à Bulle, devenant vice-président.

A l'heure des projets, on avança celui d'une commission spéciale qui étudie l'édition d'une carte-guide pour les cyclistes. Une autre idée qui sera examinée l'année prochaine est celle de la création d'un prix pour la conservation du patrimoine en Gruyère, une manière de récompenser – symboliquement au moins – les efforts de particuliers.

Le président désigné pour 1984, M. Henri Choffet, apporta, avec son mandat, une idée sympathique: la réalisation d'une cabane forestière qui serait mise à disposition de la commune fournissant terrain et bois nécessaires, tandis que la Jeune Chambre pourvoirait la construction. En plus de tous ces projets assurément bien sympathiques, la Jeune Chambre pense encore à l'édition d'un guide touristique pour le district et délègue des siens pour l'organisation de la Fête des musiques gruériennes en mai prochain.

(Com./yc)

Grande salle à Corbières Crédit d'étude

Vendredi soir, les citoyens de Corbières étaient réunis en assemblée sous la présidence de M. Gilbert Pugin, syndic. Ils ratifièrent le budget communal 1984 prévoyant, pour le fonctionnement, un excédent actif de 26 500 francs sur un total de recettes de 400 000 francs dans lesquelles les rentrées fiscales s'élèvent à 230 000 fr.

Sur les 28 000 fr. de dépenses du budget d'investissements, 25 000 fr. seront consacrés à une étude pour un projet de grande salle communale, Corbières ne disposant en effet d'aucun local pour les réunions ou pour les manifestations des sociétés, si ce n'est l'annexe de l'hôtel de la Croix-Blanche, une bâtisse très vétuste.

Cette demande de crédit d'étude proposée par le Conseil communal faisait suite à l'intervention d'un citoyen lors d'une précédente séance. L'étude réalisée, elle sera soumise à une nouvelle assemblée.

(yc)



La Saint-Nicolas à Châtel-Saint-Denis Venu droit du ciel...

Samedi dernier, l'hélicoptère de saint Nicolas et du Père Fouettard a bravé les intempéries pour se poser sur la place du Grand-Clos à Châtel-Saint-Denis. Accueillis par des musiciens et de nombreux enfants, les deux voyageurs du ciel se sont rendus en cortège à la Maison des Œuvres, au Foyer Saint-Joseph et à l'hôpital pour une géné-



reuse distribution de biscômes. Cette originale apparition était mise sur pied par le Football-Club de Châtel.

(mpa/Lib./photo Michel Angel)



(Photo Charrière)

Concert de la «Chanson de Bossonnens» Le plaisir d'innover

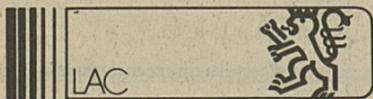
La «Chanson de Bossonnens» a ravi son public par ses concerts donnés vendredi et dimanche à la chapelle du village. Le programme annonçait quelques chansons parmi les plus récentes du chœur. Elles avaient notamment pour auteurs son directeur, Georges

Chevalley et Kaelin, alors que d'autres étaient empruntées aux bons classiques de la chanson française du moment. Deux chants, vedettes de «L'Etoile d'or», «Noël à danser» d'André Ducret, et «Etoile dis-moi», de Hostettler, précédaient «L'Enfant à l'étoile», cantate de Noël de Bécaud, pour laquelle la «Chanson de Bossonnens» s'était associé la collaboration du chœur d'enfants du village et d'un orchestre de 20 musiciens. Ces pièces mirent en valeur les belles voix de solistes de Berthe Savoy, soprano, Mady Chevalley, alto, et du directeur. Le concert avait été également donné à fin novembre à l'église de Palézieux. Il sera repris samedi 17 décembre à l'église de Romont.

Ce concert de très belle tenue était encore mis en valeur par une présentation originale, le directeur provoquant l'éclatement de son chœur en petits groupes se faisant écho. Et puis, l'intervention d'un groupe d'instrumentistes et de l'orchestre de 20 musiciens pour la cantate constituait une entreprise osée. Cette intégration, nous disait le président du chœur, Robert Cottet, représente un intérêt particulier pour ces musiciens, qu'ils soient membres de fanfares ou élèves du Conservatoire. Elle leur donne une rare occasion d'accompagner un chœur, tandis que pour les chanteurs, c'est l'expérience de la difficulté certaine qu'est chanter avec un orchestre.

Semblable initiative exige une certaine polyvalence du directeur. Georges Chevalley l'a démontrée, se faisant directeur, soliste, metteur en scène et... par nécessité, facteur de piano. L'instrument avait senti le froid en attendant le concert dans la chapelle. Une note ne répondait plus. Dans la première partie du concert, le directeur Chevalley proposa une pause pour effectuer la réparation. Et dix minutes durant, l'assistance eut droit au spectacle inédit du chef réchauffant une note gelée.

(yc)



tier «Sur-le-Mont» vint aussi sur le tapis puisque l'installation existe déjà alors que le crédit n'a pas encore été voté. Des explications furent apportées par le syndic, si bien que l'assemblée ratifia la dépense se chiffant par un montant de 20 000 francs, donnant aussi le feu vert à une participation de 48 000 francs en faveur de la STEP de Morat.

Budget approuvé

Le budget de fonctionnement, présenté par M. Erwin Bula, laisse apparaître un excédent de 900 francs pour une somme de bilan de 1,18 million. Le poste principal concerne l'enseignement avec 410 000 francs ou le 52% du revenu de l'impôt. Le budget d'investissement sera déficitaire de 450 000 francs, les engagements prévus s'élevant à plus de 520 000 francs.

M. Eric Willemin aborda enfin le problème de la RN 1. La variante officielle se révéla très avantageuse pour Courgevau, puisque l'artère empruntera un tunnel, réalisé selon la technique des tunnels de montagne. Sa longueur atteindra 2,7 km. Reste, auparavant, à connaître la décision des Chambres fédérales.

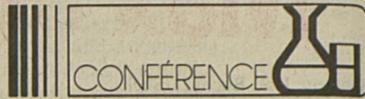
(reh)

Une ethnie préservée de la civilisation Les Dayaks de Bornéo

Dimanche soir, une cinquantaine de Romontois ont oublié le verglas pour s'évader sous d'autres cieux et suivre avec intérêt la projection d'un film ethnologique du docteur W. Ulbricht, récemment tourné chez les Dayaks du Kalimantan. Cette ethnie, estimée à 2 millions de personnes, vit au centre de l'île de Bornéo où elle est connue pour un rite qu'elle pratiquait encore à la fin du siècle dernier: on coupait la tête de son ennemi.

Le reportage de M. Ulbricht témoigne de la vie actuelle de ces aborigènes qu'on a longtemps situés à l'âge de la pierre et qui restent mal connus parce que difficilement accessibles. Les Dayaks vivent à Bornéo, la plus grande île de l'archipel de la Sonde, que se partagent l'Indonésie et la Malaisie. Deux millions de Malais vivent sur les côtes de Bornéo et se distinguent des Dayaks par des différences morphologiques et culturelles qui ne sautent pas aux yeux de l'Européen.

Dans un climat tropical, où les précipitations sont abondantes – sauf cette année marquée par la sécheresse – la forêt est luxuriante et les Dayaks cultivent sur brûlis de quoi s'alimenter. Le riz s'accompagne de poisson frais ou séché et d'un choix extraordinaire de fruits qu'on trouve également chez nous, dans les épiceries de luxe. Comme les Indonésiens, ils tissent et colorent vivement leurs vêtements de coton, mais les motifs sont, ici, géomé-



triques. L'architecture dayak tient compte des fréquentes crues des rivières et les habitations sont toutes sur pilotis. Des maisons, incroyablement longues, abritent parfois toutes les familles d'un village sous un même toit. Un tronc brut, sommairement taillé, sert d'escalier, tandis que d'imposantes statues de bois, dont certaines ont 400 ans, gardent ces maisons des mauvais esprits; autant d'images d'ancêtres qui présentent des similitudes avec les statues de pierre de l'île de Pâques.

Les signes tangibles des contacts avec la civilisation sont non seulement les ustensiles de plastique, mais aussi l'expansion de l'islam et du christianisme qui, pourtant, ne détrônent pas un panthéon traditionnel et le recours au sorcier guérisseur. Enfin, le rituel d'accueil et les danses ont la grâce des cérémonies balinaises, mais n'ont rien perdu de leur signification. L'impact de la civilisation a certes modifié la vie des Dayaks en quelques décennies, mais la configuration géographique de l'île et le barrage linguistique leur permettent de conserver l'essentiel de leurs spécificités culturelles. De plus, la simplicité extrême de leur vie ne les destine pas encore à l'envahissement du tourisme de masse.

(mpd)

Police cantonale: activité en novembre

Nombreuses identifications

Dans un communiqué remis à la presse, le commandement de la police cantonale signale que son activité durant le mois de novembre 1983 a conduit à l'identification de nombreux auteurs de délits.

Deux jeunes hommes, âgés respectivement de 20 et 25 ans, déjà bien connus des services de police, ont été confondus comme étant les auteurs d'un cambriolage d'une boutique du quartier du Bourg à Fribourg, où ils s'emparèrent d'un butin estimé à 11 500.- fr. Le plus âgé a également reconnu avoir commis un autre cambriolage dans un magasin de photos à Bulle, et avoir cambriolé un magasin de modèles réduits à Fribourg.

L'enquête menée en collaboration avec les polices cantonales vaudoise et bernoise a permis d'établir qu'un ressortissant français, âgé de 30 ans et deux ressortissants algériens, âgés de 20 ans chacun, étaient les auteurs de 5 cambriolages d'appartement, l'après-midi du 19 septembre 1983 au boulevard de Pérolles à Fribourg.

Un ressortissant français, âgé de 25 ans, a admis avoir dérobé plus de 4500.- fr. à deux habitants de Broc, qui l'avaient hébergé. Deux frères jumeaux, âgés de 36 ans, ont reconnu être les auteurs d'un vol d'une cassette contenant 900.- fr. au préjudice d'un forain à Romont et d'un vol d'une bourse de sommière, contenant près de 2200.- fr. au préjudice de la tenancière d'un établissement public à Romont. Un ressortissant turc, âgé de 18 ans, a été identifié comme étant l'auteur de vols d'argent, d'une valeur totale de 4240.- fr. au préjudice de son employeur, un restaurateur de Marly. L'argent a pu être retrouvé et restitué au lésé.

Un fromager de Bulle, âgé de 19 ans, a été arrêté par la gendarmerie le 15 octobre 1983, vers 02.20 heures, en flagrant délit de cambriolage des magasins Innovation à Bulle. Au cours de l'enquête, il a également reconnu avoir commis 2 vols par introduction clandestine, l'un en juin 1983, dans une maison d'habitation à Grandvillard, l'autre, en octobre 1983, dans un restaurant à Broc.

Au cours des mois d'octobre et de novembre 1983, les auteurs d'un important trafic de stupéfiants dans le canton de Fribourg et plus particulièrement en ville de Fribourg ont été arrêtés. L'enquête menée à la suite de ces arrestations a permis d'établir qu'une prostituée de Fribourg, âgée de 27 ans, avait acheté et reçu du cannabis pour sa consommation personnelle, qu'elle avait acheté 3 kg de haschisch et les avait revendus, réalisant un bénéfice de 1500.- fr. et qu'elle avait reçu pour la revente, en septembre 1983, 8 kg de

haschisch, dont 1 kg fut revendu pour 7500.- fr. et près de 7 kg, représentant une valeur de 55 000.- fr., furent séquestrés à son domicile. Un homme âgé de 40 ans, a été confondu pour avoir acheté à Fribourg, Semsales et Berne, pour la somme de 11 500.- fr. 1,250 kg de haschisch, dont il revendit 500 gr pour 5000.- fr. à des consommateurs.

(Com.)



Avry-sur-Matran

Un trottoir

Réunis en fin de semaine sous la présidence de M. Roland Berset, les citoyennes et les citoyens d'Avry-sur-Matran ont approuvé le budget 84 ainsi qu'une demande de crédit destinée à améliorer les équipements extérieurs et l'éclairage intérieur de la halle de gymnastique.

Plusieurs clubs sportifs fréquentent actuellement le complexe. Il convenait d'adapter les installations aux normes en vigueur afin de permettre aux équipes d'organiser des compétitions, ou de s'entraîner, dans toutes les règles de l'art. L'assemblée a encore donné le feu vert à la réfection de la route entre l'école et la laiterie. Un trottoir sera notamment construit afin d'assurer la sécurité des piétons empruntant cette artère. Décision fut enfin prise de procéder à des forages du côté de la Sonnaz pour une analyse de l'eau qui pourrait être pompée dans le secteur.

GP

Cormagens

Oui à la STEP

Les citoyennes et les citoyens de la petite commune de Cormagens avaient à se prononcer en fin de semaine sur les statuts de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux des bassins versants de la Sonnaz et de la Crausaz.

Siégeant sous la présidence de M. Cyrill Renz, syndic, ils se sont déclarés solidaires de l'association. Cette décision avait été, auparavant, précédée d'une large information. Au printemps, la commune organisa une visite de la station de Villars tandis que, ces dernières semaines, elle convia les responsables du projet à une présentation des travaux envisagés et des incidences financières. L'assemblée a en outre renouvelé l'impôt sur les machines de divertissement, fixé à 400 fr.

GP

FIDUCIAIRE RAVIER
SOLUTION BENEFIQUE
DE TOUTES VOS QUESTIONS
COMPTABLES ET FISCALES
René RAVIER FRIBOURG 037-22 29 87
EXPERTS-COMPTABLES DIPLOMÉS
Lausanne - Genève - Zürich

Triomphe suisse aux Diablerets: Julien 1^{er}, Zurbriggen 2^e, Bürgler 6^e et Hangl 9^e Max Julien dans un style coulé et élégant

Triomphe haut-valaisain aux Diablerets. Le premier slalom géant de la Coupe du monde 1983-1984 a été remporté par le Zermattois Max Julien devant Pirmin Zurbriggen, son copain de Saas-Almagell, qu'il a devancé de 59 centièmes. En fait, Zurbriggen fut le seul qui parvint à limiter les dégâts derrière Julien. Troisième, le Yougoslave Jure Franko a en effet concédé 1^{er}65 au vainqueur du jour et Hans Enn, quatrième, fut le seul autre à terminer à moins de deux secondes.

C'est grâce à une première manche remarquable que Max Julien a enfin réussi à remporter cette victoire en Coupe du monde après laquelle il avait vainement couru toute la saison dernière (cinq deuxièmes places en slalom géant). Dans un style coulé et élégant, il a alors relégué tous ses adversaires à plus d'une seconde. Nerveux, il n'a pas réussi à rééditer sa démonstration de la première manche sur le second parcours. Il n'en est pas moins parvenu à conserver sa première place. Seul, en effet, Pirmin Zurbriggen se montra plus rapide que lui, ce qui lui permit de réduire à 59 centièmes le retard de 1^{er}04 qu'il accusait au terme de la première manche.

Gaspoz pas très heureux

Cette victoire, Max Julien (né le 15 mars 1961) l'avait annoncée en s'imposant dans le deuxième slalom géant des World Series à Bormio, à fin novembre. Il avait alors pris le meilleur sur Joël Gaspoz, lequel fut moins heureux cette fois puisqu'il chuta en vue de l'arrivée de la première manche, alors que tous les espoirs lui étaient encore permis (septième au poste de chronométrage intermédiaire). Mais Julien et Zurbriggen ne sont pas les seuls Suisses à s'être mis en évidence. Douzième à l'issue de la première manche, Thomas Bürgler fut éblouissant sur le second parcours, ce qui lui a permis de remonter à la sixième place. On devait finalement retrouver un autre skieur helvétique parmi les dix premiers: Martin Hangl, le Grison de Samnaun, auquel

le tracé de la seconde manche a également parfaitement convenu et qui s'est ainsi hissé de la onzième à la neuvième place.

Stenmark et les frères Mahre distancés

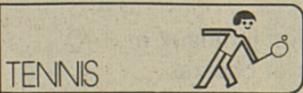
Dans cette première épreuve de la Coupe du monde masculine disputée aux Diablerets, on attendait bien sûr le Suédois Ingemar Stenmark et les Américains Phil et Steve Mahre, qui avaient boudé les deux géants de Bormio comme le super-G de Val-d'Isère. Ils n'ont jamais été en mesure d'inquiéter les Suisses dans leur grande spécialité. Quatrième de la première manche, Stenmark a encore perdu du terrain dans la seconde pour se retrouver en septième position. Quant aux deux frères Mahre, ils ont semblé assez loin de leur meilleure forme. Comme Stenmark, ils ont peiné sur deux tracés dont la longueur était nettement supérieure à ce qui se fait habituellement.

L'équipe suisse a ainsi remporté plus de la moitié des épreuves de Coupe du monde disputées depuis le début de la saison (onze). Max Julien fait suite en effet dans la liste des vainqueurs suisses à Erika Hess (slalom de Kranjska Gora et géant de Val-d'Isère), à Franz Heinzer (descente et combiné de Val-d'Isère) et à Maria Walliser (deuxième descente de Val-d'Isère). Un bilan remarquable complété par les deuxièmes places de Erika Hess (combiné de Val-d'Isère), d'Ariane Ehrat (première descente de Val-d'Isère) et de Pirmin Zurbriggen (super-G de Val-d'Isère et géant des Diablerets).



Parti avec le dossard N° 33, le Suisse Martin Hangl a complété le brillant palmarès des Suisses en se classant 9^e. (Keystone)

Le Suédois Wilander nouveau leader du Grand Prix



TENNIS

Vainqueur des Internationaux d'Australie à Melbourne, le Suédois Mats Wilander a ravi la première place du classement provisoire du Grand Prix au Tchecoslovaque Ivan Lendl, qu'il a battu en finale. Plus bas dans le classement, l'Américain Johan Kriek, quart de finaliste à Melbourne, s'est hissé à la douzième place aux dépens de l'Argentin Guillermo Vilas. Il se trouve ainsi, pour l'heure, qualifié pour le Masters, qui réunira les douze premiers du classement du Grand Prix, pour lequel deux tournois restent à disputer.

Classement du Grand Prix après les Internationaux d'Australie: 1. Mats Wilander (Su) 3101 points. 2. Ivan Lendl (Tch)

Borg surclasse Lewis

Le Suédois Björn Borg a surclassé le Néo-Zélandais Chris Lewis, finaliste de Wimbledon cette année, dans un match de charité disputé à Bangkok. Il l'a emporté par 6-3 4-6 6-2 en 1 heure et 43 minutes. Dominé dans la première manche, Lewis s'est bien repris par la suite et il a pu prendre le service de Borg grâce principalement à ses coups croisés. Mais le Suédois réagit dans la troisième manche où Lewis fut dépassé.

Luthy à plus de cinq secondes

1. Max Julien (S) 3'17"68; 2. Pirmin Zurbriggen (S) à 0"59; 3. Jure Franko (You) à 1"65; 4. Hans Enn (Aut) à 1"75; 5. Günther Mader (Aut) à 2"09; 6. Thomas Bürgler (S) à 2"16; 7. Ingemar Stenmark (Su) à 2"47; 8. Hubert Strolz (Aut) à 2"51; 9. Martin Hangl (S) à 2"98; 10. Guido Hinterseer (Aut) à 3"05; 11. Andreas Wenzel (Lie) à 3"10; 12. Boris Strel (You) à 3"27; 13. Bojan Krizaj (You) à 3"76; 14. Jörgen Sundqvist (Su) et Franz Gruber (Aut) à 3"90; 16. Ernst Riedelsperger (Aut) à 4"09; 17. Hans Pieren (S) à 4"10; 18. Richard Promotton (It) à 4"79; 19. Steve Mahre (EU) à 4"93; 20. Frank Würndl (RFA) à 4"96; 21. Jacques Luthy (S) à 5"14. Puis: 39. Werner Marti (S) à 10"12; 40. Jörg Seiler (S) à 10"53.

Première manche: 1. Julien 1'41"21; 2. Zurbriggen à 1"04; 3. Franko à 1"34; 4. Stenmark à 1"38; 5. Enn à 1"51; 6. Strel à 1"60; 7. Hinterseer à 1"62; 8. Mader à 1"89; 9. Strolz à 1"90; 10. Riedelsperger à 2"11. Éliminé: Joël Gaspoz (S).

Deuxième manche: 1. Zurbriggen 1'36"02; 2. Bürgler à 0"36; 3. Julien à 0"45; 4. Mader à 0"65; 5. Enn à 0"69; 6. Franko à 0"76; 7. Strolz à 1"06; 8. Wenzel à 1"10; 9. Hangl à 1"21; 10. Krizaj à 1"39. Principaux éliminés: Marc Girardelli (Lux) qui n'a pas pris le départ et Luc Genolet (S).



Zurbriggen à cinq points de Heinzer

Messieurs. Général: 1. Franz Heinzer (S) 65; 2. Pirmin Zurbriggen (S) 60; 3. Andreas Wenzel (Lie) 43; 4. Hans Enn (Aut) 37; 5. Harti Weirather (Aut) et Erwin Resch (Aut) 35; 7. Max Julien (S) et Urs Räber (S) 33; 9. Jure Franko (You) 32; 10. Todd Brooker (Ca) 30.

Slalom géant (2 courses): 1. Zurbriggen 60; 2. Enn 37; 3. Julien 33; 4. Franko 30; 5. Günther Mader (It) 20; 6. Thomas Bürgler (S) 16.

Par nations, général: 1. Suisse 481; 2. Autriche 328; 3. RFA 135; 4. Liechtenstein 113; 5. France 96; 6. Canada 71.

Messieurs: 1. Suisse 282; 2. Autriche 237; 3. Liechtenstein 58; 4. Canada 56; 5. Yougoslavie 44; 6. Suède 71.

Val Gardena: la descente menacée

La descente masculine de Coupe du monde prévue pour dimanche à Val Gardena est fortement menacée en raison du manque de neige, a indiqué aux Diablerets Serge Lang, directeur de la Coupe du monde. «Dans l'état actuel des choses, il n'est pas possible que la descente de Val Gardena ait lieu normalement car il n'y a pas de neige sur certaines parties du tracé. Les organisateurs envisagent d'apporter de la neige au moyen d'un hélicoptère mais un jour de travail sera nécessaire. Or, l'hélicoptère n'est pas disponible pour le moment et il ne pourra être utilisé qu'à partir de jeudi matin».

Une décision sera prise jeudi. La descente pourrait être reportée à lundi. Si elle ne peut être courue, elle ne sera pas remplacée en décembre mais probablement en janvier, à Morzine.

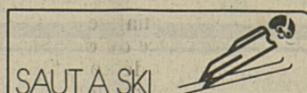
Programme modifié à Crans-Montana

D'entente avec M^{lle} Odette Perret, représentante de la FIS, le programme des épreuves de Coupe d'Europe de Crans-Montana a été modifié ainsi:

Mardi 20 décembre: super-G masculin à 12 h.

Mercredi 21 décembre: slalom géant masculin (première manche à 10 h., deuxième à 13 h.).

Les épreuves auront lieu sur la piste nationale, la future piste de descente des championnats du monde 1987.



Annulation à Thunder Bay

Le mauvais temps a provoqué l'annulation du concours de Coupe du monde au tremplin de 90 mètres prévu pour dimanche à Thunder Bay. Les organisateurs ont tenté de mettre sur pied un deuxième concours au petit tremplin mais ils ont dû finalement y renoncer.



Max Julien (à gauche) et Pirmin Zurbriggen ont chacun réussi une manche superbe pour occuper les deux premières places de ce slalom géant. (Keystone)

Jacques Luthy: en janvier seulement?

Par Jacques
DESCHENAUX

On peut imaginer que dans l'aire d'arrivée de la piste des Diablerets Max Julien et Pirmin Zurbriggen, les deux copains venus du Haut-Valais, qui venaient de réussir le sensationnel doublé que l'on sait, étaient sollicités de toutes parts. Vingt-deuxième à plus de cinq secondes de ce géant particulièrement bien tracé, Jacques Luthy n'était pas seul pour autant. Une cohorte d'amis venus de Charmey l'entouraient, affichant un sourire tout de même mitigé, voire interrogateur.

Et à la question de savoir le pourquoi de ce résultat très moyen, le Gruérien était bien en peine de l'expliquer:

«Je ne comprends pas ce qui s'est passé, disait-il. Dans les deux manches, à part quelques petites erreurs sans grandes conséquences, j'ai eu l'impression que les choses évoluaient assez bien. Et comme à Kranjska Gora, j'ai été surpris par l'ampleur de l'écart qui me séparait du vainqueur. Peut-être ai-je skié trop rond, ou peut-être n'ai-je pas suffisamment attaqué? Je n'en suis même pas persuadé».

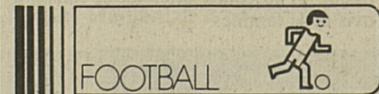
Claude Pachoud, le préparateur

et le confidant du skieur gruérien expliquait les choses différemment:

«En premier lieu, bien que superbe, le tracé de ce géant était trop long pour Jacques qui n'est pas encore suffisamment en forme pour pouvoir tenir la distance sans fatigue excessive. Conscient de la chose, il s'est contracté quelque peu et il a perdu une bonne partie de son influx. Il est indéniable que son début de saison est un peu laborieux. Mais je ne me fais aucune crainte: Luthy ne va pas tarder à skier à son niveau. Pour l'instant, il est en manque de ski libre. Attendez qu'il neige un peu plus sur Charmey et qu'il puisse se libérer à sa guise durant une dizaine de jours à l'époque des fêtes et vous découvrirez le véritable Luthy en janvier».

On croit volontiers Claude Pachoud, qui connaît le skieur fribourgeois mieux que personne. Avec l'espoir que le retard concédé sur ses coéquipiers et concurrents n'entraîne pas une course poursuite à la recherche d'un résultat et d'une qualification olympique. C'est la raison pour laquelle, on préférerait voir le Gruérien obtenir ce mois encore des classements plus conformes avec sa valeur réelle. Peut-être aujourd'hui déjà, à l'occasion du slalom spécial de Courmayeur?... jdx

L'entraîneur d'URSS démissionne



FOOTBALL

Valeri Lobanovsky, l'entraîneur de l'équipe nationale d'URSS, a remis sa démission et il sera vraisemblablement remplacé par Edouard Molofeev, jusqu'à présent chargé de la préparation de la sélection olympique.

«La Pravda», organe du Parti communiste soviétique, a annoncé la nouvelle en précisant que Valeri Lobanovsky (46 ans) avait demandé à être libéré de ses fonctions «pour des raisons familiales». Les dirigeants du sport soviétique devraient rendre cette démission effective lors d'une réunion prévue pour le 14 décembre.

On ne cache pas à Moscou que ce sont avant tout les derniers déboires de l'équipe d'URSS, éliminée en championnat d'Europe par le Portugal, qui sont la cause du départ de Valeri Lobanovsky, lequel avait été critiqué sévèrement par la fédération, au début décembre, pour la «mauvaise performance des Soviétiques devant le Por-

tugal». Valeri Lobanovsky, qui avait été l'adjoint de Konstantin Beskov lors du Mondial en Espagne, lui avait succédé au début de cette année à la tête de l'équipe nationale, dont il devait assurer la direction dans le tour préliminaire de la prochaine Coupe du monde, où elle aura notamment la Suisse comme adversaire.

Espagne: l'entraîneur de Cadix relevé de ses fonctions

Le Yougoslave Dragoljub Milosevic a été relevé de ses fonctions d'entraîneur de Cadix, club espagnol de première division. Cette destitution intervient au lendemain de la défaite subie par Cadix devant le FC Séville (0-1), résultat qui relègue le club à l'avant-dernière place du classement.

Dans ses déclarations faites dimanche à la presse, le président du FC Cadix, M. Manuel Irigoyen, avait pourtant apporté son soutien à Milosevic en affirmant que celui-ci entraînait l'équipe depuis trois ans d'une façon «sérieuse et honnête».



La direction, le conseil d'administration
et le personnel d'ECOSA SA, à Villars-sous-Mont

ont le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Henri ECOFFEY**

père de M. André Ecoffey
président du conseil d'administration et directeur
et de M. Pierre Ecoffey, administrateur

L'office d'ensevelissement sera célébré en l'église de Villars-sous-Mont, le mercredi
14 décembre, à 14 h. 30.

17-123950



La direction et le personnel
de la Caisse de compensation
du canton de Fribourg

ont le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Henri Thierrin**

son dévoué collaborateur
et agent pour la
commune de Cheiry

L'office de sépulture sera célébré en
l'église de Cheiry, ce mardi 13 décembre
1983, à 14 h. 30.



Le chœur mixte La Caecilia du
Rosaire de Courtepin-Courtaman

a le profond regret de faire part du décès de

**Madame
Adelaïde Richoz**

membre passif
épouse de M. Joseph Richoz,
membre actif et titulaire
de la médaille Bene Merenti

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.

17-52675



Le personnel de la boulangerie
Richoz, à Courtepin

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Madame
Adélaïde Richoz**

épouse de M. Joseph Richoz
mère et belle-mère de
M. et M^{me} Gilbert Richoz
leurs estimés patrons

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.

17-52604



Le FC Vuisternens-devant-Romont
et sa section vétérans

ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Pierre Guillet**

père d'André Guillet
membre actif et d'honneur
et de Pascal
junior du club

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.

17-52637



La société de musique L'Avenir
de Barberêche-Courtepin

a le profond regret de faire part du décès de

**Madame
Adelaïde Richoz**

membre passif
épouse de M. Joseph Richoz
membre d'honneur

L'office d'enterrement sera célébré en
l'église de Courtepin, le mercredi 14 décembre
1983, à 14 h. 30.

17-52672



La direction et le personnel
du Syndicat agricole et de
Dumas Transports SA
à Vuisternens-devant-Romont

font part du décès de

**Monsieur
Pierre Guillet**

père d'André
leur fidèle collaborateur

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.

17-52603



Le Football-Club de
Courtepin

a le regret de faire part du décès de

**Madame
Adelaïde Richoz**

mère de M. Gilbert Richoz
membre supporter

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.

17-52644



Le Corps des sapeurs-pompiers
de Vuisternens-devant-Romont

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Pierre Guillet**

père d'André
dévoué membre actif

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.

17-52673



La Fondation Jordan
à Lussy

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Ernest Ducrest**

frère de M. l'abbé Léon Ducrest
membre du comité

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.

17-52671



Monsieur le curé
le Conseil paroissial de Promasens

ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Ernest Ducrest**

sacristain
médaillé Bene Merenti

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.

17-52666



Le Syndicat d'élevage d'Epagny

a la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Albert Castella**

son cher membre

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.

17-123961



Le Radio-Club Grolley

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Edouard Bersier**

père de M. Roland Bersier
vice-président

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.

17-52622



Louis et Christian Thiémar
ainsi que les employés de la pharmacie

ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Edouard Bersier**

leur ancien et très apprécié
collaborateur

L'office d'enterrement a lieu ce jour, à
14 heures, en l'église du Christ-Roi.

**Faire-part
de deuil**

Imprimerie Saint-Paul
Pérolles 42, Fribourg



L'Office du livre de Fribourg

a le regret de faire part du décès de

**Madame
Anne-Marie Brügger**

mère de notre collaboratrice

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.

17-758



Le FC Estavayer-le-Gibloux

déplore le décès de

**Madame
Lina Macheret**

maman de Gilbert, ancien président

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la
famille.

**Un nouveau
départ en 1984**

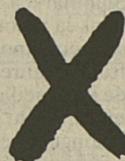
Devenez indépen-
dant par votre
propre commerce.
Affaire de grand
avenir, hors con-
currence. En révo-
lutionnant l'amé-
nagement inté-
rieur et l'ameuble-
ment.

Tous rens.:
case postale 18
1804 - Corsier,
☎ 021/52 77 66

22-483042

A vendre
BMW 318
1978,
Fr. 6900.-

Garantie
occasion possibi-
lité d'échange et de
credit. Samedi ouverte
toute la journée!
Klopfstein
Opel-Center
Laupen
031 94 91 81



Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes

quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi

vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois Fr _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No _____
NP/localité _____
à adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tel. 037-81 11 31

rapide
simple
discret

**SORENS Hôtel de l'Union et
Cercle des agriculteurs
grande salle**

**jeudi 15 décembre
vendredi 16 décembre**
de 9 h. à 21 h.

**GRANDE VENTE
DE
MEUBLES D'OCCASION**

Chambres à coucher: lits jumeaux et 140
Buffets, tables et chaises
Salons, canapés, fauteuils, divans, bureaux
Meubles neufs avec petits défauts
PRIX TRÈS BAS – FACILITÉS DE PAIEMENT

BISCHOF & BUGNARD

Fabrique de meubles – ☎ 029/6 15 54 – Broc

☎ durant l'exposition 029/5 15 03 ou 029/5 15 34

Demandez MM. Bugnard ou Seydoux

La Fédération fribourgeoise d'athlétisme à Fétigny Un engagement très intense

A l'occasion de l'assemblée annuelle qui s'est déroulée vendredi dernier à Fétigny, les délégués des clubs de la Fédération fribourgeoise d'athlétisme ont accepté les rapports des différents chefs de secteur, élu deux nouveaux membres au comité cantonal et admis trois nouvelles sociétés. Ils ont également honoré les athlètes et les clubs méritants de la saison.

PAR
MARIUS BERSET

Présidente du SC Broyard, qui avait l'honneur de recevoir pour la première fois les délégués, Mme Rachel Lambert rappela aux 35 clubs présents que le SC Broyard, fondé en 1977, était le seul club de la région à promouvoir l'athlétisme et cela malgré le manque d'installations. Pour sa part, le président cantonal, Stéphane Gmünder, eut le plaisir de signaler l'augmentation de 4% du nombre des licenciés (on approche des 700), la formation d'une trentaine de nouveaux moniteurs Jeunesse et Sport, le développement de l'athlétisme dans toutes les régions du canton avec l'arrivée de nouvelles sociétés et la mise en place de nouvelles installations, et plus particulièrement celles de Châtel-Saint-Denis.

Une présence continue

La saison 1984 sera d'ailleurs perturbée par les travaux de réfection du stade Saint-Léonard, si bien qu'aucune compétition ne pourra se dérouler à Fribourg jusqu'en septembre. La mise sur pied de près de cinquante compétitions, une présence continue sur le plan national et même international ne peuvent que satisfaire les dirigeants fribourgeois, qui ont effectué de nombreux travaux au cours de la saison écoulée avec notamment des entraînements cantonaux d'hiver, des entraînements pour Morat-Fribourg, une Coupe fribourgeoise des courses populaires, une étude des possibilités de compétition pour les jeunes et la remise en ordre du fichier des adresses du bulletin, afin que tous les athlètes et les personnes concernées reçoivent l'organe officiel de la fédération. L'engagement a donc été particulièrement intense. Stéphane Gmünder devait encore préciser que la coordination romande des associations cantonales

avait sa raison d'être pour l'élaboration des calendriers, les cours de juges-arbitres et d'experts et les conférences diverses. Avec deux membres dans des commissions (Hubert Pauchard pour le calendrier et Antonin Hejda pour les statistiques), la FFA est également représentée au sein de la fédération suisse, car elle tient à demeurer à l'écoute. Les Fribourgeois sont d'ailleurs en avance dans certains domaines, alors qu'ils ont des efforts à faire en ce qui concerne le CSI (championnat suisse interclubs) ou le CME (concours multiples par équipes). En ce qui concerne les taxes sur les courses populaires (la FSA veut percevoir 50 centimes par athlète dans des épreuves à forte participation), la FFA compte sur le bon sens de la FSA.

Meilleure participation dans les championnats

Président technique, Hubert Pauchard s'est réjoui que la question des subsides de la Confédération a pu être réglée en faveur du sport suisse. Sur le plan cantonal, il retint le bon déroulement des championnats cantonaux, qui sont d'un grand intérêt dans la vie de l'athlétisme fribourgeois même s'il y a encore trop de clubs absents. Ils ont été bien suivis et la participation augmente chaque année. Toutefois, l'élaboration du calendrier devient toujours plus difficile, car les calendriers nationaux et internationaux relèguent au second plan les dates des associations cantonales. La 3^e place au match des six cantons, les 55 records cantonaux battus et les médailles aux championnats suisses réjouissent tout naturellement le président technique au même titre que les sélections en équipe nationale: 11 athlètes ont porté le maillot d'une équipe suisse en 1983.

Elmar Schneuwly entretient les délégués sur les différents cours et camps Jeunesse et Sport. Alors que l'athlétisme fribourgeois compte 98 moniteurs I, il regrette qu'il n'y ait que dix

moniteurs II et un seul moniteur III. Kurt Johner parla de la popularité des concours de jeunesse, Louis Sallin fit un bilan de la saison écoulée sur l'écolier le plus rapide tout en précisant que la finale romande 1984 aurait certainement lieu à Bulle. Les championnats suisses interclubs avec Peter Engelmänn, le sport pour tous avec Guy Thomet et l'activité des marcheurs avec Gabriel Daguet ont également retenu l'attention des membres.

Pas de championnats à Fribourg

Comme le stade St-Léonard sera inutilisable durant tout le printemps et tout l'été 1984 (posé des pistes synthétiques), aucun championnat fribourgeois ne pourra avoir lieu à Fribourg la saison prochaine. Ainsi, les Organisations athlétiques grüériennes organiseront les championnats fribourgeois individuels (1-2-3 juin) et ceux de relais (7 septembre), le CS Le Mouret les championnats fribourgeois écoliers (16 juin), le CA Fribourg le championnat fribourgeois de marathon à Cormondes (21 octobre), Tavel l'assemblée des délégués (30 novembre), et le SA Bulle les championnats fribourgeois de cross 1985 (ceux de 1984 auront lieu à Marly). Si les championnats de décathlon se feront en collaboration avec Berne ou le Valais, les championnats de pentathlon et de grand fond, les finales cantonales des concours de jeunesse et de l'écolier le plus rapide, la première journée du CSI et la finale suisse de la Cristallina-Cup (concours de jeunesse) attribuée à la FFA n'ont pas encore trouvé preneur.

Le président cantonal devait annoncer que les clubs de la Veveyse et de Romont s'étaient réunis dernièrement pour tenter de former un groupe d'organisateur, à l'instar de la Gruyère, afin de mettre sur pied des épreuves sur les nouvelles installations de Châtel-Saint-Denis. D'autre part, les manifestations hors stade seront encore plus nombreuses (une trentaine durant toute l'année) et une Coupe fribourgeoise de saut en hauteur pourrait voir le jour.

L'assemblée a en outre:

- accepté les comptes, dont le dernier exercice s'est soldé par un petit bénéfice. Elle a également accepté le budget pour la prochaine saison;
- appris avec satisfaction que les cotisations demeuraient inchangées. Les cotisations sont les mêmes depuis 1969!
- donné compétence au comité pour étudier une adhésion à l'Association fribourgeoise du sport;
- appris que l'inauguration des nouvelles installations du stade St-Léonard se ferait certainement le 8 septembre prochain à l'occasion du Mémorial Humbert;
- entendu par la bouche du vice-président de la Fédération suisse d'athlétisme que le CA Fribourg recevrait la mention d'honneur de la FSA lors de l'assemblée en mars prochain;
- écouté les exposés de Mme Denise Poretti, conseillère communale, Pierre Aeby, préfet de la Broye, Bernard Brünisholz, chef du Service cantonal des sports et Serge Chammartin, vice-président de la FSA.

M. Bt

La parole aux athlètes: Gilbert Baeriswyl L'importance de l'entourage

L'année dernière à Bulle, pour la première fois la FFA donnait la parole à un athlète lors de son assemblée générale. Jean-Pierre Berset avait alors été le premier interlocuteur. La fédération, tenant à poursuivre ce qui va devenir une tradition, demanda cette année les services d'un athlète de la partie allemande du canton et adepte des disciplines techniques. Gilbert Baeriswyl, qui

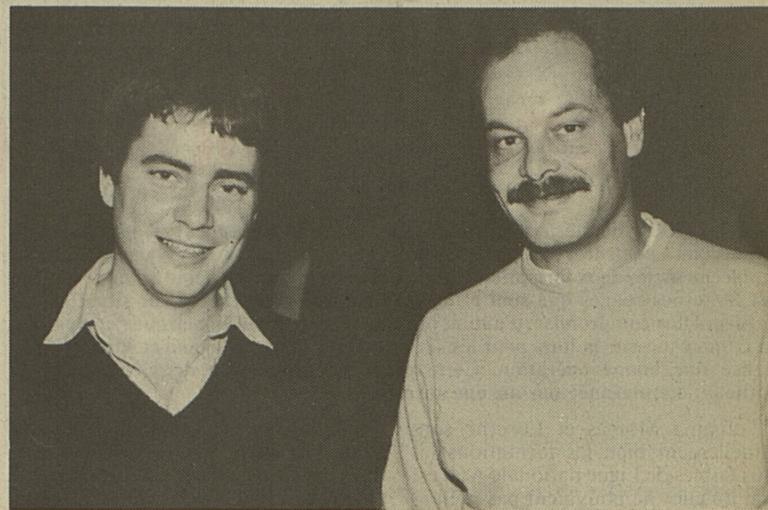
compte déjà 17 ans de carrière et qui fut champion suisse juniors au lancer du javelot avec un jet de plus de 60 m en 1972, accepta l'offre.

Au cours d'un exposé très clair, il expliqua sa découverte de l'athlétisme et surtout l'importance de l'entourage pour un athlète en prenant comme exemple les différentes étapes de sa carrière. Gilbert Baeriswyl put compter d'abord sur une personne qui lui montra ce que c'était l'athlétisme, puis sur une autre qui lui fit comprendre qu'il serait capable de faire de bons résultats en s'entraînant et une troisième enfin qui l'envoya dans un cours de moniteurs, ce qui lui permit d'obtenir les diplômes pour devenir expert et entraîneur. En retraçant les moments importants de sa carrière, l'athlète singinois voulut aussi démontrer que les titres et les médailles ne sont pas le premier but à atteindre, qu'il faut aussi aider les plus faibles lorsqu'on est entraîneur et que son but était de pouvoir faire bénéficier la jeunesse de sa présence, comme lui avait pu bénéficier de la présence de certaines personnes. Il ne voudrait pas non plus que les jeunes athlètes d'aujourd'hui commettent les mêmes erreurs que lui et il n'exige pas des jeunes des résultats à tout prix. Pour Gilbert Baeriswyl, l'essentiel est de progresser d'année en année pour éclore chez les actifs, seulement, car il ne veut pas qu'un jeune soit dégoûté de l'athlétisme pour avoir été trop poussé lors des premières années de sa carrière. Pour cela, il faut qu'il soit entouré de personnes compétentes tout au long de sa formation.

M. Bt



Le lanceur de javelot Gilbert Baeriswyl lors de son exposé.



Les deux nouveaux membres du comité cantonal: François Charrière de Belfaux (à gauche) et Bernard Schneuwly de la Freiburgia.

Deux nouveaux au comité cantonal et trois clubs admis

L'athlétisme connaît toujours plus de popularité dans le canton, si bien que chaque année, l'assemblée des délégués est invitée à accepter de nouvelles sociétés. Ainsi avec les trois nouveaux clubs admis vendredi soir, la FFA en compte désormais 57, si bien que la couverture devient toujours plus complète.

Les délégués acceptèrent Saint-Ours, fondé en 1980 et dont le but est de s'occuper essentiellement des jeunes, le SC Vallée du Flon, fondé en 1979 et qui, depuis 1977, organise chaque année une course populaire, et enfin Bellegarde - La Villette, fondé en 1982 seulement mais qui s'est déjà mis au travail en organisant pour la première fois cette année une course de montagne. Paul Vaucher, Gérard Mesot et Jean-Pierre Henninger, présidents des clubs respectifs, eurent l'occasion de présenter l'activité de leur société. A noter qu'un quatrième club a déjà fait sa demande d'admission au

sein de la FFA, comme devait le communiquer Stéphane Gmünder: il s'agit de la SFG Saint-Sylvestre, qui sera certainement admise lors de la prochaine assemblée (la demande d'admission a été faite trop tard pour qu'elle intervienne cette année encore). A noter que le président de ce club sera l'athlète bien connu, Alois Jungo.

Fort d'une quinzaine de membres, le comité cantonal cherche toujours à se renforcer, car le travail est toujours plus important au sein de la Fédération. Même s'il ne s'agissait pas d'une année d'élections, deux nouveaux membres ont été nommés, soit Bernard Schneuwly, 27 ans, de la Freiburgia, et François Charrière, 23 ans, du CA Belfaux (autrefois SA Bulle). Le premier trouvera un poste dans le secteur jeunesse, alors que le second sera l'archiviste de la FFA. Il a d'ailleurs déjà commencé son activité.

M. Bt

Récompense pour neuf athlètes et cinq sociétés à l'honneur

Chaque année, la Fédération fribourgeoise d'athlétisme, la «Semaine sportive» et le groupement des anciens, présidé par M. Paul Genoud, récompensent les meilleurs athlètes de la saison. Vendredi soir à Fétigny, ce sont neuf athlètes et cinq clubs qui ont été récompensés.

La Fédération fribourgeoise d'athlétisme honore habituellement les athlètes qui ont obtenu une médaille lors d'un championnat suisse officiel. Les sept médaillés de 1983 sont les deux marcheurs du CM Fribourg Pascal Charrière, champion suisse des 20 km juniors et 2^e du 10 000 m sur piste, et Jean-Luc Sauter, 3^e des 20 km juniors. Il s'agit aussi de Gaby Délèze du CA Belfaux, 3^e du 400 m, Marius Hasler de Guin, 3^e du 5000 m, Bernhard Notz de Chiètres, 2^e du 400 m juniors à quelques centièmes du titre national, Alex Geissbühler de Boesingen, 3^e du 1500 m juniors, et de Jacques Krähenbühl du CA Fribourg, 3^e des 25 km sur route juniors.

D'autre part, la «Semaine sportive» a récompensé la meilleure cadette et le meilleur cadet de la saison, soit Suzanne Kolly de Guin, pour ses 36 m 02 au javelot (759 points) et Jacques Maillard de la SFG Bulle pour

Le plus grand événement de la saison

Au niveau des clubs, la FFA a tenu à marquer de manière tangible le plus grand événement de la saison en matière d'athlétisme dans le canton, la 50^e édition du Morat-Fribourg. Michel Auderset, président du CA Fribourg et vice-président du Morat-Fribourg, reçut un cadeau des mains de Stéphane Gmünder, président cantonal, à l'intention du comité d'organisation de la plus grande manifestation populaire de Suisse. Boesingen reçut un challenge pour sa première place en catégorie F du championnat suisse interclubs, tout comme le SC Broyard (meilleure équipe d'écoliers A) et le SA Bulle (meilleure équipe écolières A), le club grüérien gagnant définitivement le challenge. Enfin, le groupement des anciens récompensait Chiètres meilleure équipe de juniors dans ce championnat suisse interclubs.

M. Bt



Franco Calderari réélu

L'ancien champion suisse Franco Calderari (Rancate) a été réélu pour trois ans à la présidence de la section de marche de la Fédération suisse d'athlétisme au cours d'une assemblée des délégués tenue à Baden. Les autres membres du comité seront Joseph Bianco, Michel Martin, Walter Leumann et Michel Schneider. Vingt des vingt-huit sections affiliées étaient représentées.



Les athlètes fribourgeois qui ont été récompensés au cours de l'assemblée. De gauche à droite: Jean-Luc Sauter, Jacques Krähenbühl, Marius Hasler, Bernhard Notz, Suzanne Kolly, Alex Geissbühler, Gaby Délèze et Pascal Charrière. Manque: Jacques Maillard. (Photos Arthur Zurkinden)

Fribourg Olympic est demeuré dans le sillage des deux leaders

Lugano et Monthey: bonne journée

Malgré les difficultés qui l'attendaient samedi à Lausanne, Fribourg Olympic est parvenu à demeurer dans le sillage des deux leaders, Vevey et Nyon. Bien qu'en déplacement, les deux formations vaudoises n'ont eu aucune peine à s'imposer face aux lanternes rouges que sont Lemania Morges et Lucerne. Leur situation est d'ailleurs fort compromise, d'autant plus que Vernier a enfin marqué deux points. En ce qui concerne la lutte pour les six premières places, Lugano et Monthey ont réalisé une bonne opération. Cette première journée du deuxième tour n'a d'ailleurs été marquée par aucune surprise.

Lemania Morges et Lucerne sont actuellement bien les formations les plus faibles de Ligue nationale A: il est vrai qu'elles ne pouvaient pas prétendre à une victoire ce week-end, mais la situation est bien précaire si l'on sait qu'il y aura trois relégués au terme de la saison. Comme Vernier semble se réveiller - sa victoire facile sur Momo le confirme - on se demande bien comment Lucernois et Morgiens peuvent s'en sortir.

Vernier peut à nouveau espérer

Pour Vernier, le week-end a été particulièrement propice. Les Genevois rejoignent leurs adversaires du jour, qui connaîtront certainement des problèmes cette saison, et de plus ils ne comptent plus que deux points de retard sur un duo formé de Champel et Pully, aux performances en dents de scie. Les Genevois ont manqué une chance en or de renouer avec la victoire sur le terrain de Lugano. A une centaine de secondes de la fin de la rencontre, la victoire ne faisait aucun

doute puisqu'ils menaient avec une avance de six points. Deux balles perdues par Lenggenhager, pourtant très à l'aise, et une par West permettaient aux Luganois de retourner la situation de manière inespérée, le panier victorieux de Noseda ne tombant qu'à trois secondes du coup de sifflet final. Quant à Pully, il a bien résisté à Monthey, mais n'a pu venger son échec du premier tour. La victoire des Valaisans est amplement justifiée et ils peuvent maintenant sérieusement prétendre à une place parmi les six premiers.

Ce sera certainement aussi le cas de SF Lausanne: bien que battus par Fribourg Olympic, ce qui n'a rien de déshonorant d'ailleurs, les Lausannois ont prouvé qu'il faudrait compter avec eux durant ce deuxième tour. A l'instar des Fribourgeois, d'autres favoris vont souffrir à la Vallée de la Jeunesse. Cette victoire est d'ailleurs précieuse pour Fribourg Olympic. La formation de l'entraîneur Rimac est bien placée, puisqu'au mois de février elle recevra les «gros bras» qui ont pour noms Vevey et Nyon. Veveysans et Nyonnais se sont promenés ce week-end,

laissant une très forte impression, mais il est vrai que les adversaires n'étaient pas en mesure de dialoguer avec eux. Et pourtant, Lemania jouait avec trois étrangers, l'entraîneur Mrkonjic ayant fait son entrée. Et lorsque Kresovic sera Suisse, seront-ils quatre sur le terrain?...

Des joueurs efficaces

Les joueurs les plus efficaces de cette première journée du deuxième tour ont été Guy de Nyon (46 points) et Wiley d'Olympic (40) du côté étranger. Dan Stockalper de Vevey (41), Zali de Lausanne (31), Mike Stockalper de Lausanne (28), Lenggenhager de Champel et Diaz de Pully (24) du côté suisse.

Classement

1. Vevey	12 10	2 1113-	879 20
2. Nyon	12 10	2 1099-	932 20
3. Olympic	12 9	3 1120-	989 18
4. Lugano	12 8	4 974-	927 16
5. Monthey	12 7	5 930-	922 14
6. SF Lausanne	12 6	6 1043-	1030 12
7. Pully	12 5	7 1053-	1095 10
8. Champel	12 5	7 1024-	1043 10
9. Vernier	12 4	8 932-	957 8
10. Momo	12 4	8 976-	1046 8
11. Lemania	12 2	10 857-	1033 4
12. Lucerne	12 2	10 868-	1069 4

Prochaine journée: Nyon - Lugano (1^{er} tour: 77-79), Pully - Lucerne (88-80), Champel Genève - Lemania Morges (84-82), Vevey - ESL Vernier (93-70), Momo - SF Lausanne (88-97), Fribourg Olympic - Monthey (77-78).

Ligue B: 1^{er} succès de Wetzikon

Huit des douze formations de ligue nationale B étaient engagées ce week-end en Coupe de Suisse. La surprise est venue de Neuchâtel qui est allé gagner sur le terrain d'un des leaders de ligue nationale B, Birsfelden. Les qualifications de Chêne, Sam Massagno et Sion Wissigen sont par contre logiques. Ces équipes n'ont toutefois pas eu de chance au tirage au sort des huitièmes de finale. Trois d'entre elles joueront à l'extérieur contre des formations de ligue nationale A. Dommage, d'autant plus que le déséquilibre est évident, puisque les formations engagées ne disposent pas du même nombre d'étrangers.

On a également profité de ce week-end de Coupe de Suisse pour remettre le classement du championnat à jour. Ainsi, Beaugard et Bellinzona d'un côté, Wetzikon et Viganello Casta-

gnola de l'autre, ont joué la semaine dernière. Les Fribourgeois ont remporté un précieux succès, alors que les Zurichois obtenaient leur première victoire de la saison. Ils n'ont toutefois que très peu de chance de se sauver, à l'instar de leur adversaire du jour.

Classement

1. Sion Wissigen	9 8 1 854-	709 16
2. Birsfelden	9 8 1 775-	659 16
3. Sam Massagno	9 6 3 774-	657 12
4. Reussbühl	9 6 3 660-	664 12
5. Meyrin	9 5 4 793-	753 10
6. Union Neuchâtel	9 5 4 755-	765 10
7. Chêne	9 4 5 795-	730 8
8. Stade Français	9 4 5 649-	710 8
9. Beaugard	9 4 5 653-	723 8
10. Viganello	9 2 7 554-	664 4
11. Wetzikon	9 1 8 653-	738 2
12. Bellinzona	9 1 8 626-	790 2

Prochaine journée: Wetzikon - Birsfelden, Chêne - Meyrin, Viganello Castagnola - Sam Massagno, Union Neuchâtel - Stade Français, Reussbühl - Beaugard, Sion Wissigen - Bellinzona.

Marly: la pelure de banane

«Nous allons bien connaître une pelure de banane. Je prévient mes joueurs après chaque succès». Ainsi s'exprimait l'entraîneur Dénervaud la semaine dernière. Il ne pensait pas que son équipe de Marly connaîtrait déjà cette désillusion samedi à Berne, où Kund et Kiener lui ont joué un bien mauvais tour. Cela redonne espoir à Cossonay et à Martigny qui se sont imposés, mais la première place des Fribourgeois n'est pas encore remise en cause.

Classement

1. Marly	10 9 1 914-	800 18
2. Cossonay	9 7 2 791-	644 14
3. Martigny	10 7 3 872-	739 14
4. ST Berne	9 5 4 739-	660 10
5. Perly	10 5 5 728-	712 10
6. Vacallo	10 5 5 796-	813 10
7. Bernex	10 5 5 807-	850 10
8. Birsfelden	10 4 6 785-	823 8
9. Versoix	10 4 6 808-	867 8
10. Frauenfeld	9 3 6 765-	771 6
11. Federale	9 3 6 631-	719 6
12. St-Paul	10 1 9 613-	855 2

Prochaine journée: Cossonay - Bernex, Marly - Perly, St-Paul Lausanne - Federale, Frauenfeld - Vacallo, Martigny - Birsfelden, Versoix - ST Berne.

M. Berset

1^{re} ligue nationale: ST Berne-Marly 90-77

Cela devait bien arriver

Face à une très bonne équipe bernoise au sein de laquelle on reconnaît le coup de patte d'Eric Kund, ex-joueur de Fribourg Olympic, la bande à Gaby Dénervaud s'est laissée surprendre. N'ayant pas l'habitude de perdre, Marly ne trouva jamais la formule magique pour venir à bout d'une défense dont l'inspiration d'un autre grand qui marqua le basketball fribourgeois, Ed Klimkowski, est à mettre en relief dans cette formation bernoise.

Très à son affaire, Berne musela des avants fribourgeois qui, avec un petit 35% de réussite dans les tirs à distance, ne pouvaient plus prétendre au succès final. Dans son rôle de coach, Eric Kund fit merveille. Il savait que Marly était vulnérable du moment où l'on parvenait à faire taire Biolley et Dressler, des gens que le Bernois connaissait bien. Cette manière de faire a fort bien réussi, ce d'autant plus que pouvant compter sur Walker, ex-Beaugard, joueur très athlétique et à la prise du ballon très sûre aux rebonds, Marly devait finalement se montrer incapable de pénétrer dans la raquette adverse.

Demierre se blesse

Ouf! diront les supporters de Marly... Il fallait bien que cela arrive une fois. Pourtant, ce revers n'aura aucune incidence sur le classement. Voilà en effet le genre de défaite qui ne trouble en rien la quiétude d'un entraîneur. Marly a mis un temps fou pour se libérer, Berne avait dans un premier temps creusé l'écart. C'est en effet la volonté qui constitue l'arme principale des Fribourgeois qui luttèrent dans un

deuxième temps pour la possession de chaque ballon. Même si Biolley et Dressler prouvaient qu'ils avaient plusieurs cordes à leur arc en réussissant de jolies combinaisons, la blessure dont fut victime Demierre en tout début de rencontre (foulure d'une cheville), pesa finalement lourd. Alternant les superbes reprises de rebond, Walker posa des problèmes à des avants fribourgeois sans grandes idées. Comme le tir à distance n'était pas l'arme d'une équipe dans laquelle le raté prenait le pas, Marly était durant toute la première partie de ce match à côté de son sujet.

Il retrouva pourtant son équilibre grâce à la précision de François Wolhauser. Revenant à 67-65, on précipita un peu le mouvement. En lieu et place d'un remis, Marly retomba dans le piège et Berne en profita pour précipiter le leader dans un nouveau doute. Pour la plus grande joie d'une équipe bernoise au jeu collectif intéressant. L'équipe d'Eric Kund, outre la confiance retrouvée, pourra se vanter d'avoir obtenu deux points précieux face à la meilleure formation de son groupe. Quant à Marly, il saura tirer les enseignements de cette rencontre, à savoir où sont ses possibilités: face à des gens motivés, l'équipe de Gaby Dénervaud a de la peine à s'en sortir. Samedi, l'adversaire s'appelait Berne. On n'ose penser ce qu'il adviendra quand ce sera Martigny et Cossonay dans leur fief.

Marly: Wolhauser (16); Dressler (20); Yerly (2); Demierre (2); Chenaux (7); Charrière (10); Biolley (20).

belo

Kelvin Hicks rétrograde aux rebonds: surprenant!

STATISTIQUES

Voici les statistiques à l'issue de la 12^e journée du championnat de LNA:

Marqueurs: 1. Wiley (Fribourg) 381 p. 2. Guy (Nyon) 367. 3. Shulz (Momo) 339. 4. Boston (Pully) 333. 5. Pruitt (Pully) 331. 6. Green (Lugano) 326. 7. Stockalper (Vevey) 319. 8. Reed (Monthey) 306. 9. Damjanovic (Lucerne) 304. 10. Kendrick (Champel) 295. Puis: Stockalper (Lausanne) 237, Zali (Lausanne) 211, Lenggenhager (Champel) 190, Etter (Vevey) 187, Fellay (Vernier) 168.

Tirs étrangers: 1. Boston (Pully) et Speicher (Lausanne) 70%. 3. Hood (Lugano) 65%. 4. Evans (Nyon), Hicks (Fribourg) et Wiley (Fribourg) 64%.

Tirs suisses: 1. Stockalper (Vevey)

65%. 2. Diaz (Pully) 64%. 3. Stockalper (Lausanne) 63%.

Lancers francs étrangers: 1. Pruitt (Pully) 94%. 2. Guy (Nyon) 92%. 3. Boylan (Vevey) 87%. 4. Green (Lugano) et Odems (Vernier) 86%.

Lancers francs suisses: 1. Buffat (Monthey) 85%. 2. Stockalper (Vevey) 84%. 3. Lenggenhager (Champel) 83%.

Rebonds: 1. West (Champel) 187. 2. Boston (Pully) 171. 3. Shulz (Momo) 168. 4. Hicks (Fribourg) 162. 5. Hood (Lugano) 158. Puis: Reichen (Pully) 79, Ruckstuhl (Vevey) 68, Vine (Champel) 53.

Assists: 1. Odems (Vernier) 83. 2. Buffat (Monthey) 68. 3. Boylan (Vevey) 60. 4. Stockalper (Lausanne) 55. 5. Boston (Pully), Guy (Nyon) et Krstulovic (Morges) 39.

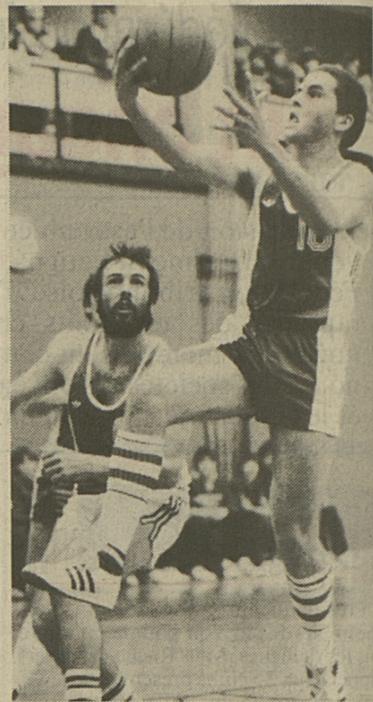
(Sans les statistiques de Champel)

Ligue féminine: Nyon gagne par forfait

Le championnat suisse féminin. Ligue nationale A: Versoix - Pully 87-63 (46-39); Muraltese - Birsfelden 72-74 (24-47); Stade Français - Fémina Lausanne 53-64 (31-33); Pratteln - Sion 60-62 (30-26); Fémina Berne - Baden 67-86 (29-42); Nyon - Lucerne 2-0 forfait. A la suite d'une panne de voiture, les Lucernoises ne sont arrivées à Nyon qu'à 18 h. 30 alors que le match était prévu à 17 h. 30. **Classement:** 1. Nyon 10/18; 2. Fémina Berne et Birsfelden 10/16; 4. Lucerne et Baden 10/14; 6. Versoix 10/12; 7. Muraltese 9/10; 8. Fémina Lausanne 10/6; 9. Sion 9/4; 10. Pully et Stade Français 10/4; 12. Pratteln 10/0.

Championnat suisse juniors féminin: trois leaders

Classements provisoires. Groupe A (6 matches): 1. Nyon 12; 2. Fémina Lausanne 10; 3. Vevey 10; 4. Sion-Wissigen 8; 5. Bernex 6; 6. Puplinge 4; 7. Versoix 4; 8. Epalinges 4; 9. Stade Français 2; 10. Espérance Pully 0. **Groupe B** (6 matches): 1. Lausanne Ville 12; 2. Uni Neuchâtel 10; 3. Arlesheim 10; 4. Birsfelden 8; 5. Liestal 5; 6. Fribourg Olympic 4; 7. La Chaux-de-Fonds 4; 8. Fémina Berne 2; 9. Pratteln 2; 10. STB Berne 0. **Groupe C** (6 matches): 1. Reussbühl 12; 2. Baden 10; 3. Küssnacht 10; 4. STV Lucerne 8; 5. Wetzikon 6; 6. Bellinzona 6; 7. Muraltese 4; 8. Bengen 2; 9. Wollishofen 2; 10. Atlantis 0.



Le Bullois Gummy (à droite) fait preuve de beaucoup de détermination, à l'instar de ses coéquipiers.

(Photo A. Wicht)

Bulle-uni Neuchâtel
93-79 (45-37)

Précieux

On ne s'ennuie pas à la salle de la Condémine, car cette saison, l'équipe bulloise a décidé de faire souffrir ses fidèles supporters. En effet, au terme d'une première mi-temps dans laquelle l'équipe de l'entraîneur Desplan donnait une bonne réplique aux gens de Neuchâtel, le départ catastrophique après le thé faillit tout compromettre.

Cela a permis aux visiteurs de refaire le retard, et mieux encore Uni Neuchâtel s'installa un long moment dans le camp des Bullois apportant du même coup un sérieux compromis sur l'issue finale. Heureusement, une fois n'est pas coutume, Bulle a très bien réagi, toute l'équipe parvenant à présenter des phases de jeu plus élaborées.

L'équipe de l'entraîneur Desplan empoigna pourtant ce match avec détermination et confiance. En chassant rapidement le brin de nervosité qui s'était installé à la salle de la Condémine, les actions furent bien orchestrées grâce à un Cattaneo bon dans la relance. Les balles qui aboutissaient dans les mains de Bourqui furent rapidement transformées en points. Tous les joueurs se montraient agressifs et Bulle donnait l'impression de pouvoir évoluer sur un rythme qui prenait la défense adverse à défaut. Ils ne laissaient que desmiettes aux attaquants neuchâtelois, qui, pour briser cette pression, devaient s'exposer au périlleux exercice que constitue le tir à mi-distance.

Brusque changement de situation

Brusquement, les gens de la Gruyère restèrent muets au point qu'ils encaissèrent 10 points en l'espace de trois minutes, ceci juste après la reprise de la seconde mi-temps. Si jusque-là, Bourqui avait sonné la charge sous le panier adverse, reléguant son coéquipier Aebly au rôle de figurant, ce dernier trouva enfin ses marques pour apporter son précieux soutien à des gens qui paniquaient complètement. Placé en embuscade au sommet de la raquette, Daniel Aebly sut tirer profit de toutes les situations pour marquer des paniers et redonner ainsi l'avantage à son équipe. Bulle ne relâcha jamais sa prise. Au contraire, la pression s'accroît au point que l'équipe neuchâteloise fut terrassée dans les cinq dernières minutes.

Bulle: Aebly (18), Cattaneo (14), Andrey (12), Racca (14), Buchs (2), Gummy (8), Trezzini (5), Bourquoi (20).

belo

Classement

1. Rolle	9 matches	18 points
2. Lausanne	9 matches	14 points
3. Auvignier	8 matches	12 points
4. Renens	8 matches	10 points
5. Bulle	8 matches	8 points
6. Payerne	8 matches	6 points
7. Blonay	8 matches	6 points
8. Yverdon	8 matches	6 points
9. Sierre	8 matches	6 points
10. Uni Neuchâtel	9 matches	4 points
11. Tigers	7 matches	0 point

Mardi 13 décembre 1983, à 20 h.

Patinoire communale

DERNIER MATCH DE LNA
AVANT LA PAUSE

FRIBOURG GOTTÉRON
BIENNE

Les billets sont en vente à: Publicitas SA, rue de la Banque, Fribourg, de 7 h. 45 à 11 h. 45 et de 13 h. à 17 h. 30, le vendredi jusqu'à 16 h. 30, et à la caisse de la patinoire aux heures habituelles (y compris samedi et dimanche).

Marly féminin stoppé en ligue B

L'occasion de finir en beauté le premier tour avec une marge de sécurité certaine n'a pas été saisie ce week-end par Marly, ce qui avec le succès de son adversaire et la victoire de Köniz sur Neuchâtel provoque un regroupement de quatre formations à huit points pour la 4^e place. Au décompte des sets Marly ne se retrouve hélas que 7^e en laissant derrière lui malgré tout à quatre longueurs Bienne, Uettligen et Neuchâtel. C'est dire que le 2^e tour, qui commence le week-end prochain, peut encore réserver bien des surprises.

Marly-Gatt GE 0-3
(11-15 7-15 11-15)

On espérait secrètement beaucoup de ce dernier week-end où sur la base

du classement et des derniers résultats enregistrés, il était possible d'espérer un décrochement intéressant du Marly féminin dans une rencontre à 4 points. Si le résultat final négatif provoque un regroupement général de la 4^e à la dernière place, le bilan du premier tour est toutefois satisfaisant pour le VBC Marly qui a fait meilleure figure sur le plan comptable que ce que l'on pensait. Il est donc inutile d'épiloguer sur cette défaite qui laisse toutefois Marly dans l'inquiétude pour le départ du 2^e tour face à Köniz qui semble en train de jouer sur sa valeur en accumulant des succès après un départ des plus laborieux.

Contre le Gatt, qui est apparu sous un jour nettement supérieur à celui que laissait penser son classement, Marly eut beaucoup de peine à entrer dans le

jeu: toujours en retard aux points, les Fribourgeoises n'ont pas connu ce week-end de sursaut libérateur. Dominé par une formation genevoise très homogène Marly a livré une mauvaise rencontre. Il a manqué de cet opportunisme qui donne la victoire, lorsque tout ne va pas pour le mieux. Du côté genevois et contrairement à certains adversaires de Marly qui avaient cru la rencontre gagnée à 2-0, on ne s'est pas départi d'une stricte orthodoxie et d'un jeu simple, sans complication, pour maintenir une pression constante que Marly n'est pas parvenu à briser. Avec deux étrangères qui sont nettement ressorties du lot, Bernal et surtout Römer qui fut parfaite dans son geste technique au smash, en feinte très habile et très propre en réception, le Gatt a forgé sa victoire sans avoir recours à des expédients. Avec, toutefois, quelques points faibles puisque Hauri à la passe connut un passage difficile au 3^e set. Gatt illustre assez bien le type de formations de ligue B qui, si elles ne signent pas un 3-0, peuvent fort bien être mises en difficulté. Du côté de Marly, on oubliera cette rencontre perdue logiquement 3-0: le Gatt était ce week-end indiscutablement hors de portée des Marlinoises, même si un instant le 3^e set fit illusion. Dominé, mais non déclassé par des joueuses de taille dans l'ensemble supérieure, Marly pécha surtout sur son point faible, une réception imprécise et il faut le souligner pas facile à effectuer, les Genevoises faisant montre dans l'ensemble d'un service très travaillé. A la pointe de l'attaque, le duel Bugnon/Bernal se termina à l'avantage de la seconde qui passait même s'il y avait bloc, alors que la première fut parfois mise en échec par une défense plus intransigeante que le bloc marlinois, qui fut bon lorsqu'il se manifestait. Ce fut hélas trop irrégulier pour arracher un succès aux Genevoises. J.P.U.

Coupes d'Europe: Uni Bâle se qualifie

Champion suisse féminin, BTV Lucerne a été éliminé en huitièmes de finale de la Coupe d'Europe. Gagnant dans sa salle par 3-2, le club lucernoise a, en effet, été battu lors du match retour, en Autriche, par Innsbruck, sur le score de 3-1 (15-8, 15-8, 14-16, 15-8).

En Coupe des coupes, par contre, Uni Bâle s'est qualifié pour les quarts de finale, où il rencontrera les 11 et 18 janvier le vainqueur de la Coupe de Hollande. Déjà gagnantes par 3-0 à l'aller, les Rhénanes se sont encore imposées en Grèce, face à Zirinios, par 3-1 (15-9, 10-15, 15-11, 15-2) lors du match retour.

Déjà battu dans sa salle il y a une semaine, le CS Chénois a également perdu son match retour des quarts de finale de la Coupe confédérale. A Milan, Casio Milan s'est imposé par 3-1 (15-4 15-2 17-15). Les Transalpins avaient remporté le match aller par 3-1.

En Coupe confédérale également, Volero Zurich n'a pu éviter non plus l'élimination. Après s'être imposés par 3-0 à l'aller, les Belges de Zondhoven ont également enlevé le match retour, joué à Greifensee devant 500 spectateurs, et ce par 3-2 (15-8 2-15 15-3 11-15 15-6).

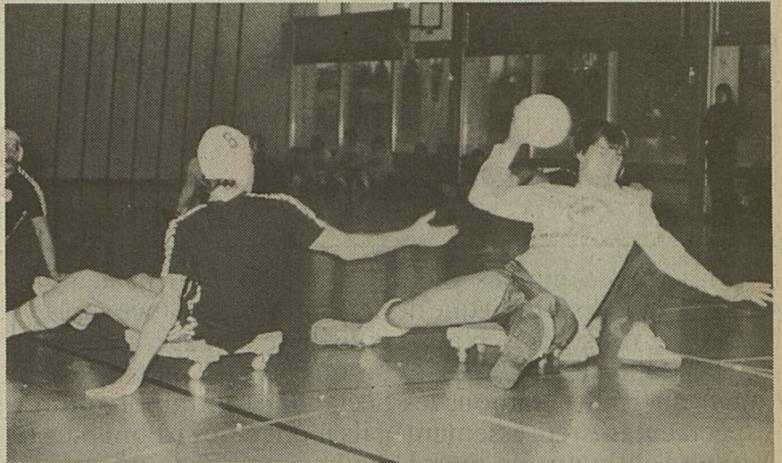
Entraîneur limogé en Italie

Vingt-quatre heures après la défaite subie par la Lazio à Naples (3-0), le président du club romain, l'ancien joueur de Cosmos, Giorgio Chinaglia, a limogé son entraîneur, l'Argentin Giancarlo Morrone.

Celui-ci a été remplacé par Paolo Carosi lequel aura la lourde tâche de sortir la Lazio de la zone dangereuse du classement de la série A du championnat d'Italie.

Deux ans de suspension!

La commission de contrôle et de discipline de l'ASF a eu la main lourde envers le joueur du club de première ligue du FC Küssnacht Eric Schmid. Elle l'a en effet frappé d'une suspension de deux ans et d'une amende de 300 francs pour comportement antisportif lors du match Küssnacht-Dübendorf. Schmid avait agressé l'arbitre Bruno Galler.



La finale a facilement tourné à l'avantage de l'équipe de water-polo (maillots noirs). (Photo Jean-Louis Bourqui)

Le tournoi de rollball du Sport Handicap Fribourg

L'équipe de water-polo s'impose

Troisième l'année dernière, l'équipe du Water-polo Fribourg a cette fois parfaitement réussi son coup lors du traditionnel tournoi de rollball organisé par le Sport Handicap Fribourg.

Accrochés lors des demi-finales par la surprenante équipe de Polysar, les poloistes fribourgeois n'ont dû leur qualification qu'aux tirs des penaltys. En finale par contre, ceux-ci déclassèrent assez nettement un adversaire irascible, qui paya de surcroît son excessive nervosité par la seule expulsion de tout le tournoi.

Le succès habituel

Cette manifestation qui, rappelons-le, réunissait onze formations composées de joueurs et joueuses valides aux côtés de l'équipe du Sport Handicap Fribourg, connut son succès habituel. Dans la phase qualificative, certains matches furent excessivement serrés et déjà les formations qui allèrent ensuite se qualifier pour les quatre premières places avaient dévoilé une partie de leurs ambitions. Bande à Nous dans le groupe 1 créait une petite sensation en se défaisant de Capri, un abonné des places d'honneur. Si Water-polo Fribourg survolait son groupe et se qualifiait sans trop de peine, Polysar, au terme de deux rencontres éprouvantes,

réussissait déjà son meilleur résultat de toutes ses participations à ce tournoi. Quant au SH Fribourg, il ne se laissa pas surprendre par Neuveville avant de démontrer aux footballeurs du FC Bulle qu'une excellente disposition sur le terrain n'est pas la seule recette pour marquer des buts.

En demi-finale, le club organisateur se retrouvait éliminé non sans avoir connu de réelles chances de marquer, et Polysar inquiétait jusqu'à l'ultime seconde l'équipe qui allait finalement l'emporter en finale de manière tout à fait méritée.

Quant aux prix spéciaux, ils furent attribués à Satus (bonne tenue), au SH Fribourg (Prix fair-play Fribourg) et à Water-polo FR (Challenge de l'efficacité après une explication finale gagnée par 2-0 au tir des penaltys contre le SH Fribourg).

belo

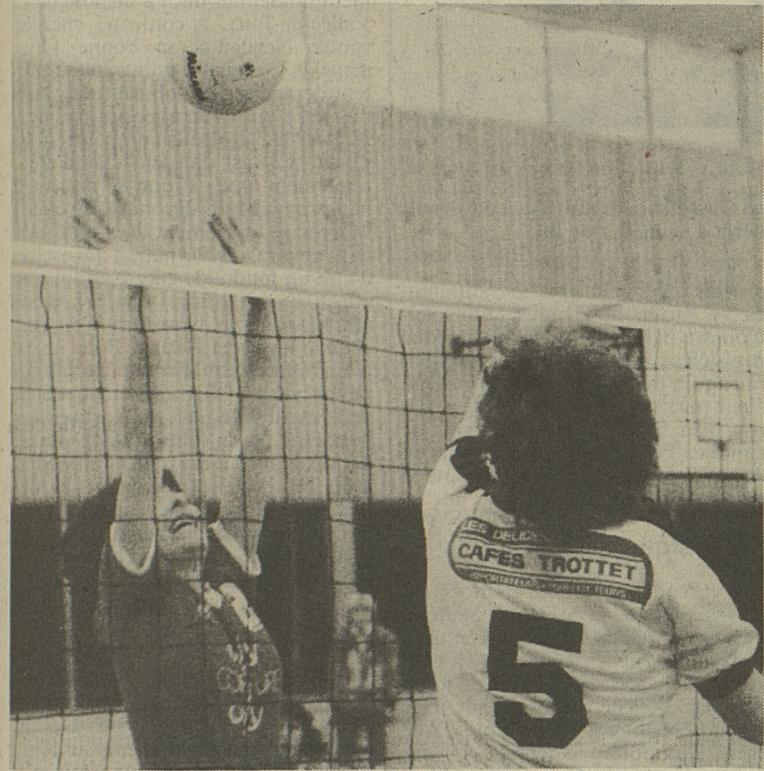
Finale 7^e et 8^e places: Neuveville - Marcellino 1-0.

Finale 5^e et 6^e places: Capri - Court Jus 3-1.

Finale 3^e et 4^e places: SH Fribourg - Polysar 1-1 (2-1 au tir des penaltys).

Finale 1^{re} et 2^e places: Water-polo FR - Bande à Nous 6-1.

Classement final: 1. Water-polo FR. 2. Bande à Nous. 3. SH Fribourg. 4. Polysar. 5. Capri. 6. Court Jus. 7. Neuveville. 8. Marcellino. 9. Satus. 10. FC Belfaux. 11. Dzodzets. 12. FC Bulle.



Les Marlinoises (maillots foncés) n'ont jamais été en mesure de contester la suprématie genevoise. (Photo Jean-Louis Bourqui)

En ligue A, une belle lutte pour la quatrième place!

La 3^e journée du second tour en ligue nationale A ne provoque aucun bouleversement, si ce n'est que le LUC est provisoirement en tête, mais avec une rencontre en plus sur Chénois que l'on voit mal galvauder 2 points face à la lanterne rouge Spada Zurich. Tant les Vaudois que les Genevois ont d'ailleurs déjà l'esprit tourné sur le match de vérité du prochain week-end qui les opposera directement.

Plus complexe est la lutte pour la quatrième place. Elle retient l'attention à plus d'un titre. Flairant le danger, les Genevois du SSO ont pris le meilleur sur Volero ZH et se retrouvent dans le quatuor de tête, mais rien n'est joué. La rencontre en retard entre SSO (10 pts) et Bienne (8 pts) qui aurait dû se dérouler le 6 décembre a été remise à plus tard, suite à un protêt déposé par le VBC Bienne et accepté par la fédération. Le cas sera tranché avant Noël: ou Bienne a gain de cause sur le tapis vert (3-0) ou la rencontre se dispute normalement en 1984, cela n'est pas sans importance.

Chez les dames, Lucerne sans jouer est provisoirement 3^e, mais avec le sourire: ses deux adversaires Uni-Bâle et LUC n'ont pas eu la tâche facile contre Bienne et le VB Bâle puisqu'ils ont concédé 2 sets. Et comme Lucerne joue contre la lanterne rouge... Enfin, relevons le premier succès de Wetzikon depuis sa promotion aux dépens du VBC Berne qui a perdu une très belle occasion de distancer les quatre formations à 8 points qui luttent pour la 4^e place.

Résultats

Ligue A

Messieurs: Servette/Star - Volero ZH 3-1, Leysin - Lausanne UC 1-3, Bienne - Tornado 3-0, Spada - Chénois: R. Dames: Bienne - Uni Bâle 2-3, Berne - Wetzikon 2-3, VB Bâle - Lausanne UC 2-3, Spada ZH - Lucerne: R.

Ligue B

Dames

Neuchâtel - Köniz 0-3, Marly - Gatt GE 0-3, Uettligen - Carouge 1-3, SSO - Moudon 0-3, Lausanne VBC - Bienne 3-1.

1^{re} ligue nationale

Messieurs: SSO - Lancy 3-1, Aubonne - Veyrier 3-2, Sion - Yverdon 1-3, Fribourg - Meyrin 0-3, Morat - Ecublens 3-0.

Dames: Chénois - Meyrin 0-3, Lausanne VBC - Lausanne UC 3-2, Martigny - Montreux 0-3, Guin - Lancy 3-0.

Classements

Ligue A

Messieurs: 1. Lausanne UC 11/20 (32-8); 2. Chénois 10/18 (27-5); 3. Leysin 11/12 (22-18); 4. Servette 10/10 (18-16); 5. Volero 11/10 (22-22); 6. Bienne 10/8 (14-23); 7. Tornado ZH 11/4 (9-29); 8. Spada ZH 10/2 (9-28).

Dames: 1. Lausanne UC 11/20 (32-8); 2. Uni Bâle 11/20 (32-9); 3. Lucerne 10/18 (27-5); 4. Bienne 11/8 (17-24); 5. Berne 11/8 (17-26); 6. VB Bâle 11/8 (16-26); 7. Spada ZH 10/2 (8-27); 8. Wetzikon 10/2 (8-32).

Ligue B. Dames

1. Carouge 9/18 (27-5); 2. Moudon 9/16 (26-10); 3. Lausanne VB 9/12 (22-14); 4. Köniz 9/8 (18-17=1,05); 5. SSO 9/8 (17-18) = 0,94; 6. Gatt GE 9/8 (15-21) = 0,71; 7. Marly 9/8 (14-22) = 0,63; 8. Bienne 9/4 (14-22) = 0,63; 9. Uettligen 9/4 (12-24) = 0,50; 10. Neuchâtel 9/4 (9-21) = 0,42.

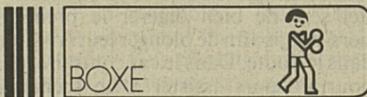
1^{re} ligue nationale

Messieurs: 1. Meyrin 9/16 (24-6); 2. Morat 9/16 (24-7); 3. Ecublens 9/14 (21-9); 4. Veyrier 9/12 (21-11); 5. Fribourg 9/10 (17-14); 6. Yverdon 9/8 (17-19); 7. SSO 9/6 (12-22); 8. Aubonne 9/4 (10-25); 9. Lancy 9/2 (5-24); 10. Sion 9/2 (9-25).

Dames: 1. Lausanne UC 8/12 (22-10) = 2,2; 2. Guin 8/12 (21-12) = 1,75; 3. Lausanne VBC 8/12 (21-13) = 1,61; 4. Montreux 8/10 (19-13); 5. Meyrin 8/8 (21-5) = 1,40; 6. Martigny 8/8 (16-14) = 1,14; 7. Lancy 8/4 (10-21); 8. Yverdon 8/2 (9-23); 9. Chénois 8/2 (7-23).

J.-P. U.

Holmes renonce à son titre



L'Américain Larry Holmes n'est plus officiellement reconnu comme champion du monde des poids lourds par le Conseil mondial de la boxe (WBC). Il a en effet annoncé qu'il renonçait à son titre à Las Vegas, au cours de la journée de clôture du congrès du WBC.

En faisant cette annonce surprise, Holmes (34 ans) a toutefois indiqué qu'il continuerait à combattre en tant que champion du monde de la Fédération internationale de boxe (IBF), un nouvel organisme récemment créé qui s'est empressé de le reconnaître mais ne dispose d'aucun appui sur le plan mondial.

Holmes a même précisé qu'il défendrait son nouveau titre IBF devant son compatriote John Tate, lui-même ancien champion du monde des poids lourds (WBA). En cas de victoire contre Tate, Holmes souhaiterait affronter le Sud-Africain Gerrie Coetzee, actuellement champion du monde reconnu par la WBA.

Champion du monde pour le WBC depuis 1978, Larry Holmes a défendu 17 fois son titre avec succès. Il est vaincu en 45 combats. Le 25 novembre dernier, à Las Vegas, il avait battu son compatriote Marvis Frazier par k.-o. à la première reprise. Mais le titre n'était pas en jeu, le WBC s'étant refusé à officialiser cette rencontre.

Le WBC avait mis en demeure Holmes de défendre sa couronne devant son challenger N° 1, son compatriote Greg Page. Sous contrat avec le promoteur Don King, Holmes s'était en fait engagé à affronter Page mais il avait refusé de boxer pour ce qu'il estimait être «une bourse dérisoire» de 2 550 000 dollars. Il demandait une garantie d'au moins quatre millions de dollars. Le WBC avait alors menacé

Holmes de le déchoir de son titre. Le boxeur s'était rendu jeudi dernier à Las Vegas pour avoir «une franche explication» avec M. José Suleiman, président de cet organisme.

Immédiatement après l'annonce de la renonciation de Holmes à son titre, le WBC a approuvé un combat comptant pour le titre désormais vacant entre les Américains Greg Page et Tim Witherspoon, classés respectivement N° 1 et N° 2 mondiaux. Cette rencontre devrait avoir lieu le 24 février dans une ville qui reste à désigner.

PUBLICITE

Patinoire communale
St-Léonard
Ce soir, à 20 h.
championnat LNA
HC Fribourg Gottéron
BIENNE

PAPIERS-PEINTS-
mudry s.a.
Beaugard-Centre
1700 Fribourg
Tél. (037) 24 54 51
MSP
Votre spécialiste
REVÊTEMENTS MURAUX
mudry s.a.



Ce soir à 20 h. à Saint-Léonard, Fribourg Gottéron reçoit Bienne

Attention à Gosselin et à Poulin!

Il y a trois semaines Bienne se trouvait en fâcheuse posture, ne disposant que de deux points d'avance sur la lanterne rouge Zurich à la veille de se déplacer dans le fief de celle-ci. Mais après avoir remporté ce match de la peur au Hallenstadion, les Seelandais ont amorcé un spectaculaire redressement et ils n'ont aujourd'hui plus qu'un seul point de retard sur Lugano, le cinquième.

Samedi la troupe de Kent Ruhnke a vivement impressionné les observateurs en prenant le plus logiquement du monde le meilleur sur Arosa. A cette occasion les deux Canadiens de Bienne, Poulin et Gosselin, ont prouvé qu'ils se trouvaient actuellement au bénéfice d'une forme extraordinaire. Le premier nommé n'est peut-être pas un virtuose, mais il est d'une efficacité

impressionnante. On ne le retrouve d'ailleurs pas par hasard à la quatrième place du classement des «compteurs». Ses tirs à la ligne bleue sont meurtriers et grande est également sa capacité à adresser des passes décisives. Sur le plan statistique, Poulin s'est d'ailleurs montré jusqu'ici aussi efficace que Ron Wilson! Quant à Gosselin, il continue à défier la logique qui voudrait que,



Auteur de trois buts contre Arosa, Richmond Gosselin (à droite) a démontré qu'il était en forme. Les Fribourgeois auront intérêt à se méfier de lui.

(Bild + News)

LNA-LNB: ultime ronde de l'année

Kloten-Davos ou le duel des vainqueurs du 2^e tour

Autant inutile que ridicule, le deuxième tour du championnat de Ligue A a néanmoins connu deux vainqueurs, en l'occurrence Davos et Kloten. Le premier a en effet pu préserver le statu quo et du même coup sa nette avance sur ses poursuivants. Le second a pu améliorer sa position au classement en s'avérant en fin de compte l'équipe ayant comptabilisé le plus de points lors de cette phase. En cela, il a bénéficié de l'avantage relatif d'avoir appartenu au groupe des quatre derniers du premier tour. Or, ce soir, ces deux formations seront directement aux prises dans ce qui constituera indéniablement le clou de cette 22^e journée.

Pour le reste, tandis que Fribourgeois et Biennois en découdront ensemble dans une confrontation qui ne devrait pas manquer de piment compte tenu des caractéristiques propres à Gottéron en son fief et du retour en forme amorcé par Bienne, Zurich se rendra à Lugano où il n'a pas grand-chose à attendre si les valeurs sont respectées alors que Langnau se déplacera à Arosa où sa tâche s'annonce également difficile si on sait que le club grison est en quête d'une réhabilitation consécutivement à son faux pas de l'autre soir à Bienne.

Des «Aviateurs» en verve

Facile et net vainqueur du derby zurichois samedi passé, Kloten retrouvera enfin une équipe autre que celles qu'il avait l'habitude de côtoyer ces derniers temps. Survolera-t-il territorialement cette rencontre contre Davos comme il l'a généralement fait contre son rival local, Bienne ou Langnau? On ne le pense pas mais une chose est sûre, il ne part en tout cas pas battu d'avance contre le leader actuel du championnat. A cela, il y a plusieurs raisons dont un moral à tout casser, la forme de ses étrangers et une efficacité qui n'est pas un vain mot. En outre, une autre découle du fait que Davos n'est plus cette phalange imbattable d'il y a quelques semaines. En effet, dernièrement, les protégés de Dan Hober ont mordu la poussière à Lugano et arraché un match nul très heureux sur leur patinoire contre Fribourg-Gottéron. Dès lors, tout pronostic est impossible et c'est tant mieux. Toutefois, pour l'intérêt du championnat, une victoire des «Aviateurs» ne serait pas pour nous déplaire.

Zurich en perte de vue?

Grand perdant de la deuxième phase et de la 21^e ronde en ce sens qu'il a été proprement étrillé par Kloten lors de la première journée du troisième tour, le CP Zurich se laisse à nouveau petit à petit mais sûrement décrocher en queue de tableau. Parviendra-t-il à stopper sa série négative à Lugano? Nous en doutons car les Tessinois paraissent en verve si on se remémore leurs derniers résultats, succès acquis aux dépens respectivement de Davos et de Langnau à l'Ilfis. Dans ces conditions, Lolo Schmid et son compère Novy n'auront pas assez de tout leur talent pour remettre leurs coéquipiers sur les rails de la victoire. Quant à Lugano, il ne vaudra pas manquer l'occasion d'enranger deux points supplémentaires, ne serait-ce que pour revenir parmi les quatre premiers du

classement ou, dans l'immédiat, pour rester dans le sillage de Fribourg-Gottéron et de Kloten.

Demeurer invaincu

N'ayant toujours concédé aucun revers en ses pénates jusqu'ici dans ce championnat, Arosa tient à le demeurer ce d'autant plus qu'il a une amère défaite à effacer. Dans ce contexte, Langnau tombe à un mauvais moment. Malgré tout, comme les «Tigres» sont les mieux à même en Suisse pour répondre à la manière forte des Arosiens, ils ne se déplaceront pas en victimes expiatoires. Pour eux, l'essentiel sera de bien digérer le premier tiers-temps afin de plonger leurs rivaux dans le doute. Dans le cas contraire, on pourrait alors assister à un scénario identique à celui qui a eu cours lors de l'unique et précédente visite de Langnau sur cette patinoire.

LNB: la scission prend forme

En Ligue nationale B, la scission entre les quatre premiers et les quatre derniers des deux groupes prend de plus en plus forme. Seul Viège n'est pas rassuré sur son sort en ce sens qu'il reçoit Berne. Un faux pas des Haut-Valaisans pourrait redonner des espoirs à La Chaux-de-Fonds et à Ajoie s'ils parviennent pour leur part à dominer respectivement Lausanne et Villars. Quant à Langenthal, il pourrait rendre service à Berne en prenant le meilleur sur Sierre, une équipe diminuée depuis la blessure de Dubé. A l'est, les quatre formations de tête seront opposées aux quatre derniers classés. L'occasion est donc belle pour chacun d'eux de creuser encore un peu plus l'écart et d'assurer du même coup leur place dans le tour final de promotion.

Programme de la soirée

Ligue A: Fribourg-Gottéron - Bienne (5-4; 2-4), Arosa - Langnau (8-1; 3-3), Kloten - Davos (0-8; 3-8), à 20 heures, et Lugano - Zurich (7-2; 6-5), à 20 h. 15.

Ligue B, groupe ouest: Langenthal - Sierre (2-3; 1-3; 6-7), Lausanne - La Chaux-de-Fonds (4-6; 9-3; 1-8), Viège - Berne (1-12; 5-5; 2-4), à 20 heures, et Ajoie - Villars (5-8; 7-9; 7-5), à 20 h. 15.

Ligue B, groupe est: Dübendorf - Ambri Piotta (8-3; 3-6; 1-6), Herisau - Olten (2-4; 3-3; 3-3), Wetzikon - Rapperswil/Jona (6-6; 6-5; 4-7), Zoug-Coire (1-3; 3-2; 1-7), tous à 20 heures.

Jan

dans un sport où les contacts sont toujours plus rugueux, sa petite taille le désavantage. Or contre Arosa qui use justement des moyens les plus radicaux, Gosselin a marqué trois buts et permis à Poulin d'en marquer un autre. Grâce à la réussite qu'il a connue en cette soirée, Gosselin a du reste rejoint Lance Nethery en tête du classement des «compteurs». Aux côtés du néo-international Willy Kohler et de Leuenberger, Gosselin forme la ligne d'attaque la plus redoutable de l'équipe seelandaise.

Un match dans le match

Pour neutraliser ce trio, Fribourg Gottéron fera vraisemblablement appel à sa ligne de choc, à savoir celle composée de Lussier, Rotzetter et Cadieux. Les deux triplettes disputeront un véritable match dans le match, les autres lignes devant bien entendu tout mettre en œuvre pour profiter de cette polarisation. Il n'y a que trois points d'écart au classement entre Fribourg Gottéron et Bienne qui lors de leurs confrontations directes ont gagné chacun une fois cette saison. Il ne fait guère de doute que l'on va au-devant d'un match serré.

Hier, Paul-André Cadieux n'avait pas encore oublié le match de Davos: «J'analyse la situation afin de savoir pourquoi nous encaissons toujours des buts dans les dernières minutes. Cha-

que fois les conclusions sont différentes. A Arosa, nous nous étions fait rejoindre parce que nous avons joué trop défensif. A Davos, c'est le contraire qui s'est passé. Sentant la victoire à leur portée, mes hommes ont voulu trop bien faire. Il y a eu un peu de panique. Personne ne tenait plus sa place. Cette nervosité nous a coûté la victoire, c'est certain.»

Quelques incertitudes

A ces regrets viennent s'ajouter quelques soucis au sujet de l'état de santé de plusieurs joueurs. Ces incertitudes concernent Theus, Richter et Brasey. Souffrant du genou Theus n'a pu jouer à Davos. Touché dans un choc avec Nethery, Richter a été victime d'une légère commotion cérébrale. Le cas Brasey semble moins grave. Mais Cadieux ne désespère pas de récupérer tous ces éléments.

Equipes probables

Fribourg Gottéron: Meuwly - Gagnon, Silling - Girard, Brasey - Jeckelmann, Weber - Rotzetter, Lussier, Cadieux - Lüdi, Raemy, Richter - Burkard, Fuhrer, Holzer (Theus).

Bienne: Anken - Poulin, Dubuis - Flotiront, Kölliker - W. Kohler, Gosselin, Leuenberger - Bärtschi, Lüthi, Wist - Lautenschlager, Koller, Steiner.

Win.

3^e ligue: Sainte-Croix-Bulle 4-5 (0-3, 3-2, 1-0)

Très bel exploit des Gruériens

Battu lors de ses trois précédentes sorties, le HC Bulle a remporté, samedi passé contre Sainte-Croix, une remarquable victoire qui tient de l'exploit si on sait que l'équipe vaudoise appartient aux ténors de ce groupe 11b de 3^e ligue au même titre qu'Unterstadt et Orbe. En tout cas, comme premier succès de la saison, les Gruériens ne pouvaient espérer mieux. Cela devrait les motiver pour la suite de la compétition et leur donner l'envie de récidiver.

Ce succès, les Bullois le doivent avant tout à leur brillant premier tiers-temps. En effet, dominant les opérations, ils ne s'arrêtèrent pas en si bon chemin puisqu'ils concrétisèrent leur suprématie initiale par la réalisation de trois buts. Pris à froid et accusant vingt minutes durant le coup, Sainte-Croix releva pourtant la tête dès l'appel de la deuxième période. De ce fait, le HC Bulle dut plutôt se résoudre à axer ses efforts sur le plan défensif et à ne procéder plus que par contres. Désireux néanmoins de remporter cette victoire et galvanisé par l'effet de mener à la marque, le club gruérien tint bon en répliquant à bon escient aux réductions de la marque de son rival.

Cependant, les Bullois surent se compliquer la tâche si on sait qu'ils furent contraints d'évoluer presque tout l'ultime tiers en simple, voire même double infériorité numérique car écopant énormément de pénalités en raison d'une nervosité qui s'accrut au fil des minutes. Ainsi, ils eurent d'autant plus

de mérite à arracher l'enjeu total de cette partie.

Bulle: Avella; Barbey, Henguely; Millasson, Wicht; Andrey, Roulin, Morex; Pillet, Dupasquier, Zosso; Mivelaz, Schmidt, Basset.

Buts: 5^e Morex 0-1; 9^e Pillet 0-2; 19^e Roulin 0-3; 30^e 1-3; 33^e 2-3; 33^e Dupasquier 2-4; 36^e 3-4; 38^e Andrey 3-5; 54^e 4-5.

Jan

Deux succès soviétiques

L'URSS a remporté, à Stockholm, le premier de ses deux matches contre la Suède. Elle s'est imposée par 5-1 (2-0 3-0 0-1), sur des buts de Chomutov, Chlukov, Krutov, Kapustin et Yashin. Les Suédois ont sauvé l'honneur par Hjelm.

Victorieuse par 5-4 à Lake Placid, la sélection olympique des Etats-Unis a perdu nettement (1-6) son second match contre l'équipe B d'URSS, qui a donné à cette occasion une leçon d'efficacité, notamment au cours de la dernière période, où la défense américaine fut complètement dépassée par les événements. Dans ce match joué à Bloomington devant 15 000 spectateurs, les buts soviétiques ont été marqués par Kovin (35^e), Kharin (36^e et 53^e), Shtepa (46^e), Minchenbez (48^e) et Frolikov (54^e) pour l'URSS, par La Fontaine (51^e) pour les Etats-Unis.

PREMIÈRE LIGUE

Bonne semaine pour Lens

La première ronde du second tour du championnat du groupe 4 de 1^{re} ligue a été riche en enseignements. Les positions commencent enfin à se décanter, cela aussi bien en ce qui concerne l'octroi des deux premiers rangs synonymes de participation aux finales de promotion en Ligue B que pour l'attribution des deux places moins enviables de futurs relégués.

Malgré tout, le grand triomphateur de cette journée est incontestablement Lens qui, après être rentré victorieusement du Sentier où il a disposé de La Vallée-de-Joux, a confirmé chez lui contre Neuchâtel sa bonne forme actuelle. Ces quatre points lui permettent de réaliser un joli saut au classement et d'entrevoir avec optimisme et sérénité la suite de la compétition. En revanche, c'est dans un état d'esprit totalement inverse que se trouve le néo-promu Marly-Fribourg. En effet, à Morges, il a fortement déçu en s'inclinant devant une formation qui est loin d'être un foudre de guerre et qui n'est effectivement efficace que par le brio affiché par son bloc formé de Panchaud, Werro et Gfeller. Pour ne pas avoir réussi à le maîtriser et pour n'être pas parvenu à faire la différence contre les deux autres lignes, les Marlinois ont peut-être perdu plus qu'une simple bataille. En tout cas, dans l'immédiat, seuls Neuchâtel et La Vallée-de-Joux paraissent aussi faibles qu'eux.

Du reste, en déplacement à Sion, les gars du Jura vaudois ont baissé pavillon non sans avoir offert une bonne résistance au cours de la première moitié de la rencontre. Dans ces conditions, La Vallée-de-Joux est toujours à la recherche de ses premiers points. Quant à Sion, il est enfin parvenu à équilibrer son budget puisqu'il comptabilise désormais autant de points que de matches disputés.

Le derby valaisan à Martigny

Dans l'optique de l'octroi des deux places de finalistes du championnat, Monthey jouait gros à Martigny vendredi soir passé. En perdant, les protégés de Roger Chappot ont par conséquent abandonné du même coup une bonne partie de leurs illusions même si, compte tenu qu'ils devront encore en découdre avec Genève Servette et que celui-ci devra prochainement se rendre à Martigny, ils peuvent toujours aspirer rejoindre les Genevois. Cette hypothèse paraît toutefois peu réalisable car les hommes placés sous la houlette de Georges Bastl sont présentement les meilleurs et que cette impression s'est vérifiée l'autre soir à Champéry.

Première pour Genève Servette

En effet, Genève Servette est la première phalange de la saison à avoir conquis l'enjeu complet sur cette patinoire valaisanne. Pourtant, tout n'a pas été aisé. Confirmant leurs excellentes dispositions, les coéquipiers de l'entraîneur-joueur Yves Croci-Torti ont tenu la dragée haute à leurs rivaux avant de s'avouer vaincus lors de l'ultime période de jeu.

Résultats (matches en retard): Neuchâtel-GE Servette 9-13. Vallée-de-Joux-Lens 3-4.

Résultats (10^e journée): Forward Morges - Marly-Fribourg 7-2. Martigny-Monthey 13-5. Champéry-GE Servette 3-6. Lens-Neuchâtel 7-3. Sion-Vallée-de-Joux 7-2.

Classement

1. Martigny	10	10	0	91-27	20
2. GE Servette	10	9	0	180-35	18
3. Monthey	10	7	0	62-51	14
4. Champéry	10	5	1	447-38	11
5. Sion	10	5	0	531-35	10
6. Lens	10	4	1	536-58	9
7. Forward Morges	10	4	0	639-45	8
8. Neuchâtel	10	3	0	749-68	6
9. Marly-Fribourg	10	2	0	832-57	4
10. Vallée-de-Joux	10	0	0	24-77	0

Prochaine journée: (vendredi) Marly-Fribourg - Champéry (2-8), Monthey-Sion (7-2); (samedi) Lens-GE Servette (3-10). La Vallée-de-Joux-Forward Morges (0-8). Neuchâtel-Martigny (0-11).

Jan

Les dettes de plusieurs

Chacun doit payer ses dettes. Cela paraît évident. Mais qu'en est-il quand plusieurs ont ensemble des dettes? Cette situation se produit souvent dans la vie: plusieurs achètent ensemble une maison, plusieurs causent ensemble un accident, ou encore plusieurs héritent ensemble d'un patrimoine. Dans de tels cas il est possible d'envisager plusieurs possibilités.

On peut considérer que si Tartempion et Tartemuche achètent ensemble une maison pour 500 000 francs, chacun sera tenu pour Fr. 250 000.-. On peut aussi envisager que si Dupont et Durand en s'amusant ensemble au tir à l'arc blessent un passant innocent, celui-ci pourra s'adresser à chacun d'eux et leur réclamer l'intégralité de son préjudice plusieurs fois. Enfin, on peut envisager que la victime ou plus simplement le créancier pourra s'adresser à l'un ou l'autre de ses débiteurs pour le tout, une seule fois s'il obtient satisfaction.

C'est ce dernier système qu'a choisi le législateur suisse dans de nombreux cas. Il a pour lui de préserver les intérêts du créancier qui pourra demander, en une seule fois, le paiement à celui de ses débiteurs envers lequel il est le plus facile de procéder: parce qu'il habite au lieu de sa victime, que sa faute apparaît le plus clairement établie, et qu'il est le

plus riche. Les autres systèmes ont le désavantage, soit de prêter le créancier, soit au contraire, de faire la part trop belle pour lui, du moment qu'il peut se faire payer deux, voire autant de fois qu'il trouve de débiteurs.

Mais quand y a-t-il «solidarité» qui permette de s'adresser indistinctement à l'un ou à l'autre de ses débiteurs?

Ici, il faut distinguer plusieurs cas.

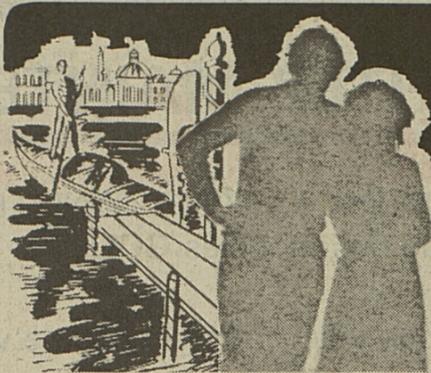
Si l'on se trouve en présence d'un contrat: achat de la maison par deux personnes, il faudra que le contrat mentionne expressément que chacun des débiteurs sera engagé pour le tout, en d'autres termes, qu'il y a solidarité; celle-ci en effet ne se présume pas si elle n'a pas été établie par la loi. Si tel n'est pas le cas, et que la convention est muette, chacun des débiteurs devra, en principe, payer une part proportionnelle à leur nombre: la dette est divisée par le nombre des débiteurs.

QUELS SONT VOS DROITS?

Par contre, la loi prévoit souvent une telle solidarité. Si Dupont et Durand s'amusent ensemble au tir à l'arc et blessent un passant innocent, la loi prévoit que l'innocent passant pourra réclamer à chacun d'eux l'intégralité de son préjudice. Si les mêmes Dupont et Durand héritent ensemble du patrimoine de leur oncle Théodule, la loi prévoit qu'ils sont tenus de ses dettes solidairement.

Mais, qu'en est-il une fois que l'un des débiteurs a payé? Pourra-t-il s'adresser à son codébiteur, et dans quelle proportion? En principe, la loi prévoit, en l'absence de dispositions contraires entre les codébiteurs, que chacun est tenu à part égale. Il en découle que celui qui a payé pourra exiger des autres qu'ils lui règlent leur part du préjudice qu'il a dû supporter, jusqu'à ce que la part payée par chacun soit égale. Mais si plusieurs causent ensemble un dommage, tel le préjudice de l'innocente victime du tir à l'arc de Dupont et Durand, ils se pourra que le juge détermine différemment la part de chacun, en fonction de la faute qu'ils auront commise.

Portalis



Je me damnerai pour toi...

Anne Mariel

Editions Jules Tallandier

38

Il me saisit doucement la main: - Voyons, Anny, soyez logique et ne niez pas l'évidence. Pourquoi serait-il venu vous chercher sans vous connaître?

Un vertige me saisit. Je sentais toute la logique d'Eric, mais je voulais trouver des excuses à Michel.

- Eric... que faites-vous des coïncidences?...

- J'admets que, parfois, dans la vie celles-ci sont grandes, mais tout de même, n'oubliez pas que votre mari est justement l'ami du correspondant parisien de John Edward Morton.

- On a vu des choses extraordinaires...

Je savais, au fond de moi, qu'Eric avait sûrement raison, mais je voulais défendre Michel envers et contre tous.

Il continua d'une voix nette, en détachant chacun des mots:

- Anny, je ne puis supporter l'idée que vous pensiez que je ne vous dis pas toute la vérité... Vous allez venir avec moi à Londres... Vous verrez le sollicitor. Il vous montrera les réponses qu'il a reçues de M^e Villier. Il vous confirmera aussi, qu'il a eu la visite, il y a deux mois, de M^e Michel Marsac qui s'est présenté à lui en disant qu'il croyait connaître M^{lle} Anne Astier et lui a demandé des détails sur la succession de Juan Almeridas... Anny, je ne me trompe pas en affirmant que votre mari vous a épousée pour votre fortune...

Je portai la main à ma poitrine douloureuse. Cette dernière précision me faisait mal physiquement.

Que pouvais-je répondre devant cette réalité?

Mon mariage avec Michel m'avait toujours paru assez stupéfiant, voire extravagant... A présent, tout s'expliquait si facilement... Folle que j'avais été d'avoir cru que cet homme séduisant avait pu s'éprendre d'une petite étudiante obscure...

Je mordis mes lèvres pour ne pas éclater en sanglots... Mon rêve d'amour s'écroulait misérablement... Eric, gêné, tourna la tête, fuyant mon regard. Il crut devoir expliquer:

- Dès que j'ai su tout cela, je vous ai écrit, mais ma lettre est arrivée trop tard...

Mon silence condamnait Michel, je gémissais:

- Soit... j'admets donc que mon mari ait su que j'étais l'héritière de Juan Almeridas et qu'il m'ait épousée pour cette unique raison... Il y a malheureusement beaucoup d'hommes qui ne se marient que pour faire un mariage avantageux... Ce n'est peut-être pas très élégant, mais ce n'est pas exceptionnel... De tels hommes font parfois des maris fort convenables... Mais vous, Eric, vous avez porté contre Michel une accusation beaucoup plus grave... Et celle-ci, vous ne pouvez pas la prouver...

- Anny, je voudrais que vous me fassiez confiance... Soyez certaine que, vous sachant éprise de votre fiancé, je ne vous aurais rien dit pour sauvegarder vos illusions si je n'avais pas eu deux preuves convaincantes et troublantes...

- Deux preuves, lesquelles? Je relevai la tête, le regard dur, ma voix était cassante, hostile. Je paraissais tenir le malheur pour responsable de ma peine.

Mais, magnanime, il ne sembla pas s'apercevoir de mon attitude.

- D'abord, votre contrat de mariage... Par l'indiscrétion du premier clerc de M^e Vilier, j'ai su que vous donniez tout ce que vous possédiez à votre mari en cas de décès. Et c'est ce dernier qui vous a proposé cette formule...

La voix étranglée, je rétorquai: - Certes... Mais que penser d'un homme qui se marie dans de telles conditions quand il continue à entretenir des relations suivies avec son exsecrétaire devenue sa maîtresse?...

Je m'écriai: - Ce sont des présomptions... Très calme, il répliqua:

On peut régler l'horloge des jeunes chouettes

On appelle «jeunes chouettes» les enfants qui ne s'endorment qu'au petit matin. Lorsqu'il est l'heure d'aller à l'école, ces gosses sont mal réveillés et leurs résultats scolaires s'en ressentent.

Ce fâcheux phénomène fait l'objet de traitements administrés dans les laboratoires de sommeil plutôt qu'à la maison. Un médecin américain (du New York Hospital) cite le cas d'un enfant qui lisait sous ses couvertures avec une lampe de poche parce que ses

parents le mettaient au lit «trop tôt». Ces derniers lui permettent désormais de veiller tard durant le week-end ou pendant ses vacances.

L'état de veille et de sommeil est déterminé chez l'homme par une sorte d'horloge biologique située dans le cerveau. Or il est possible de régler cette pendule sur celle qui dicte notre existence quotidienne de manière à ce que les besoins de sommeil d'un individu coïncident avec les heures dont il dispose pour dormir. Ainsi, un travailleur qui doit commencer plus tôt sa

SANTÉ

journee pourra habituer son organisme à vivre au rythme de son réveil.

Certaines personnes possèdent cependant une horloge biologique résistante au réfractaire à tout changement. Le traitement en laboratoire de sommeil consiste alors à avancer chaque jour de 3 heures le moment où la personne a naturellement sommeil, pendant une semaine, jusqu'à ce qu'elle s'endorme d'elle-même à l'heure voulue.

Les adolescents doivent donc manquer une semaine d'école environ pour être «remis à l'heure», ce qui peut se faire en 5 jours de semaine et 2 week-ends. (Pharma)

Le cœur redoute les frimas

Les crises cardiaques sont-elles plus fréquentes au cours des hivers rigoureux? C'est ce qu'on est de plus en plus porté à croire.

Une population tout entière - celle de Minneapolis, une ville du nord des Etats-Unis, dans le Minnesota - a fait l'objet d'une étude portant sur une période de 5 ans.

Le médecin qui a entrepris ce travail, le Dr Anita Baker-Blocker, a fait la constatation suivante: le nombre de décès dus à des problèmes coronariens est nettement lié à la rudesse de l'hiver. La neige, notamment, influe d'une manière plus directe que le froid seulement sur la fréquence des crises cardiaques.

Ce phénomène s'explique par le fait que l'air froid modifie le rythme cardiaque et fait augmenter la tension artérielle. A cela viennent s'ajouter les corvées imposées par les rigueurs de l'hiver - déblayer la neige, briser la glace, et autres efforts physiques - qui risquent d'épuiser certains individus. (Pharma)

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Du pas de clerc au pas de l'oie

Tous les Gouvernements - et même les évêques français - chantent pouilles aux pacifistes européens pour les discréditer en les faisant passer comme complices, dans le meilleur des cas charitables: «inconscients», de la stratégie soviétique.

Quel militaire va-t-il donc signifier à Leurs Excellences que ce ne sont pas leurs oignons? Candide

«Les bons skieurs sont plus prévenants»

La saison de ski pointe à l'horizon. Nombre d'amateurs n'attendent plus que la neige pour s'élanter sur les pistes - ils sont 1,8 million, dont 300 000 enfants, à pratiquer le ski en Suisse. C'est aussi le moment que choisissent l'Association suisse des entreprises de transports à câbles (ASC), le Bureau suisse de prévention des accidents (BPA) et la Fédération suisse de ski (FSS) pour rappeler à chacun qu'il est indispensable de respecter quelques règles élémentaires de prudence lorsqu'on dévale les pentes enneigées. «Les bons skieurs sont plus prévenants».

Depuis 1967, la Fédération internationale de ski (FIS) a mis au point dix règles de comportement que chaque

skieur devrait connaître et surtout appliquer. L'ASC, le BPA et la FIS entendent promouvoir ces règles, en les associant à un concours. Dans toutes les stations de sports d'hiver, les restaurants disposeront des sets de table sur lesquels les «dix commandements» du skieur sont imprimés, plus un qui n'a rien à voir là-dedans. Il suffira de trouver ce «faux commandement» pour avoir une chance de gagner un équipement complet de ski.

Lors de la présentation de ce concours, un représentant du BPA a rappelé qu'avant de s'élanter sur les pistes, chaque skieur devrait s'astreindre à un minimum d'entraînement physique. Il convient aussi de maîtriser la technique du ski et d'avoir un comportement correct envers autrui. Pour l'équipement, une fixation de sécurité est indispensable. Mais elle ne sert à rien si elle n'est pas bien réglée et entretenue. Les chaussures et les vêtements jouent aussi un rôle important.

Accidents de ski Analyses scientifiques

Les principales causes des accidents de ski feront l'objet cet hiver d'une analyse scientifique. Elle portera sur les équipements de tous les skieurs accidentés entre le 15 décembre prochain et le 15 avril 1984 sur les pistes d'Adelboden, de Davos et des Portes du Soleil, a annoncé la Fédération suisse de ski.

Simultanément, les skieurs sur les pistes des trois régions et les médecins d'Adelboden, Davos et Monthey seront interrogés de façon détaillée. L'enquête servira à réunir de nouvelles informations en vue de prévenir les accidents de ski. Elle aura notamment l'appui du Bureau suisse pour la prévention des accidents. (ATS)

«Les dix commandements du skieur»

Voici la liste des dix règles de comportement des skieurs, telle qu'elle a été établie par la FIS:

- Ne mettre personne en danger, ni porter préjudice à autrui
- Adapter sa manière de skier et sa vitesse à ses aptitudes et aux conditions du moment
- Respecter la trajectoire des skieurs qui précèdent
- Laisser suffisamment d'espace en dépassant
- Avant de pénétrer sur une piste ou en la traversant: regarder vers l'amont
- Ne stationner qu'en bordure de la piste ou à des endroits dégagés
- Ne monter ou descendre à pied qu'en bordure de la piste
- Respecter balisage et signaux
- En cas d'accident: porter secours et aviser le service de sauvetage
- Responsable, victime ou témoin d'un accident: donner son identité. (ATS)

Mots croisés

SOLUTION DU PROBLÈME N° 233

Horizontalement: 1. Fervement. 2. Ruée - Créa. 3. Uri - Et - Sor. 4. Ce - Echo - Né. 5. At - Ers. 6. Idiot - Nuit. 7. Eluder. 8. Os - Eres - Il. 9. Rue - In - Blé. 10. Ehontées.

Verticalement: 1. Fructidor. 2. Eure - Sue. 3. Rei - Aie - Eh. 4. Ve - Etoile. 5. E - Turin. 6. Thé - Dent. 7. Mc - Ornes. 8. Ers - Sür - Bê. 9. Néon - Ils. 10. Tarentule.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

PROBLÈME N° 234

Horizontalement: 1. Mauvais fusil - Convient. 2. Change de pays - Aussi beau. 3. Note - Divinité - Ancienne mesure de longueur. 4. Mille-pattes - Finit par un baïsser de rideau. 5. Chimiste belge - Homme volant. 6. Note - Bosse pour le cheval. 7. Dans la Baltique. 8. Peut provoquer une jaunisse - Pieds grecs. 9. Célèbre. 10. Fin de fleuve.

Verticalement: 1. Embarcation légère. 2. Pousse à la révolte. 3. Symbole de métal - Note - A une odeur particulière. 4. Aime la grande bouffe - Conjonction. 5. Partira - Usa jusqu'à la corde. 6. Ile de France - A une gousse - Allié. 7. Accueillir avec enthousiasme. 8. Heurtai un obstacle - Est ouvert. 9. Estime avec respect. 10. Passe une soif anglaise - Qui ronge.



GARAGE-CARROSSERIE GENDRE SA

PROFITEZ MAINTENANT

de nos conditions EXCEPTIONNELLES sur certains de nos modèles **GOLF**

Passez nous voir, notre service de vente vous renseignera. ☎ 037/24 03 31

Le garage vraiment complet... tout sous le même toit...

Route de Villars 105
FRIBOURG
037/24 03 31

EMPLOIS

DACTYLO-SERVICE

Cherchons pour un de nos clients **AIDE-COMPTABLE** (à plein temps)

- entrée: 1.1.1984, ou à convenir
- langue maternelle française
- connaissance de l'allemand et de l'anglais
- ayant terminé l'école de commerce ou apprentissage type gestion
- place stable/avantages sociaux

Faire offres complètes avec photo à:
Dactylo-Service, M^{me} Collaud,
Pérolles 27, 1700 Fribourg

SECRETARIAT SERVICE

Maison de sport de la Broye
cherche

ASSOCIÉ

comme responsable et gérant. Reprise du commerce envisagée après quelques années d'activité. Seule personne d'expérience et qualifiée entre en ligne de compte.

Faire offres manuscrites sous chiffre 17-550580 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

Je cherche

un accordéoniste
ou
un duo
pour le 31.12.83

☎ 037/53 11 06
17-3031

Nous cherchons

COIFFEURS(EUSES)

dynamiques et ambitieux.
Entrée: début 1984.

Faire offre sous chiffre 17-550553 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

Romont - Fribourg, cherche

jeune cuisinier

pour début février 1984, sachant travailler seul, 2 ou 3 ans d'expérience.

Faire offres avec curriculum vitae, certificats, et prétentions de salaire sous chiffre 17-52571, Publicitas SA, 1701 Fribourg.

URGENT!

Je cherche

UN EMPLOYÉ CONTRÔLEUR SYSTEM

anglais/français

avec connaissances de l'IBM 23 et au bénéfice de quelques années d'expérience. Capable de diriger 2 à 3 personnes. Age idéal: 27-30 ans.

Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner au ☎ 23 16 40.

17-2414

IMMOBILIER

GESTIMME SA

30 RUE SAINT-PIERRE - 1700 FRIBOURG

A vendre terrains à bâtir et industriels à GIVISIEZ - BELFAUX - MARLY - ROMONT - GUMEFENS - MARSENS - BULLE - VUADENS - CRÉSUZ.
Prix de vente dès Fr. 30.-/m²

Demandez sans engagement nos notices de vente. 17-1715
037/22 81 82

A LOUER à Fribourg,
rte de Marly 31

LOCAUX COMMERCIAUX DE 120 m² env.

Convient pour atelier, etc.
Loyer: Fr. 700.- + charges.
Libre dès le 1^{er} janvier 1984.

17-1706



J. ed. Kramer s.a.
place de la gare 8
1700 Fribourg

037 22 64 31

ouverture des bureaux 9-12 et 14-17 h.

agence immobilière **serge et daniel bulliard**
1700 fribourg rue st-pierre 22
tel. 037 22 47 55

A VENDRE A MARLY site très tranquille, agréable et près d'une lisière d'arbres, **2 maisons jumelles neuves**

comprenant 6 pièces, dont séjour/cheminée et 5 chambres à coucher, excavation totale, garage. Intérieur plaisant permettant une qualité de vie certaine de par le confort, la distribution et l'équipement.
Terrain privé par maison 600 m².
Prix de vente Fr. 419 000.- / 429 000.-.
Documentation, visite et renseignements sans engagement.

A remettre Cause maladie

ÉPICÉRIE campagne

avec appartement.
Date et prix à convenir
☎ 037/66 13 16
de 17 à 20 h.

81-61556

Vente aux enchères

Le samedi 17 décembre 1983, dès 14 heures, au Palais de Justice, rue des Chanoines 127, à Fribourg:

1 armoire fribourgeoise, 1 armoire rustique, 1 commode-secretaire Ls-Philippe, 1 bahut, 1 bureau, 1 table ronde Ls-Ph., 1 table à jeux, 1 canapé, 1 salle à manger, commodes, tables, fauteuils, miroirs, 1 pendule neuchâtelaise, 2 régulateurs, 1 TV, 3 fusils, lampes à pétrole, cuivres, lingerie, tapis d'Orient, tableaux, lithos de Garopesani, Bohnenblust, bibelots, etc.

Jean Neuhaus, huissier
17-1000

A vendre

VW GOLF GLS

exp. 05.83,
Fr. 3800.-

☎ 037/37 18 32
17-1163

A vendre

magnifique

RENAULT 5 TS

exp. déc. 83.

☎ 037/24 52 19
17-3021

A vendre

au Mouret,

7 km de Fribourg
VILLA
6 ch., 953 m² de terrain
Prix: Fr. 355 000.-
Rens. ☎ 037/46 50 70
de 9 à 16 h.

Achetez maintenant pour Noël

LE CHALET de vos rêves

en Gruyère. Entièrement meublé. Terrain aménagé. Prix: Fr. 320 000.-
☎ 037/22 66 00
☎ 037/74 19 59

A vendre en Haute-Gruyère
JOLIE FERME avec 7000 m².
Prix Fr. 380 000.-

Agence Nelly Gasser Fribourg
☎ 037/22 79 20
17-1632

A louer à personne convenable, jolie

CHAMBRE MEUBLÉE

(cheminée, balcon, Telenet)
☎ 037/28 10 29 (13-14 h.)
81-34150

URGENT!
A louer à Rossens pour le 1.1.84

APP. 3 1/2 PCES

Fr. 488.- ch. compr., à 7 min. de la ville.
Pour renseignements ☎ 037/24 58 26

AMATEURS DE MEUBLES ANCIENS

D'authentiques pièces restaurées à découvrir chez l'artisan-restaureur qui vous conseillera et vous guidera à faire un bon choix.

G. Guex
1754 Rosé
☎ 037/30 16 22
17-322

De particulier
Opel Ascona 1600 S

19 000 km - 1982, 5 portes, toit coul. état de neuf, occas. unique
☎ 037/22 44 44.
17-305325

Avec vos clients... fêtez une affaire en savourant une fine terrine maison, à la strasbourgeoise, au Buffet de la Gare R. Moret, Fribourg

SALLES de bains

lavabo, W.-C. baignoires, et toute la robinetterie suisse complète, prêtes à poser, dès Fr. 898.- franco, garantie.
025/39 13 96
17-3732

Restauration de meubles anciens

ma spécialité: armoires et tables.
G. Guex
1754 Rosé
☎ 037/30 16 22
17-322

A louer à **Corninbœuf**, pour le 1^{er} janvier 1984 ou à convenir

appartement 4 pièces
Fr. 775.- + charges

appartement 2 pièces
Fr. 500.- + charges.

TD Bau- und Verwaltungs AG
Rte Henri-Stephan 2
1762 GIVISIEZ
☎ 037/26 44 64
17-52575

IMMOBILIER

A VENDRE en plein centre

IMMEUBLE COMMERCIAL & LOCATIF

soit 200 m² magasin-atelier et 282 m² entrepôt
4 appartements dont l'un en duplex.

Pour tous renseignements, s'adresser, par écrit, sous chiffre 17-550500 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

A VENDRE A MORAT

Maison familiale, cachet ancien

3 app.: 2x 3 1/2 pièces, 1x 4 pièces.

Caves, buanderie, galetas, 3 garages. 1027 m² de terrain. Bonne situation, à 5 min. gare. Prix de base: Fr. 400 000. Hyp. à disposition.

Pour renseignements, téléphoner au ☎ 037/44 18 81, int. 26, jour de sem. ou ☎ 037/71 58 14 dès 19 h. ou sam. et dim.

17-305 366



UNE VILLA EN ESPAGNE



nous ne pouvons pas vous l'offrir. Mais nous sommes à même de vous aider à réaliser votre rêve, dans une des plus belles stations de la

COSTA BLANCA appartements, bungalows et villas

à tous les prix.

Vois spéciaux de visites et de conseils.

Demandez renseignements et documentation chez:

Paul Eigenmann

AGENCE IMMOBILIÈRE
Assurances toutes branches
Gestions diverses

☎ 037 - 22 32 30 ou 22 41 77
1700 FRIBOURG, Bd. Pérolles 3 (REX)



Urgent!
Je cherche **1 MENUISIER QUALIFIÉ** pour atelier et pose.
Appelez M. Dimitri Orphanos pour plus de renseignements.

idealjob
Conseils en personnel
037 / 22 50 13
2, boulevard Pérolles
1701 Fribourg

COURS DU SOIR à Fribourg - Bulle - Payerne

ainsi que dans toutes les villes de Suisse

Pour débutants(es)
en une soirée
par semaine

- SECRETARIAT**
réception, dactylographie, cor-
respondance, comptabilité
- COMPTABILITÉ**
cours complet
- STÉNOGRAPHIE**
cours programmé AIMÉ PARIS
méthode individuelle

BYVA
Evole 5

RENSEIGNEMENTS

2000
NEUCHÂTEL

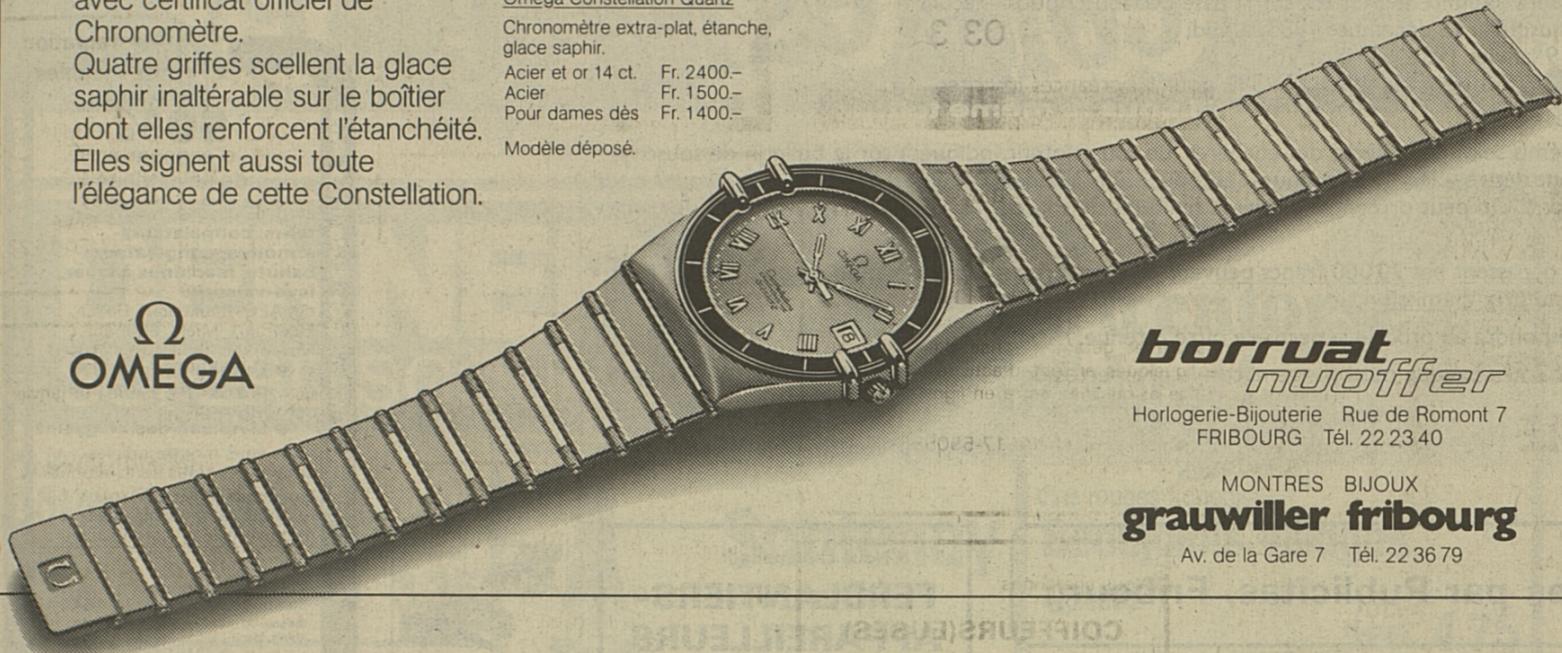
Nom:	Prénom:
Rue/N°:	NP/Loc.:
Profession:	Age:
☐ privé:	☐ prof.:

OMEGA CONSTELLATION QUARTZ

avec certificat officiel de
Chronomètre.
Quatre griffes scellent la glace
saphir inaltérable sur le boîtier
dont elles renforcent l'étanchéité.
Elles signent aussi toute
l'élégance de cette Constellation.

Omega Constellation Quartz
Chronomètre extra-plat, étanche,
glace saphir.
Acier et or 14 ct. Fr. 2400.-
Acier Fr. 1500.-
Pour dames dès Fr. 1400.-
Modèle déposé.

Ω
OMEGA



**borruat
nuoffer**

Horlogerie-Bijouterie Rue de Romont 7
FRIBOURG Tél. 22 23 40

MONTRES BIJOUX

grauwiler fribourg

Av. de la Gare 7 Tél. 22 36 79

N'ACHETEZ PLUS!

vos appareils ménagers à poser ou à
encastrer sans nous consulter!

Grâce à notre système de **vente directe**,
de la fabrique chez vous, vous bénéficiez
de

GROS RABAIS

Un simple coup de téléphone et nous vous
envoyons une documentation complète
d'appareils ménagers, à poser ou à encas-
trer, avec nos prix nets.

Garantie 1 année - livraison gratuite -
installation par nos spécialistes.

**Non seulement nous vendons mais
réparons toutes marques.**

Comptoir Ménager

Paul MORANDI & Cie
Fribourg, ☎ 037/30 19 69
(de 9 h. à 20 h.)

Toutes vos annonces
par Publicitas, Fribourg

*Idée cadeaux
pour lui*

RODOLPHE DEVILLE
Cologne et After Shave 45 ml chaque **13.50**
After Shave 135 ml et savonnette 130 g **16.-**
Cologne spray 120 g, After Shave Emulsion 145 g, douche gel 100 g **25.-**

HATTRIC
After Shave 100 ml et savonnette 125 g **12.50**
After Shave 100 ml et mousse pour la douche 175 g **14.50**

JEAN MARIE PASCAL
After Shave 100 ml et savonnette 100 g **17.50**

DENIM
After Shave 100 ml et savonnette 150 g, avec porte-savon **13.50**



ABM ABM ABM

Fribourg, Pérolles 7, à quelques pas de la gare

Confédération Suisse

4 1/2% emprunt fédéral 1984-94 de fr. 250 000 000 environ

Durée	10 ans ferme
Coupures	titres de 1000, 5000 et 100 000 francs et créances inscrites
Prix d'émission	sera fixé ultérieurement sur la base des souscriptions reçues
Souscription	jusqu'au 15 décembre 1983, à midi
Libération	9 janvier 1984
Numéros de valeur	015 591 pour les titres, 015 592 pour les créances inscrites

Le présent emprunt est émis selon le système des enchères. Le souscripteur indiquera sur le bulletin de souscription – en plus du montant désiré – le prix maximum (en pour cent, à la décimale près) qu'il est prêt à payer pour obtenir le montant souscrit. On peut présenter plusieurs bulletins de souscription avec des montants et des prix différents.

Les souscriptions qui ne dépassent pas 20 000 francs peuvent être présentées sans indication de prix. Elles seront intégralement satisfaites au prix d'émission.

Le prix d'émission correspondra au prix de la dernière offre retenue.

Faites vous conseiller par votre banque qui vous remettra le prospectus de l'émission et recevra vos souscriptions.

OCCASION TRÈS RARE RENAULT 30 TX

Rouge bordeaux, intérieur beige, 5 vitesses, servo direction, verrouillage central, toit ouvrant électrique d'origine, déflecteurs d'air pour toit et fenêtres, 4 pneus d'hiver avec jantes (neufs), chaînes à neige neuves, 40 000 km, véhicule impeccable, 1^{re} immatriculation 23 septembre 1982, garanti non accidenté. Cause double emploi.

021/38 12 36 ou 032/42 28 61 dès 19 h.

22-354793

Fust

Jusqu'à
50%
d'économie
de l'électricité

avec les nouveaux **réfrigérateurs, congélateurs-armoires, congélateurs-bahuts, machines à laver, lave-vaisselle**
de: AEG, Bauknecht, Bosch, Electrolux, Miele, Siemens, Novamatic, Schulthess, Adora.

- Le meilleur prix de reprise de votre ancien appareil
- Livraison dès magasins

Nous vous montrerons les différences. Vous serez étonnés.

Garantie de prix: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.

Villars-sur-Glâne, Jumbo Moncor 037/24 54 14
Bienne, 36, Rue Centrale 032/22 85 25
Marin, Marin-Centre 038/33 48 48
et 46 succursales

Fust

Toutes vos annonces par Publicitas, Fribourg

Nous cherchons

FERBLANTIERS- APPAREILLEURS

☎ 037/22 23 26

83-7423



SWISSGAS

Société anonyme suisse pour le gaz naturel
St-Gall/Zurich

4 3/4%

Emprunt 1984-94 de Fr. 40 000 000

But	Conversion ou remboursement de l'emprunt 5 3/4% 1973-88 de Fr. 40 000 000, dénoncé au 10 janvier 1984.	
Titres	Obligations au porteur de Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 100 000 nominal.	
Coupons	Coupons annuels au 10 janvier.	
Durée	10 ans au maximum, avec faculté pour la société de rembourser l'emprunt par anticipation le 10 janvier 1992 ou 1993 au pair.	
Prix d'émission	99,75% Soulte de conversion de Fr. 2.50 par Fr. 1000 nom. de capital converti en faveur du déposant.	
Conversion	Les porteurs d'obligations de l'emprunt 5 3/4% 1973-88 de Fr. 40 000 000 SWISSGAS, Société anonyme suisse pour le gaz naturel, St-Gall/Zurich, ont la faculté de demander la conversion de leurs titres en obligations du nouvel emprunt. Les titres à convertir doivent être remis avec les coupons au 10 janvier 1985 et suivants.	
Souscription contre espèces	Les titres non utilisés pour la conversion seront offerts en souscription publique aux mêmes conditions.	
Emission	du 13 au 19 décembre 1983 à midi.	
Cotation	sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle et Lausanne.	
Libération	10 janvier 1984.	
Numéros de valeur	Emprunt 5 3/4% 1973-88	120.770
	Emprunt 4 3/4% 1984-94	120.783

Le prospectus d'émission détaillé paraîtra le 13 décembre 1983 dans les journaux suivants: «Neue Zürcher Zeitung», «Basler Zeitung», «Journal de Genève», «Gazette de Lausanne» et «Nouvelle Revue de Lausanne». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés. Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de conversion et de souscription avec les modalités principales de l'emprunt.

Union de Banques Suisses

Crédit Suisse	Société de Banque Suisse
Banque Cantonale de Zurich	Banque Cantonale de Bâle
Banque Cantonale Vaudoise	Banque Populaire Suisse
Banque Leu SA	Banque Cantonale de St-Gall

ELECTRIC POWER DEVELOPMENT COMPANY, LTD.

Tokyo, Japan

avec cautionnement solidaire du Gouvernement japonais

5 5/8%

Emprunt 1983-93 de fr. s. 100 000 000

Le produit net de l'emprunt sera utilisé pour le financement des projets de production d'électricité de la société.

Titres:	Obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000 valeur nominale.
Coupons:	Coupons annuels au 27 décembre.
Durée:	10 ans au maximum.
Remboursement:	Rachats en bourse par tranches annuelles de fr. s. 5 000 000 de 1988 à 1992 si les cours ne dépassent pas 100%. Possibilité de remboursement par anticipation à partir de 1988 avec des primes dégressives commençant à 100%; pour des raisons fiscales à partir de 1985 avec des primes dégressives commençant à 102%. L'emprunt sera remboursé entièrement le 27 décembre 1993 au plus tard.
Cotation:	Sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.
Prix d'émission:	99,50% + 0,3% timbre fédéral de négociation.
Fin de souscription:	15 décembre 1983, à midi.
Numéro de valeur:	759.779

Les bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques.

Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse	Crédit Suisse
Banque Populaire Suisse	Banque Leu SA	Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois
	Union de Banques Cantonales Suisses	

Bank of Tokyo (Schweiz) AG
Daiwa (Switzerland) S. A.

IBJ Finanz AG
Yamaichi (Switzerland) Ltd.

mini-prix pour manteaux de laine

79⁹⁰ 98⁹⁰ 129⁹⁰ 169⁹⁰

Comparez avec ce
que coûtaient ces manteaux
encore récemment...!

En vente dans tous les magasins de
mode Vögele ainsi que dans tous les
mini-marchés et marchés
de mode Vögele en Suisse.

CV
Charles Vögele

DENNER SUPERDISCOUNT

Offrez des vins
sans faire d'entorse
à votre budget!

plus de 300 positions
dans toutes les classes de prix!

Vin blanc français

Côtes de Provence

blanc
a. c. 1981 70 cl ~~3.95~~ **3.35**

Vin rouge d'Italie

Brunello di Montalcino

Poggio alle Mura
DOC 1978 75 cl **14.95**
(1 dl 2.-)

Vin rouge d'Italie

Chianti Ruffino

DOC 1981
seulement 1,88 litre **9.95**
(1 dl -53)

Vin rouge d'Italie

Chianti Villa Antinori

1979 7 dl ~~8.45~~ **6.95**

Vin rouge de Californie

Cabernet Sauvignon

Green Valley 1977 seulement 7 dl **4.95**



Santenay

a. c. 1981

70 cl ~~11.50~~

8.95



Fleurie

a. c. 1982

seulement **Magnum**
1,5 litres

16.95

Vins rouges français

Beaujolais Villages

a. c. 1982 70 cl ~~5.65~~ **4.75**

Château Reysson

Cru bourgeois
Haut Médoc a. c. 1981 75 cl ~~8.95~~ **6.95**
(1 dl -93)

Château Pontet Fumet

St. Emilion Grand Cru
a. c. 1981 75 cl ~~13.95~~ **9.95**
(1 dl 1.33)

Château La Tour Figeac

St. Emilion Grand Cru Classé
a. c. 1981 75 cl ~~17.95~~ **14.95**
(1 dl 1.99)

Château Lafitte Laguens

Premières Côtes de Bordeaux
Bordeaux supérieur
a. c. 1982 75 cl **7.95**
(1 dl 1.06)
Caisses en bois
à 12 bouteilles **seulement 95.40**

Nous sommes toujours plus avantageux! Nous sommes toujours plus avantageux!

No. 1
dans les spiritueux!

Maintenant tres actuel

Exclusif en Suisse:

Desmond & Duff Blended Scotch Whisky

40 Vol. %
12 ans d'âge



Importé d'origine

Bacardi Rhum
Carta blanca 40 Vol. %
70 cl

Gilbey's Gin
London Dry 40 Vol. %
70 cl

Haig Gold Label
Scotch Whisky 43 Vol. %
70 cl

Cognac Martell VS 40 Vol. %
70 cl

Cognac Bisquit 40 Vol. %
70 cl

Calvados Boulard
Appellation Pays d'auge
contrôlée 40 Vol. %
70 cl

Kirsch du Rigi 40 Vol. %
1 litre

Le fournisseur félicite DENNER à l'occasion
de son jubilé: 15 ans de Discount.



VAT 69

Finest
Scotch
Whisky

43 Vol. % 70 cl

Le fournisseur félicite DENNER à l'occasion
de son jubilé: 15 ans de Discount.



Cinzano

- blanc
- rouge
- rosé

1 litre

En raison de la nouvelle loi sur les alcools nous ne
pouvons plus indiquer les prix. Seulement dans les
filiales disposant d'une patente de spiritueux.

Cherchons

CHEF D'ÉQUIPE FAÇADE

- Formation serrurier ou couvreur (avec CFC)
- Capable de coordonner et gérer une dizaine de personnes.
- Poste stable bien rétribué.

Offres sous chiffre L 3233 à OFA Orell Füssli Publicitas SA case postale, 1002 Lausanne

Privat verkauft: sonnig gelegenes

REIHENEINFAMILIENHAUS

5-6 Zimmer, Komfort, Cheminée, Doppelgarage, 15 Min. v. FR. Fr. 315 000.-

Offerten unter Chiffre 81-61551 an Assa, Postfach 1033, 1701 Freiburg.

BULLE

Au 3^e étage d'un immeuble-tour, local de

52 m² env.,

avec jouissance d'un W.-C. disponible immédiatement ou pour date à convenir. Usages multiples. Situation centrée, tranquille.

Faire offres sous chiffre L 3173 à Ofa, Orell Füssli Publicité, case postale, 1002 Lausanne.

A louer, district de la Veveyse

LOCAUX INDUSTRIELS

sur deux étages.
Bureau, atelier (220 m², réfectoire, garage, caves.
Loyer env. Fr. 1300.- par mois, ou immeuble à vendre 550 000.-

☎ 021/53 32 22

22-16351

ESPAGNE

Venez au soleil de CIUDAD QUESADA (Alicante Torrevieja)



Urbanisation de premier ordre avec 2 supermarchés - 3 piscines - 4 courts de tennis - 3 restaurants - médecin - Aéro-Club - garage - vue sur la mer!

VILLAS

avec 1 chambre à coucher, salon, terrasse, salle de bains et 500 m² de terrain, à partir de 3 100 000 ptas = environ Fr. s. 43 000.-

BUNGALOWS

avec 2 pièces, cuisine, douche, terrasse et jardin, à partir de 1 696 106 ptas = environ Fr. s. 26 000.-

Climat subtropical 16,5° de moyenne à l'année - Climat sec, idéal pour vacances, retraite.

QUALITÉ SUISSE

GRANDE EXPOSITION

samedi 17 et dimanche 18 déc. à l'Eurotel à Fribourg de 10 h. à 18 h.

Pour tous renseignements: Ch. des Cèdres 2, Lausanne NORTEVE SA ☎ 021/38 33 28

DI-50/131283

CINEMA

ALPHA

20 h. 30, DI aussi 15 h. - En français - 2^e semaine
Le nouveau chef-d'œuvre de Woody Allen
ZELIG

La géniale invention d'un auteur plein d'humour

CAPITOLE

20 h. 30, DERNIER JOUR, dès 18 ans. 2^e semaine.
Le dernier été d'une jeune fille - Le nouveau film de
DAVID HAMILTON PREMIERS DESIRS

CORSO

20 h. 30, - En français - 12 ans - 2^e semaine
En PREMIÈRE EUROPÉENNE avec Paris, Genève, Lausanne
Le tout nouveau **JAMES BOND**
JAMAIS PLUS JAMAIS

Un film d'Irvin Kershner avec Sean Connery
Selon «New York Times»: «Le meilleur Bond...»

EDEN

21 h., SA-DI 15 h. - v.o. angl. s.-t. fr./all. - 12 ans
2^e semaine - Le tout nouveau **JAMES BOND**
NEVER SAY NEVER AGAIN
- Jamais plus jamais - d'Irvin Kershner avec Sean Connery.
Au Corso: en français

18 h. 30 - v.o. japonaise s.-t. fr./all. - 16 ans
3^e semaine - Le film de Shohei Imamura
LA BALLADE DE NARAYAMA

Grand prix Palme d'or Cannes 1983

REX

15 h. et 20 h. 30, dès 12 ans, dolby-stéréo, 2^e SEMAINE.
5 ans après, la fièvre brûle toujours! Le retour triomphal
de **JOHN TRAVOLTA**. Musique des BEE GEES
STAYING ALIVE de **SYLVESTER STALLONE**

STUDIO

21 h., DI/MA/ME 15 h. - VE/SA 23 h.
En français - 20 ans

JEUNES DANOISES AU PAIR

Carte d'identité obligatoire

Nouvelle spécialité:

LINGOTS D'OR

Une **SURPRISE** vous attend!
De vrais lingots de 5 g sont en jeu.
Dans quelle boîte se trouvent-ils?



TENTEZ VOTRE CHANCE!

Manfred MAYRITSCH-ANGÉLOZ

route de Villars 13 place de la Gare 5
FRIBOURG, ☎ 037/24 58 38

Le café de l'Écusson Vaudois à Avenches

a fait peau neuve.

Guy & Halina Steffen invitent leurs amis,
connaissances et futurs clients, à l'apéritif
d'ouverture qui leur sera offert le vendredi 16
décembre 1983, de 17 h. 30 à 20 h. 30.

Fermeture hebdomadaire: dimanche.

Antiquité

Un cadeau ancien qui vous fait
plaisir toute une vie, soit dans
les meubles, porcelaine ou
autres souvenirs.

A des prix avantageux
vous trouverez chez
M^{me} Baeriswyl Pierre
☎ 037/22 15 86

Turbots

frais

les 100 g

1.70
(au lieu de 2.10)

Filets de
cabillaud
les 100 g

-.75
(au lieu de -.90)

MIGROS

avry centre

AUTOS-OCASIONS

Peugeot 305 GLS	1979
Peugeot 505 SR-aut.	1980
Peugeot 504 GL	1977
Peugeot 104 GL	1980
Peugeot 104 SR	1980
Peugeot 505 STI-aut.	1982
Peugeot 205 GR-5 vit.	1983
Peugeot 104 GL	1981

Expertisées - Crédit
Garantie

Ouvert le samedi matin

GARAGE BEAU-SITE

PEUGEOT TALBOT

Max Brülhart - Fribourg - rte de Villars 13
☎ 037/24 28 00

Au Pastel Fleuri



RENÉ RAPO
HORTICULTEUR
☎ 037/24 78 44

route des Préalpes

VILLARS-SUR-GLÂNE

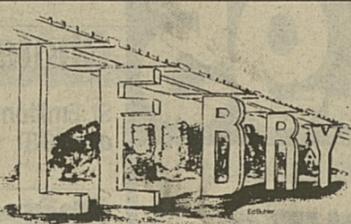
Pour vos cadeaux ou décorations de
fin d'année:

Grand choix de:

- Plantes fleuries
- Plantes vertes
- Terrines
- Fleurs coupées
- Arrangements givrés
- Décorations de table

Livraison à domicile

17-2202



Une bonne idée cadeau
pour vos clients
vos collaborateurs
vos amis:

un choix de nos produits
en emballage de fête

consultez-nous
pour une proposition
personnalisée.

Notre magasin dispose
également d'un assortiment
complet pour votre bar.
Distillerie

Paul Morard et Fils

☎ 037/31 17 29 - Le Bry

17-12107



Dès aujourd'hui 13 décembre 1983

au salon de coiffure pour dames

«Isabelle»

Nouveau! également coiffure
pour messieurs

FRIBOURG - rue St-Paul 7

Sur rendez-vous au 037/22 11 97
Se recommande: Isabelle Kreienbühl

La déco boutique...

RÉUNISSEZ-VOUS

autour de notre nouveauté mondiale:

LA CHEMINÉE DE TABLE

Tout en créant ambiance, lumière et chaleur,
elle vous fera fondues, charbonnades...

...c'est

le coin cadeaux
déco & tapis sa
beauregard-centre fribourg

Ouvertures nocturnes

chaque mercredi jusqu'à 21 h.



Salon d'angle, selon illustration: net Fr. 2390.-

VISITEZ NOTRE EXPOSITION

MEUBLES GILLET SA

PAYERNE

Route d'Yverdon 19

☎ 037/61 25 48

Jeunesses musicales de Fribourg

Eglise de la Visitation
Mercredi 14 décembre 1983, à 20 h. 30

200^e anniversaire de la mort

de Padre Antonio Soler

Esteban Elizondo et Bernard Brauchli
jouent

Six concertos pour deux instruments à clavier

Temple de Fribourg

Vendredi 16 décembre 1983, à 20 h. 30

Récital de guitare Matthias Spaeter

Œuvres de Bach, Brouwer, Diabelli, Granados, Moreno-Torreba, Walton

Prix des places: Fr. 10.- Etud., appr., AVS: Fr. 6.-

Location: Office du tourisme

81-197

La saison des rhumes.

La saison des rhumes est aussi celle des humidificateurs. Le chauffage dessèche l'air - les muqueuses s'enflamment - le rhume est bientôt là. Mieux vaut prévenir ... avec un humidificateur efficace, qui ne consomme pas d'électricité.

STOCKLI

Casana

Humidificateurs

CRIBLET 2 **passer** 228575
CD FRIBOURG

BIJOUX BOUTIQUE
le Cadeau
NOUVELLE ADRESSE
RUE DE LAUSANNE
67

SUBARU LANCE UN TYPE NOUVEAU DE LIMOUSINE.

LA 4X4 WAGON

UNE POUR TOUT.
TOUT EN UNE.

La Wagon commerciale. Vous n'avez jamais transporté autant d'une manière si avantageuse - avec suspension indépendante!



La Wagon-restaurant. Rabattez le dossier de la banquette médiane vers l'avant - et voici votre table de pique-nique.

La Wagon familiale. Enfin on peut caser sans problème tout ce que l'on désire emporter.



La Wagon de sport tout-terrain. Pour le ski, pour la planche à voile, la plongée, le camping - n'importe où.

La Wagon-lit. Deux ou trois gestes - et vous avez un lit pour deux personnes et vous logez gratuitement.



La Wagon panoramique. Le toit ouvrant n'est pas seulement utile pour aérer et regarder, mais aussi pour charger.

La Wagon spéciale. Voici le surplus décisif: la traction sur les 4 roues enclenchable. Typiquement Subaru.



La Wagon rapide-économique. Moteur 1 litre de 50 CV tout à l'arrière. Route 5,8l (UPSA). 5 vitesses. Environ 125 km/h!

Une diablesse de voiture, cette nouvelle Subaru Wagon 4WD! Avouons-le: nous n'aurions jamais cru non plus, de prime abord, qu'elle serait une voiture pour tous les jours aussi idéale. Nous avons dû nous rendre compte personnellement comment elle s'adapte à tous les besoins. Avec des sièges que l'on peut rabattre vers l'avant et vers l'arrière. Avec un intérieur de dimensions surprenantes qui laisse une grande liberté de mouvement à 6 personnes adultes. Avec un châssis de sport-confort qui comporte même

des freins à disques à ventilation intérieure à l'avant. Et ce que la Wagon 4WD a de plus beau: c'est la traction sur les 4 roues enclenchable, la performance de pionnier de Subaru, qui en fait la limousine polyvalente de l'avenir que vous devrez absolument essayer sur route dès maintenant chez l'agent Subaru.

FR.14 390.-

Nom et prénom: _____ LIB 2

Rue: _____

NPA/localité: _____

Veillez m'envoyer votre documentation sur la Subaru Wagon 4WD. A adresser à: Streg SA, 5745 Safenwil. Tél. 062/67 94 11.

SUBARU WAGON 4WD

Technique de pointe du Japon.

Jean Moulin Un homme de liberté

On ne le connaissait durant la dernière guerre mondiale que sous les pseudonymes de «Rex», «Max» ou «Mercier», C'étaient là en effet les noms qu'avait choisis Jean Moulin pour mener son action dans la Résistance. Il était normal qu'en cette année 1983 où l'on célèbre le quarantième anniversaire de sa mort, TF1 rende hommage à son tour à ce martyr de l'armée secrète.

Le film de Bernard Lambert et Alain Perisson, que nous voyons ce soir, entre d'ailleurs dans le cadre des commémorations coordonnées par la Délégation de l'information historique pour la paix auprès du Secrétariat d'Etat aux anciens combattants. Produit par l'Institut national de l'audiovisuel, il est réalisé à partir des témoignages de dix compagnons de Jean Moulin. Illustré de nombreux documents d'archives, il comporte aussi cinq séquences de fiction qui symbolisent l'omniprésence de l'occupant.

Ce qui frappe dans le cas de Jean Moulin c'est qu'il fut le premier haut fonctionnaire à se rebeller contre l'occupant, la veille même du jour où de Gaulle prononça son célèbre appel du 18 juin. Alors jeune préfet de Chartres (il a 41 ans) il se voit emprisonné à l'arrivée des Allemands dans sa ville, parce qu'il a refusé de signer une déclaration rendant responsable d'atrocités des soldats sénégalais. Plutôt que de se soumettre, il préfère se trancher la gorge et il gardera de ce geste une profonde cicatrice qu'il camouflera ensuite avec un foulard pour ne pas se faire repérer. De novembre 1940 à l'éché-

1941, il cherche en France une résistance qui se cherche encore elle-même. A la fin de l'année 1941, Moulin gagne Londres où il voit le général de Gaulle. Ce dernier en fait son délégué auprès des groupements de zone libre. On le parachute alors près d'Aix-en-Provence dans la nuit de la Saint-Sylvestre. Au début de 1943, il devient «marchand de tableaux» à Nice. Mais dans l'ombre, Moulin travaille à la mission d'unification de la Résistance que lui a confiée le général de Gaulle. Président des mouvements unis de la Résistance, il doit en outre s'efforcer de séparer l'organisation politique de l'organisation militaire. Il dote les mouvements de services communs: financement, transmissions, organisation des parachutages.

Comme l'a noté Malraux dans son fameux discours prononcé en 1964 lors du transfert des cendres de Moulin au Panthéon «Ce n'est pas lui qui a fait les régiments, mais c'est lui qui a fait l'armée. Il a été le Carnot de la Résistance».

Au cours du premier trimestre 1943, Moulin retourne à Londres pour exposer à de Gaulle les divergences au sein de la Résistance. Il en revient en mai pour présider le premier Conseil national de la Résistance à Paris.

Vraisemblablement trahi par l'un des siens, il est arrêté avec Raymond Aubrac par la Gestapo lors d'une réunion secrète à Galluire, près de Lyon. La suite on la connaît: les tortures de Barbie, puis la mort.

● TF1, 20 h. 35.

«Une sale affaire»

Un polar qui sort des sentiers battus

«Une sale affaire» se veut un film qui dénonce certaines pratiques illégales de la police en butte aux magouilles de politiciens en apparence intouchables.

A première vue, il s'agit d'un de ces films politico-policiers comme il en existe des dizaines tournés au cours de ces dix dernières années. Son originalité est due au fait qu'Alain Bonnot, le réalisateur, s'est vite détourné de l'histoire policière pure en choisissant de la faire basculer petit à petit dans l'étude de mœurs.

Ainsi, au départ, c'est le «polar» que l'on met en place: l'inspecteur Novak, qui veut confondre le maire de la ville, a besoin de l'aide d'Hélène, secrétaire de mairie, qui mène une vie tranquille et sans histoire. Novak est prêt à tout pour circonvenir Hélène. Il va même jusqu'à lui apporter la preuve que son mari la trompe. Voilà pour le côté «pratiques illégales». Hélène finit par accepter: voilà pour le côté «politico-policier». Le reste est consacré à l'étude

du comportement de Novak au début tout d'un bloc tourné vers la recherche d'un coupable à n'importe quel prix et qui, petit à petit, va s'humaniser au contact de la femme dont il a brisé la vie et qu'il aime.

Alain Bonnot a su sortir des sentiers battus du «polar» et, par là, renforcer l'intérêt de son film dont l'issue semble sans cesse remise en question.

Victor Lanoux trouve ici un rôle à sa mesure en incarnant un personnage à la fois dur et tendre en face d'une Marlène Jobert fragile et pathétique que l'on aurait envie, comme lui, de protéger.

Le lieu de l'action, volontairement situé en province (le film a été tourné au Havre) contribue à donner à «Une sale affaire» une atmosphère particulière et à le rendre, si ce n'est génial, du moins intéressant et fort capable de nous faire passer une excellente soirée. (AP)

● A2, 20 h. 40.

L'information selon Godard

«7 sur 7» est devenue une émission bien rodée. La formule en est simple. Un témoin assiste au déroulement des nouvelles de la semaine et dit ce qu'il a envie d'en dire. En tout cas c'est ainsi que cela s'est déroulé pour Jean-Luc Godard. Tout a été dit et écrit sur le cinéaste de «Sauve qui peut la vie» et d'«A bout de souffle». Mais il reste toujours ce personnage qui se situe là où personne ne l'attend. Un de ses soucis majeurs doit être de vouloir échapper à toute catalogage de la part des médias. Car Dieu sait s'il s'en mêle et s'il les renie dans leurs structures.

Lorsque les images de Noah pleurant, ont été montrées il a eu une phrase qui en a dit très long. «Ce que vous avez fait à Noah, c'est ce que les Japonais ont fait à Pearl Harbor», voilà pour situer son idée du monde de l'information. Mais, ceux qui attendaient de découvrir son opinion sur les événements qui secouent le monde en auront été quittes pour leur déception. Il s'est en effet plus prononcé sur la manière de filmer que sur ce qui a été filmé. En fait il a donné l'impression de ne pas vouloir en parler ou alors de manière plus qu'évasive. Ceci au grand dam des deux journalistes présents. De la part de Godard il y a toujours ce besoin de ne pas entrer dans le jeu.

Pourtant un sujet a touché le Franco-Suisse. C'est celui qui fut consacré à Tarak Ben Hammar, producteur tunisien qui, fort de ses liens familiaux avec le président Bourguiba, a créé à Monastir des studios que certains n'ont pas hésité à nommer Hollywood sur Méditerranée. Ce jeune Tunisien représente sans doute tout ce que Godard déteste dans le cinéma d'aujourd'hui. Plusieurs superproductions, monstrueuses de par leur prix, ont été tournées à Monastir et Ben Ammar dispose de la ville entière et de sa population pour faire marcher son entreprise. Tout n'est là-bas que question de gros sous, et au diable l'identité.

Godard a aussi voulu commenter les images concernant les trois derniers jours de l'actualité. Que ses inconditionnels se rassurent. Il n'a perdu en rien son sens de la provocation et cet humour si acerbe qui le caractérise, il a conseillé aux hommes politiques de s'habiller en bouffons pour qu'on les reconnaisse plus facilement.

ZJ

Télévision



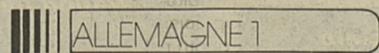
- 9.55 **Ski alpin**
Coupe du monde
Slalom spécial messieurs:
1^{re} manche
En Eurovision de Courmayeur
- 12.00 **Ski alpin**
Coupe du monde
Slalom spécial messieurs,
1^{re} manche
En différé de Courmayeur
- 12.25 **Ski alpin**
Coupe du monde, 2^e manche
En Eurovision de Courmayeur
- 15.30 Point de mire
- 15.40 Musique populaire
Ritournelles
- 16.10 **Miroirs**
4, 5, 6, 7...
Babibouchettes
- 17.20 La vallée secrète
- 17.45 Téléjournal
- 17.50 **Les chrétiens**
12. Les racines de l'incroyance
- 18.40 Journal romand
- 19.00 Photos de famille
- 19.10 Le dernier mot
- 19.30 Téléjournal
- 20.05 **Dynasty, série**
- 21.00 **Les grandes maladies**
6. Les maladies cardio-vasculaires
Des décès dans les pays industrialisés. L'émission fait l'inventaire des accidents cardio-vasculaires, de leurs origines et des thérapeutiques, tant chirurgicales que médicamenteuses
- 22.00 **Les visiteurs du soir**
Ils ne pensent qu'à «chat»
Plus qu'un portrait, c'est le récit d'une obsession ou plutôt d'une passion, celle des chats qui a réuni ce couple d'antiquaires dont Simon Edelstein décrit l'extraordinaire collection
- 22.20 Téléjournal
- 22.45 Hockey sur glace



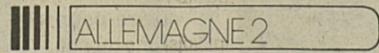
- 8.45 TV scolaire. 9.45 La maison où l'on joue. 10.15 Cours de formation. 10.30 TV scolaire. 12.00 Ski alpin. 12.00 Slalom messieurs: en différé. 12.25 2^e manche: en direct. 14.45 Da capo. 15.15 Hallo Peter. 16.45 La maison où l'on joue. 17.15 TV scolaire. 17.45 Gschichte-Chischte. 17.55 Téléjournal. 18.00 Karussell. 18.35 Hollywood. 19.05 Actualités régionales. 19.30 Téléjournal Sports. 20.00 Der Alte. 21.05 Es geht gleich weiter. 21.10 CH-Magazine. 22.00 Téléjournal. 22.10 Aujourd'hui à Berne. 22.20 Mardi-Sports. 23.20 Téléjournal.



- 9.55 Ski alpin: slalom spécial messieurs: 1^{re} manche. 12.25 Ski alpin: slalom spécial messieurs, 2^e manche. 18.00 Les plus belles fables du monde - Il Granraconto. 18.15 Les Schtroumpfs. 18.45 Téléjournal. 18.50 Viavai. 19.40 Ici Berne. 19.55 Magazine régional. 20.15 Téléjournal. 20.40 Wagner (7). 21.55 Orsa maggiore. 22.40 Téléjournal. 22.50 Mardi-sports Téléjournal.



- 20.15 Show Margot Werner. 21.00 Reportage. 22.30 Le fait du jour. 23.00 Miroir culturel du monde.



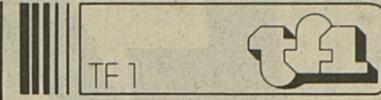
- 8.20 Bugs Bunny. 19.30 L'homme de Suez. 21.20 Belgradé, an Ill après Tito, portrait de la capitale yougoslave.



- 19.30 Conseils pour la santé: l'enfant autistique. 21.15 Ehekomodie (That Uncertain Feeling), film.



- 10.30 Orchid, der Gangsterbruder, film. 12.00 Le Maroc, film. 20.15 Arguments.



- 11.30 TF1 vision plus
- 12.00 Le rendez-vous d'Annik
- 12.30 Atout cœur
- 13.00 TF1 actualités
- 13.45 Portes ouvertes
Handicap et cinéma
- 14.05 Avec ou sans nuage
- 14.25 **Amicalement vôtre, série**
- 15.25 **Santé**
Vivre sans vessie
- 16.30 **Forum du mardi**
Des femmes et des robots
- 17.30 **Le paradis des chefs**
Le chef des Sardyas (Jordanie)
- 18.00 Candide caméra
- 18.15 Le village dans les nuages
- 18.40 Variéscope
- 18.55 7 h. moins 5
- 19.00 Météo première
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 Les petits drôles
- 20.00 TF1 actualités
- 20.30 D'accord pas d'accord
- 20.35 **Un homme de liberté:**
Jean Moulin
● voir notre sélection
- 22.05 **L'enjeu**
Le rosé espagnol - Les solidaires de Beaubourg - Ardoises - Le roi du chocolat - Les idées en or - Les caricaturistes
- 23.20 TF1 actualités



- 12.00 Midi informations
- 12.08 L'académie des 9
- 12.45 Antenne 2 midi
- 13.35 Marianne, une Etoile pour Napoléon (17)
- 13.50 **Aujourd'hui la vie**
Idées en marche
- 14.55 La légende de James Adams et de l'ours Benjamin
- 15.45 La chasse aux trésors
A Tozeur, Tunisie
- 16.45 **Entre vous**
Le soleil de l'aube
- 17.45 **Récré A2**
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 Le théâtre de Bouvard
- 20.00 Le journal
- 20.30 D'accord, pas d'accord
- 20.40 **Une sale affaire**



Film d'Alain Bonnot
● voir notre sélection

- 22.20 **Mardi-Cinéma**
Invités: Bernadette Laffont et Jean-Claude Brial
- 23.25 Edition de la nuit



- 17.00 **Télévision régionale**
- 19.50 Inspecteur Gadget
- 20.00 Jeux de 20 heures
- 20.35 **De Méliès à ET**
Les précurseurs d'ET
- 21.30 Soir 3
- 21.50 **Pourquoi?**

Certes, la drogue est un sujet très important qu'il ne faut pas prendre à la légère. Certes, les victimes de ce fléau sont bien plus souvent à plaindre qu'à blâmer... Mais tout cela peut être dit sans sombrer dans le misérabilisme le plus noir. C'est pourtant ce qui ressort du film d'Anouk Bernard, tourné en 1976 sur les bases les plus sérieuses qui soient. Anouk Bernard n'a pas voulu écrire une fiction de son cru sur le problème: elle a donc enquêté dans les milieux les plus touchés par la drogue, en particulier dans «la zone» où elle situe les personnages de son action. Le résultat est ce film qui se situe entre le reportage et «Les deux orphelins»

23.35 Prélude à la nuit

Radio



- 6.00 Journal du matin. 9.05 Saute-mouton. 11.30 Bon, qu'est-ce qu'on fait ce demain?, avec à: 12.20 La pince. 12.30 Journal de midi. 13.30 Avec le temps. 14.00 Arrêt des émissions en modulation de fréquence pour mesures de lignes jusqu'à 16 h. et suite du programme sur Sottens OM. 18.05 Journal du soir. 19.30 Le petit Alcazar (suite). 20.02 Au clair de la lune. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit: Provence et Univers (2): Ramon Reinaud recorte... 22.50 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.



- 6.10 6/9 avec vous, avec à 7.15 La corbeille à billets. 7.30 Classique à la carte. 8.10 La poésie aussi... 8.58 Minute œcuménique. 9.05 Le temps d'apprendre, avec à 9.05 L'invité du jour. 9.10 La classe. 9.20 Ici et maintenant. 9.30 Regads sur... 10.00 Portes ouvertes sur... la vie. 10.30 La musique et les jours. 12.00 Musique populaire, grands compositeurs. 12.32 Table d'écoute. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Le journal. 13.30 Table d'écoute (2). 14.00-16.00 Arrêt des émissions pour mesures de lignes. 16.00 Suisse-musique. 17.05 Rock line. 18.10 Jazz non-stop. 18.30 Empreintes: des sciences et des hommes. 19.20 Novitads. 19.30 Per i laboratori italiani. 20.02 Aux avant-scènes radiophoniques: la danse du sergent Musgrave, de John Arden. 22.30 Journal de nuit. 22.40 env. Le calendrier de l'Avent. 22.45 env. Scènes musicales: l'Opritchnick, (actes 3 et 4), opéra de Tchaïkovski. 0.05-6.00 (S) Relais de Couleur 3.



- 6.00 Bonjour. 9.00 Palette. 12.00 Sport. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Pause. 15.00 Tubes hier, succès aujourd'hui. 16.05 Musique pour un invité. 17.00 Welle eins. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.30 Musique populaire. 21.30 Vitrine 1983. 22.05 Hockey sur glace. Hit-parade. 23.05 Jazztime. 24.00 Club de nuit.



- 6.02 Musiques du matin. 7.10 Orchestre national de France dir. L. Maazel. 7.45 Le journal de musique. 8.12 Magazine. 9.02 D'une oreille l'autre. 12.00 Archives lyriques. 12.35 Le blues urbain: Chicago. 13.00 Les nouvelles muses en dialogue. 14.04 Chasseurs de son stéréo. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Musiciens à l'œuvre: l'Opéra français au XX^e siècle. 17.05 Répères contemporains. 18.00 L'imprévu. 19.05 Studio-concert: ensemble d'instruments électroniques de l'itinéraire. 20.00 Jazz. 20.30 Journées de musique ancienne de Herne 1982. 22.00 Cycle acoustique. 23.00-1.00 Fréquence de nuit: Jazz-club.

Aux avant-scènes radiophoniques:

La danse du sergent Musgrave de John Arden

L'action se passe vers 1860: Musgrave, un sergent déserteur, arrive accompagné de deux hommes, dans une bourgade reculée d'Angleterre où des mineurs viennent de se mettre en grève. La population croit d'abord qu'il s'agit d'un sergent-recruteur. Mais l'attitude étrange du personnage la détrompe bientôt. En fait, Musgrave se révèle être une sorte d'illuminé qui s'est mis en tête de prêcher la paix et la réconciliation entre les hommes. Ce faisant, il se heurte à la méfiance des représentants de l'ordre établi et des autorités locales, maire, officier de police et pasteur en tête. Il ne parvient pas davantage à s'allier les grévistes qu'il assure pourtant de ses sentiments fraternels. Le rêve du sergent, qui est de faire de la localité le centre d'une révolution pacifiste, se réalisera-t-il? Ses protestations, dénonçant l'horreur de la guerre, l'injustice sociale, la bêtise humaine, l'abusisme des prolétaires et l'égoïsme du régime seront-elles finalement entendues? C'est ce que l'auditeur des avant-scènes radiophoniques apprendra en suivant ce soir «La danse du sergent Musgrave», une pièce déconcertante qui obtint en 1959 le Prix de l'Encyclopédie britannique et qui, pour des raisons essentiellement esthétiques, alimenta longuement la critique...

● RSR2, 20 h.